

<b>Zeitschrift:</b>	Cahiers d'archéologie romande
<b>Herausgeber:</b>	Bibliothèque Historique Vaudoise
<b>Band:</b>	93 (2003)
<b>Artikel:</b>	Défunts, bûchers et céramiques : la nécropole de Lausanne-Vidy (VD) et les pratiques funéraires sur le Plateau suisse du X <sup>e</sup> au VIII <sup>e</sup> s. av. J.-C.
<b>Autor:</b>	Moinat, Patrick / David-Elbiali, Mireille / Berti-Rossi, Sylvie
<b>Kapitel:</b>	5: Catalogue des structures
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-836051">https://doi.org/10.5169/seals-836051</a>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 01.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# 5. Catalogue des structures

Les structures sont regroupées par intervention à l'intérieur de la nécropole (fig. 24). Chaque chantier fait l'objet d'une description du contexte et de la stratigraphie. Le catalogue des structures s'organise selon le découpage suivant :

- la stratigraphie, lorsque celle-ci est significative pour la compréhension de la tombe;
- la description des structures évidentes et des structures latentes (esquilles, traces organiques, tesson), ainsi qu'une restitution architecturale lorsque c'est possible;
- la description du mobilier, accompagnée du dessin des objets par ensemble clos, ainsi que la liste des artefacts non dessinés;
- les résultats de l'étude des ossements incinérés;
- la détermination de la faune;
- les résultats d'autres analyses (datations <sup>14</sup>C, micromorphologie).

Nous avons apporté un soin particulier à la restauration des céramiques. Deux objectifs ont guidé ce choix ; le premier a été d'obtenir un dénombrement précis des récipients contenus dans chaque structure et, le second, de restituer le maximum de profils complets pour l'étude de la céramique. Ce travail très fastidieux s'avère payant et explique les modifications que subissent quelques dépôts déjà publiés de Vidy-Chavannes 29<sup>1</sup>. Le nombre de récipients par ensemble clos se situe entre trois et treize unités, il correspond à un nombre minimum établi sur la base des vases complets et des fragments. Par absence de remontage, T9 et T14A pouvaient faire penser qu'un nombre minimum d'individus (NMI) de l'ordre de 15 à 20 récipients étaient envisageable, ce n'est pas le cas après remontage.

La restauration a également permis de mieux comprendre ce que représente le dépôt de «quelques tessons». Certains vases demeurent largement incomplets, l'absence d'une partie de récipient n'est pas imputable à des phénomènes de conservation différentielle, mais bien à un apport partiel lors de la mise en place dans le dépôt final. L'intention n'est pas d'apporter un vase entier, mais de le faire figurer dans la tombe, indépendamment de son état de conservation. Pour rendre compte de ce phénomène, chaque récipient ou tesson est désigné sous l'un des termes suivants :

- **Entier** désigne un récipient dont on estime qu'il est arrivé entier dans la structure, parfaitement conservé ou qui a pu être complètement remonté;

- **Complet** désigne un récipient pour lequel il manque des fragments. Il s'agit souvent de récipients partiellement recuits qui participent d'une manière ou d'une autre aux cérémonies précédant le dépôt. Dans la plupart des cas, ces céramiques fournissent un profil graphique complet et pertinent;
- **Fragment** désigne un tesson dont on ne peut pas restituer un profil ou/et un diamètre fiable et pour lequel on ne peut pas exclure une intrusion accidentelle dans la sépulture (tesson remanié).

Graphiquement, lorsque le collage physique entre les tessons n'a pas pu être obtenu, le trait marquant la hauteur ou le profil de la céramique est interrompu. Lorsqu'on estime qu'une série de tessons appartient au même vase, ceux-ci sont disposés de manière à former un profil, mais sans restitution de la forme. Un diamètre mesuré ou estimé à partir d'un fragment est dessiné par un trait horizontal continu lorsqu'il est fiable, interrompu si l'estimation du diamètre est douteuse.

Plusieurs récipients présentent des petites lamelles ou des bandes d'étain plus larges couvrant les décors incisés. Le symbole (Sn) indique la présence attestée d'étain sur la céramique. Lorsque celui-ci est encore visible, il est systématiquement associé à des traces blanches que l'on considérera, en l'absence d'analyse chimique, comme des traces d'oxydation ou de colle liée à un décor métallique (voir pp. 151 et 166). Le symbole (Sn?) est accolé aux dessins des récipients qui portent ces traces. L'indication du volume des récipients, en litre (l), sert de base à la typologie et à l'analyse de la composition des dépôts. Pratiquement, nous définissons quatre classes en fonction de la forme et de la contenance. Les écuilles forment le premier ensemble (contenance non mesurée), les trois autres classes se composent des récipients de petite taille (moins de 0,5 l), de taille moyenne (entre 0,5 et 1,5 l) et de grande taille (plus de 1,5 l). Ces classes font apparaître des groupes de récipients et des dispositions en plan comparables d'une sépulture à l'autre. Sauf mention contraire dans la description des pièces ou dans la légende des figures, le mobilier céramique et métallique est illustré à l'échelle 1:2. La numérotation des objets est continue, l'annexe 1 donne la correspondance des pièces avec le numéro d'inventaire du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne. Le numéro figurant sur la planche est identique à celui qui est indiqué sur les plans et permet de situer les objets dans la sépulture.



Fig. 24. Plan général du site de Lausanne-Vidy (VD). Interventions menées sur la terrasse de 10 m et qui ont livré des structures du Bronze final: 1. Vidy-Vidynette SA; 2. Vidy-Point Q49; 3. Vidy-Square; 4. Vidy-Chavannes 29 1984; 5. Vidy-Chavannes 29 1985 et 1987; 6. Vidy-Chavannes 11 (Propriété Sagrave); 7. Vidy-Musée romain. Les étoiles signalent des découvertes non situées précisément, et les hachures des surfaces de fouille (dessin Eric Souter, Archeodunum SA).

Les stratigraphies et les dessins de terrain sont illustrés à l'échelle 1:20<sup>e</sup>. Les plans des sépultures déjà publiés ont également été dessinés une nouvelle fois. Cette option s'est avérée nécessaire, car nous prenons en compte des éléments existants, mais que les premiers dessins n'avaient pas fait ressortir (traces organiques et, dans certains cas, répartition des tessons). Les plans sont parfois très différents de ceux publiés précédemment<sup>2</sup>.

En ce qui concerne les déterminations anthropologiques, on se reportera, pour le détail, au chapitre consacré à l'étude des restes incinérés (chapitre 9). Nous rappelons simplement que, d'une manière générale, nous ne donnons pas de détermination du sexe pour les ossements incinérés, sauf quelques rares cas particulièrement robustes ou gracieuses.

## Vidy-Vidynette SA

La première mention d'une tombe ou, plus exactement, d'une céramique du Bronze final date de 1958, à l'occasion des fouilles gallo-romaines conduites par P. Margot et J. Bonnard. Cette découverte n'est pas localisée avec précision, mais correspond vraisemblablement à l'immeuble sud du lotissement «Vidynette SA» le long du chemin du Bois-de-Vaux (CN 1243, 535'560/152'240).

Ce n'est qu'après la restauration des objets qu'on signale la présence d'une grande jarre<sup>3</sup>. «*Vase appartenant à la collection d'un riche romain*», comme le mentionne l'article de presse relatant la

découverte ou tombe en urne, si l'on tient compte du fait qu'il s'agit d'une jarre complète<sup>4</sup>. Compte tenu de son volume très important, quatre fois supérieur à celui des jarres trouvées en contexte funéraire, c'est l'hypothèse du récipient de stockage domestique, que nous privilégierons !

### Mobilier (fig. 25)

[1] jarre, petit col évasé concave, rebord évasé, lèvre à biseau interne, corps biconique à épaule très basse, base plate; registre de quatre cannelures sur le haut de l'épaule; entière; récipient de très grande taille : 67,7 l; échelle 1:6.

## Vidy-Point Q49

Une ou deux tombes sont découvertes par R. Malherbe, en 1961, à l'occasion de la construction d'un canal de drainage au sud de l'autoroute, à la hauteur du point topographique Q49<sup>5</sup>. Ce point n'est plus accessible et la tranchée n'a pas été positionnée précisément; la localisation en plan est donc indicative (CN 1243, 535'320/152'240). Les observations de terrain se résument à la description de la stratigraphie et de la sépulture. L'incertitude concernant le nombre de tombes provient d'une divergence entre le rapport, qui ne mentionne qu'une découverte, et le livre d'inventaire du Musée cantonal, qui signale deux sépultures ou plus vraisemblablement une arrivée du mobilier en deux lots<sup>6</sup>. Nous avons regroupé tout le mobilier, suivant le rapport, car l'inventaire des formes céramiques est

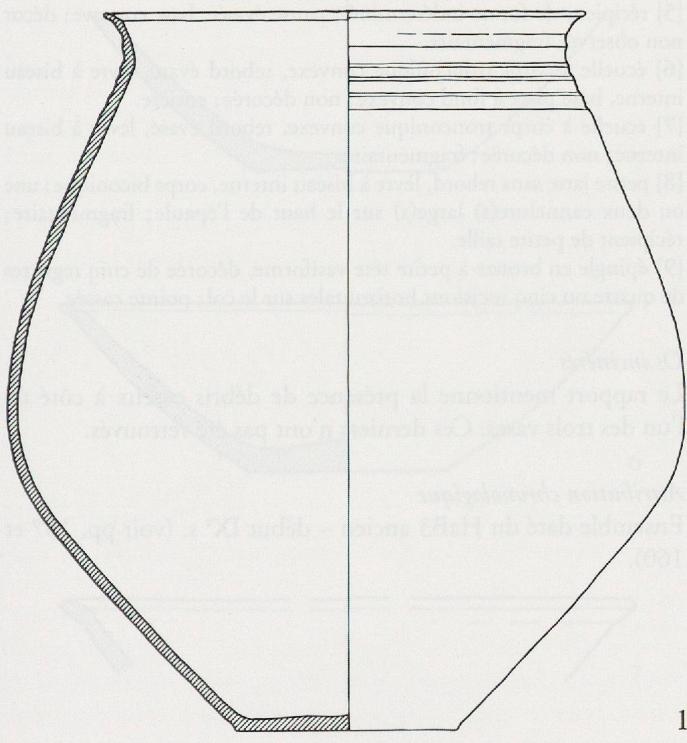


Fig. 25. Vidy-Vidynette SA, 1958. Grande jarre [1], échelle 1:6.

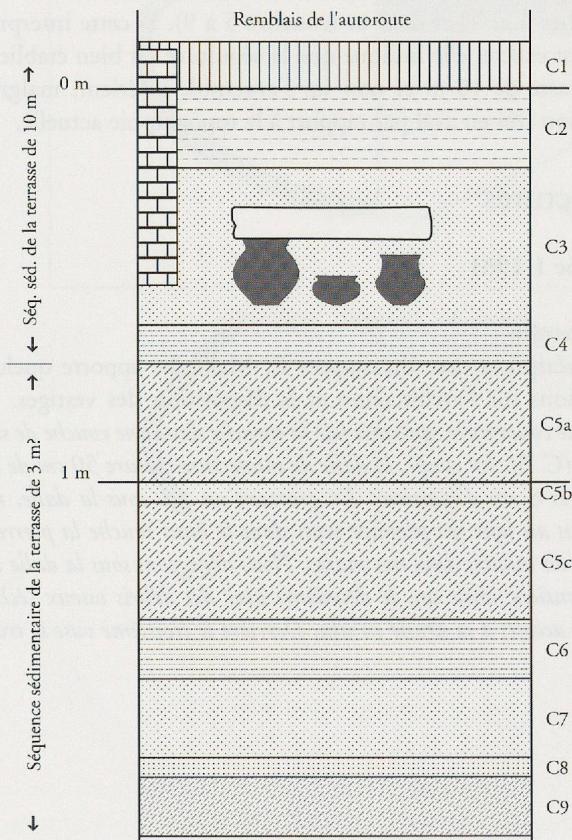


Fig. 26. Vidy-Point Q49, 1961. Coupe schématique restituée d'après la description du rapport de fouille (Archives cantonales vaudoises).

compatible avec un seul ensemble. Nous ne présentons ici que le mobilier d'origine certaine. Le fouilleur signale des lots de tessons non retrouvés ou regroupés par la suite avec le mobilier de Vidy-Square.

## Stratigraphie

La description de la coupe par le fouilleur permet de restituer une stratigraphie schématique. Le niveau altimétrique n'est malheureusement pas connu (fig. 26).

De haut en bas :

Couche 1 : humus marneux noir contenant des débris de tuiles plates romaines, situé immédiatement sous les remblais de l'autoroute.

Couche 2 : argile jaune d'une largeur moyenne de 20 cm qui s'accoste contre un mur à l'ouest.

Couche 3 : sables jaunes assez fins avec quelques cailloux. C'est dans cette couche que se trouve la dalle de couverture de la tombe.

Couche 4 : mince couche de sables gris plus grossiers que les précédents avec alternance de sables gris plus clairs et plus fins.

Couche 5a : gros sable gris très tassé.

Couche 5b : cailloutis sableux noir (sol), bien individualisé sur une dizaine de mètres.

Couche 5c : gros sable gris très tassé.

Couche 6 : sable très fin avec débris de charbons de bois sur le fond.

Couche 7 : gros sable jaunâtre.

Couche 8 : sable brun foncé, ferrugineux ou oxydé.

Couche 9 : sable gris assez grossier.

Le principal intérêt de cette coupe réside dans la succession de deux séquences sédimentaires comparables, composées de sable jaune et de sable gris stratifié ou compacté. Il s'agit vraisemblablement d'une séquence sédimentaire liée aux terrasses de 10 m (couches 3 et 4) et de 3 m (couches 5 à 9). Si cette interprétation est exacte, elle indique que la sépulture est bien établie sur la terrasse de 10 m et non sur l'ensemble inférieur, malgré sa situation très en aval par rapport à la topographie actuelle.

## Structures

### Tombe 1-1961

#### Architecture

La description tirée du rapport R. Malherbe apporte quelques précisions sur l'architecture et la disposition des vestiges. «*La dalle de couverture apparaît par la tranche dans une couche de sable jaune (C. 3). En coupe, la dalle de couverture mesure 50 cm de longueur et 8 cm d'épaisseur. En grattant un peu sous la dalle, nous mettons au jour un premier vase, dont le haut touche la pierre; il tombe en miettes dans nos mains. Nous dégageons sous la dalle trois vases entiers, dont un, le deuxième avec des débris osseux (échantillon) accolés à sa droite in situ. Derrière le troisième vase se trouve*

*une aiguille en bronze de 17 cm, disposée horizontalement au niveau du fond des vases, à 5 cm environ du fond de la couche 3.*» Cette description confirme qu'il s'agit d'une incinération, dont une partie au moins des esquilles osseuses se trouvait à l'extérieur des récipients. La présence d'une dalle de couverture, la richesse du mobilier (au moins quatre céramiques, dont une à décor d'étain et une épingle en bronze) et le fait que la dalle de couverture soit en contact avec un récipient sont autant d'arguments qui font supposer la présence d'une architecture en matière périssable. L'affaissement de la couverture s'explique par un comblement différé du volume situé sous la dalle (voir St38 pour laquelle un affaissement comparable est démontré).

#### Mobilier

Le mobilier se compose d'une épingle, de quatre vases complets et de trois fragmentaires (fig. 27). Les objets [5] à [8] pourraient correspondre éventuellement à une seconde sépulture, mais il semble plus probable qu'il s'agisse du lot de tessons accompagnant T1-1961, mentionné dans le rapport de fouille :

[2] pot, col évasé rectiligne, lèvre aplatie, corps biconique; registre de trois cannelures sur le haut de l'épaule; complet; récipient de grande taille : 1,54 l.

[3] gobelet à épaulement, col rentrant concave, rebord évasé, lèvre à biseau interne, panse haute et arrondie, base concave; trois registres de deux incisions sur le bas du col, moulure ornée d'impressions obliques à l'outil encadrée de deux cannelures sur l'épaule; entier; récipient de taille moyenne : 0,77 l.

[4] pot, col évasé rectiligne, lèvre aplatie, corps à épaulement, base concave; registre de deux cannelures sur l'épaule, registre de deux incisions sur le bas de l'épaule, ces éléments servent de support à des applications d'étain : trois bandes horizontales sur l'épaule décorées d'incisions horizontales, bande intermédiaire de losanges découpés, trois bandes à l'intérieur du col; entier; récipient de petite taille : 0,38 l.

[5] récipient de forme indéterminée, panse évasée, base concave; décor non observé; fragmentaire.

[6] écuelle à corps tronconique convexe, rebord évasé, lèvre à biseau interne, base plate à fond convexe; non décorée; entière.

[7] écuelle à corps tronconique convexe, rebord évasé, lèvre à biseau interne; non décorée; fragmentaire.

[8] petite jatte sans rebord, lèvre à biseau interne, corps biconique; une ou deux cannelure(s) large(s) sur le haut de l'épaule; fragmentaire; récipient de petite taille.

[9] épingle en bronze à petite tête vasiforme, décorée de cinq registres de quatre ou cinq incisions horizontales sur le col; pointe cassée.

#### Os incinérés

Le rapport mentionne la présence de débris osseux à côté de l'un des trois vases. Ces derniers n'ont pas été retrouvés.

#### Attribution chronologique

Ensemble daté du HaB3 ancien – début IX<sup>e</sup> s. (voir pp. 157 et 160).

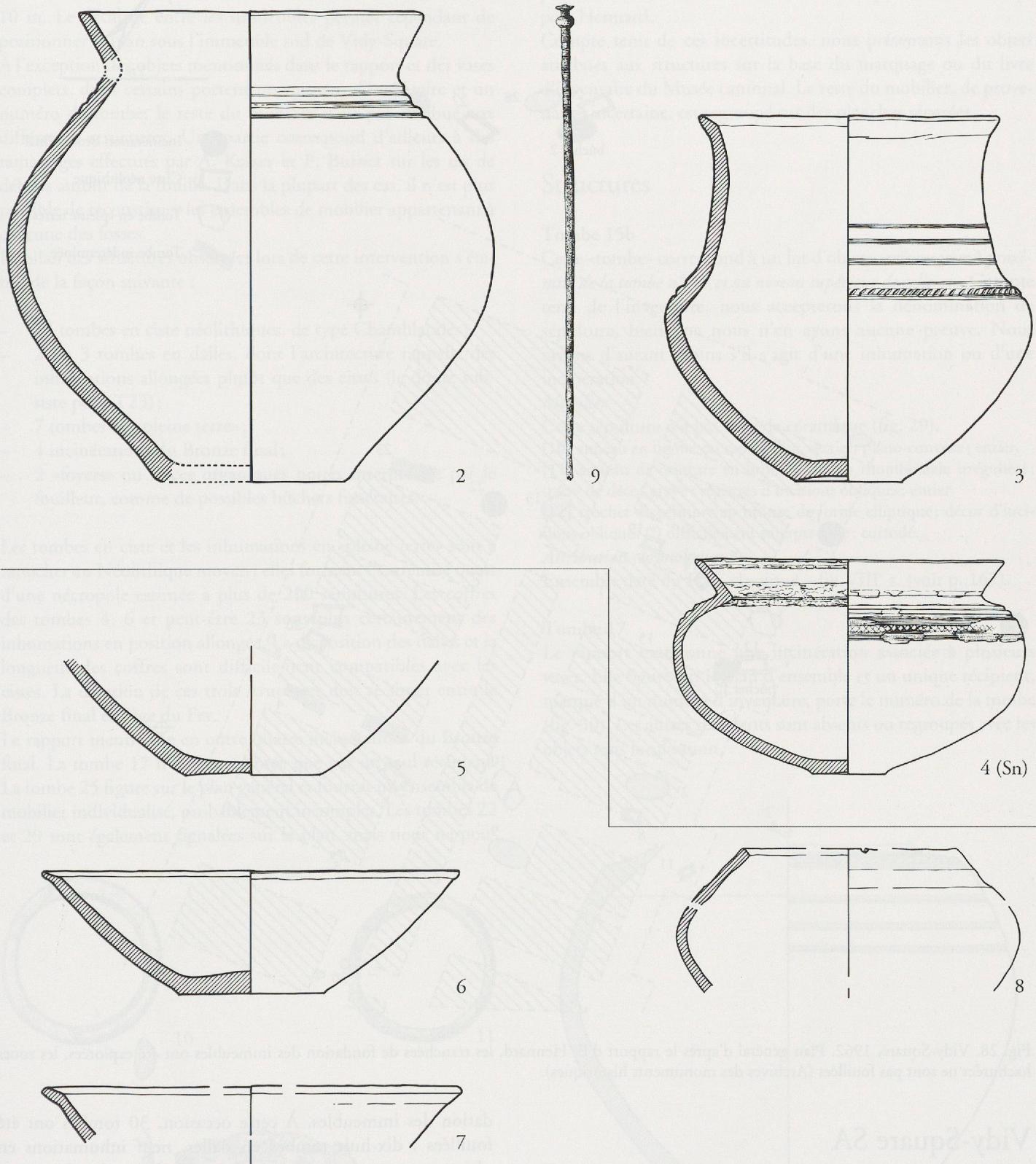


Fig. 27. Vidy-Point Q49, 1961. Mobilier céramique, [2-4 et 9] tombe 1, [5-8] non situé. Éch. 1:2.

24

Vidy-Square 1962

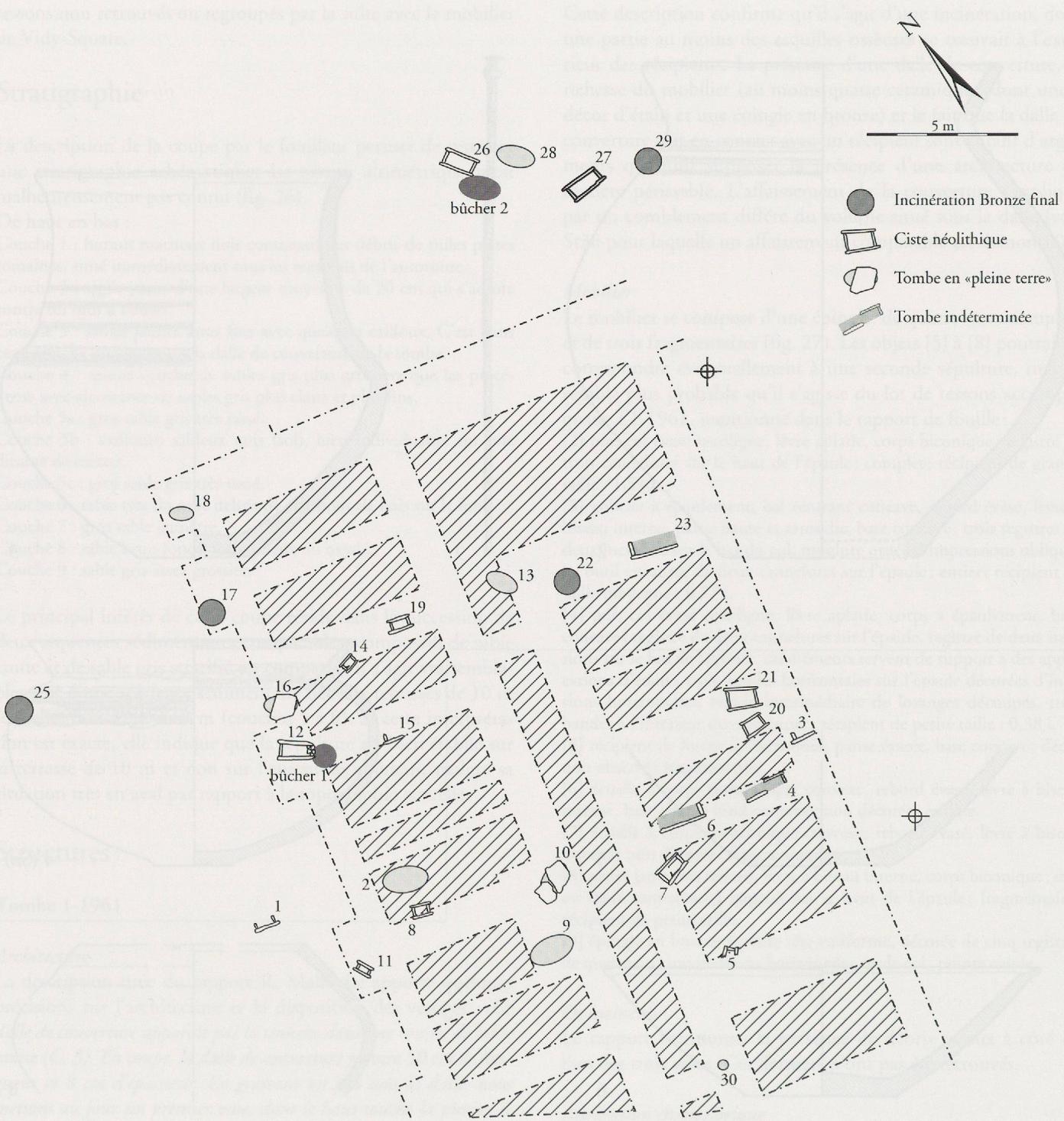


Fig. 28. Vidy-Square, 1962. Plan général d'après le rapport d'E. Hennard, les tranchées de fondation des immeubles ont été explorées, les zones hachurées ne sont pas fouillées (Archives des monuments historiques).

## Vidy-Square SA

Entre le 30 mai et le 27 juin 1962, E. Hennard assure la fouille «extrêmement rapide» d'une surface menacée par la construction de trois immeubles locatifs, sur une parcelle située à l'est de la fouille de Vidy-Chavannes 11 (CN 1243, 535'620/152'220). L'intervention s'est limitée à l'exploration des tranchées de fon-

dation des immeubles. À cette occasion, 30 tombes ont été fouillées : dix-huit tombes en dalles, neuf inhumations en pleine terre et quatre incinérations. La documentation comprend un rapport de deux pages, accompagné des photographies des tombes en ciste. Un plan des découvertes (fig. 28) et un nivellation sommaire de la couche de sable gris, observée à la base de la séquence stratigraphique de la terrasse de 10 m, accompagnent le rapport.

Malgré la présence de points topographiques sur le plan original, nous ne pouvons pas caler précisément les découvertes de 1962. Les nivellements de la couche de sable gris et de quelques structures indiquent qu'on se situe très en aval de la terrasse de 10 m. Le décalage entre les immeubles permet cependant de positionner le plan sous l'immeuble sud de Vidy-Square.

À l'exception des objets mentionnés dans le rapport et des vases complets, dont certains portent un numéro d'inventaire et un numéro de tombe, le reste du mobilier n'est pas attribué aux différentes structures. Une partie correspond d'ailleurs à des ramassages effectués par A. Kasser et P. Burnet sur les tas de déblais autour de la fouille. Dans la plupart des cas, il n'est plus possible de reconstituer les ensembles de mobilier appartenant à chacune des fosses.

Le bilan des structures observées lors de cette intervention s'établit de la façon suivante :

- 15 tombes en ciste néolithiques, de type Chamblandes ;
- 2 ou 3 tombes en dalles, dont l'architecture rappelle des inhumations allongées plutôt que des cistes (le doute subsiste pour T23) ;
- 7 tombes en «pleine terre» ;
- 4 incinérations du Bronze final ;
- 2 «foyers» ou traces organiques noires interprétées par le fouilleur, comme de possibles bûchers funéraires.

Les tombes en ciste et les inhumations en «pleine terre» sont à rattacher au Néolithique moyen ; elles forment l'extrême ouest d'une nécropole estimée à plus de 200 sépultures. Les coffres des tombes 4, 6 et peut-être 23 sont plus certainement des inhumations en position allongée. La disposition des dalles et la longueur des coffres sont difficilement compatibles avec les cistes. La datation de ces trois structures doit se situer entre le Bronze final et l'âge du Fer.

Le rapport mentionne en outre quatre incinérations du Bronze final. La tombe 17 n'est représentée que par un seul récipient. La tombe 25 figure sur le plan général et fournit un ensemble de mobilier individualisé, probablement incomplet. Les tombes 22 et 29 sont également signalées sur le plan, mais nous ne pou-

vons leur associer qu'une céramique, remplie d'ossements incinérés<sup>7</sup>. Enfin la «tombe 15b» correspond à un ensemble de mobilier qui n'apparaît pas sur le plan, mais qui est localisé à proximité de la tombe 15 et à un niveau supérieur, selon le rapport Hennard.

Compte tenu de ces incertitudes, nous présentons les objets attribués aux structures sur la base du marquage ou du livre d'inventaire du Musée cantonal. Le reste du mobilier, de provenance incertaine, est regroupé sur des planches séparées.

## Structures

### **Tombe 15b**

Cette «tombe» correspond à un lot d'objets «mis au jour à proximité de la tombe n° 15 et au niveau supérieur de celle-ci». Compte tenu de l'inventaire, nous accepterons la dénomination de sépulture, bien que nous n'en ayons aucune preuve. Nous savons d'autant moins s'il s'agit d'une inhumation ou d'une incinération.

#### *Mobilier*

Cette sépulture n'a pas livré de céramique (fig. 29).

[10] anneau en lignite ou sapropélite, section plano-convexe; entier.

[11] anneau de ceinture en bronze, section rhomboïdale irrégulière; traces de décor gravé : registres d'incisions obliques; entier.

[12] crochet de ceinture en bronze de forme elliptique; décor d'incisions obliques (?) difficilement interprétable; corrodé.

#### *Attribution chronologique*

Ensemble daté du HaC classique – fin VIII<sup>e</sup> s. (voir p. 167).

### **Tombe 17**

Le rapport mentionne une incinération associée à plusieurs vases. Elle figure sur le plan d'ensemble et un unique récipient, marqué d'un numéro d'inventaire, porte le numéro de la tombe (fig. 30). Les autres récipients sont absents ou regroupés avec les objets sans localisation.

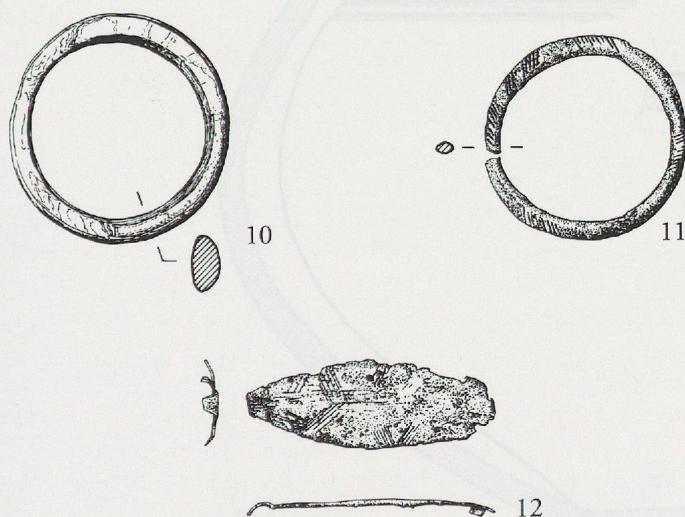


Fig. 29. Vidy-Square, 1962. Mobilier de la tombe 15b, [10] lignite ou sapropélite, [11 et 12] bronze. Éch. 1:2.

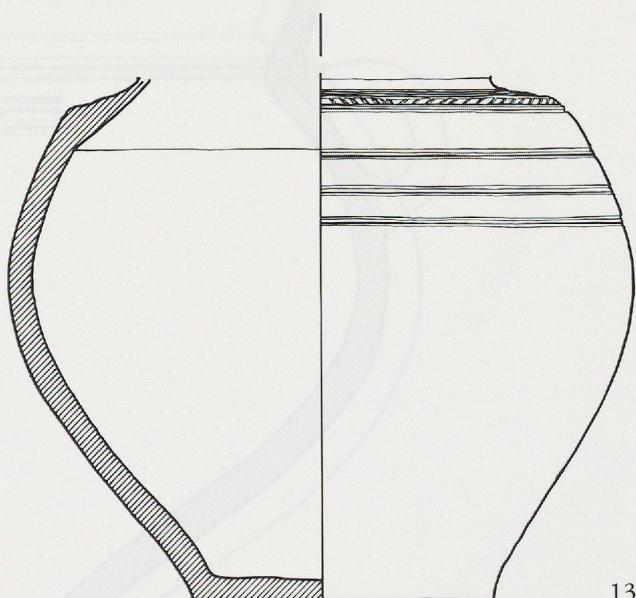


Fig. 30. Vidy-Square, 1962. Mobilier de la tombe 17, ensemble incomplet, [13] céramique. Éch. 1:2.

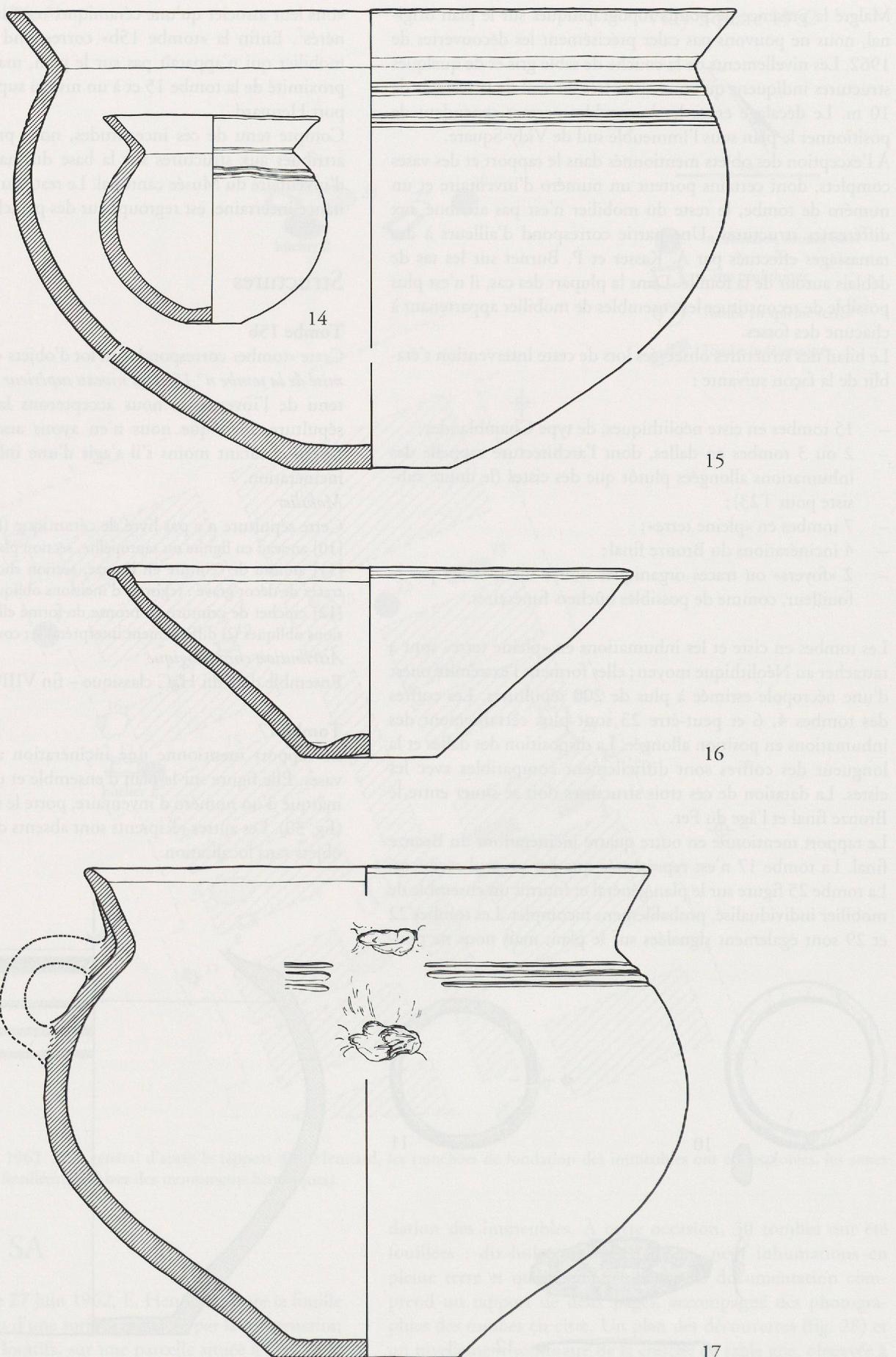


Fig. 31. Vidy-Square, 1962. Mobilier de la tombe 25, ensemble incomplet, [14-17] céramique. Éch. 1:2.

**Mobilier**

Un pot à l'encolure cassée constitue l'unique rescapé du mobilier funéraire.

[13] pot, corps à épaulement, base plate; frise sur l'épaulement composée d'un registre de quatre cannelures, d'une ligne de coups de poinçon obliques, de sens alternés, et d'un registre de deux cannelures, quatre registres de deux incisions sur l'épaule; complet; récipient de taille moyenne : 1,41 l.

[22] pourrait constituer le bord de ce récipient (fig. 33).

*Attribution chronologique*

Ensemble daté du HaB3 récent – fin IX<sup>e</sup> s. (voir pp. 157 et 160).

**Tombe 25***Architecture*

Le rapport mentionne une incinération en fosse recouverte d'une dalle. La présence de faune non brûlée et une bonne quantité d'os incinérés sont des arguments en faveur d'une tombe riche et bien aménagée.

*Mobilier*

Cette sépulture a livré quatre vases complets (fig. 31).

[14] pot, col évasé rectiligne, lèvre aplatie, corps bombé, base en cupule; cannelure à la jonction col/épaule, registre de deux cannelures sur le haut de l'épaule; entier; récipient de petite taille : 0,14 l.

[15] plat creux de forme basse, col évasé rectiligne, lèvre à facettes, corps bombé, base plate; une cannelure à la jonction col/épaule, deux registres de deux cannelures fines sur l'épaule; complet; récipient de grande taille : 4,64 l.

[16] écuelle à corps sinuex, rebord évasé, lèvre à facettes, base plate à fond en couronne; non décorée; entière.

[17] pot à anse, col évasé rectiligne, lèvre à biseau interne, corps bombé, base plate; anse plate sur l'épaule; registre de trois cannelures sur le haut de l'épaule; entier; récipient de grande taille : 3,39 l.

*Anthropologie*

La tombe contenait 485,1 g d'os. Les fragments sont de couleur

gris bleu, correspondant aux stades III et IV de Wahl, quelques-uns montrent un degré de crémation plus élevé. La température de crémation se situe autour de 600-700°C, une partie des membres inférieurs se signale par une anomalie de combustion avec des os noirs, très mal brûlés. Les restes osseux correspondent à un individu robuste de plus de 30 ans et probablement masculin.

*Faune*

Un humérus et un radius non brûlés forment les vestiges du membre antérieur droit d'un capriné (chèvre probable). Malgré l'absence de l'épiphyse proximale de l'humérus et distale du radius, ces os appartiennent à un seul individu subadulte ou adulte d'après la taille et la texture de l'os.

Des traces de découpe sont visibles sur la face interne du radius, au niveau de la partie proximale de la diaphyse. Ces traces attestent d'une désarticulation partielle ou complète de l'articulation du coude.

*Attribution chronologique*

Ensemble daté du HaB3 ancien - début IX<sup>e</sup> s (voir pp. 157 et 160).

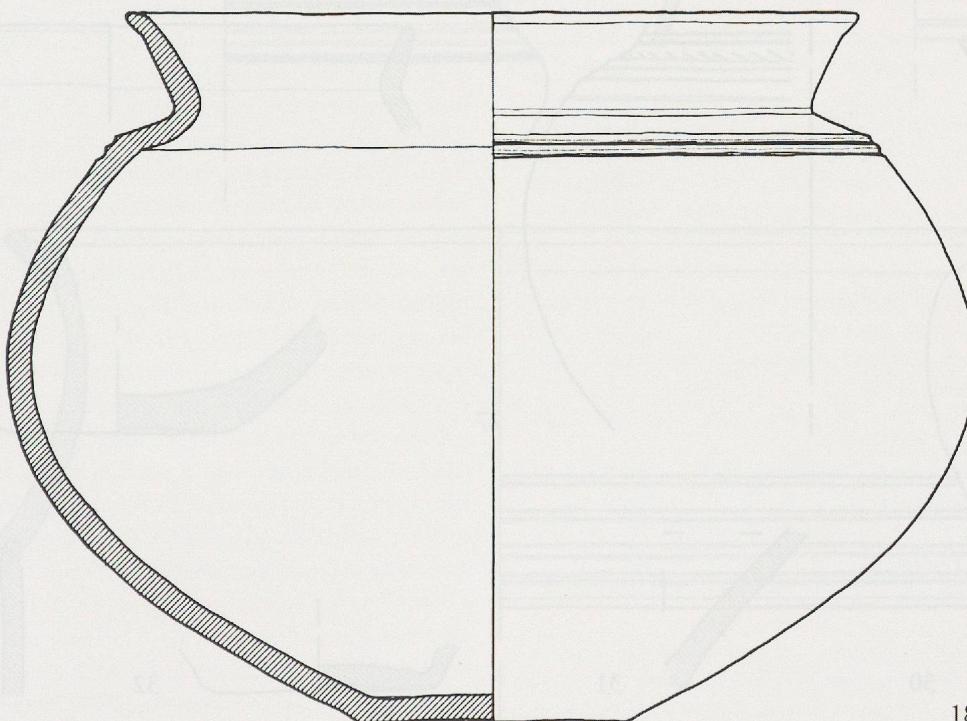
**Tombe 22 ou 29**

Elle se limite à une céramique isolée contenant des os incinérés appartenant à deux individus, un adulte et un enfant. Compte tenu de la présence d'os incinérés, nous supposons qu'ils appartiennent à l'une des deux sépultures mal documentées (T22 ou T29).

*Mobilier*

Comme pour la tombe 17, un seul récipient, mais entier, peut être attribué à l'une ou l'autre sépulture (fig. 32).

[18] pot, col évasé rectiligne avec rebord évasé, lèvre aplatie, corps à épaulement, base plate; registre de deux cannelures sur l'épaulement; entier; récipient de grande taille : 4,58 l.



18

Fig. 32. Vidy-Square, 1962. Mobilier de la tombe 22 ou 29, ensemble incomplet, [18] céramique. Éch. 1:2.

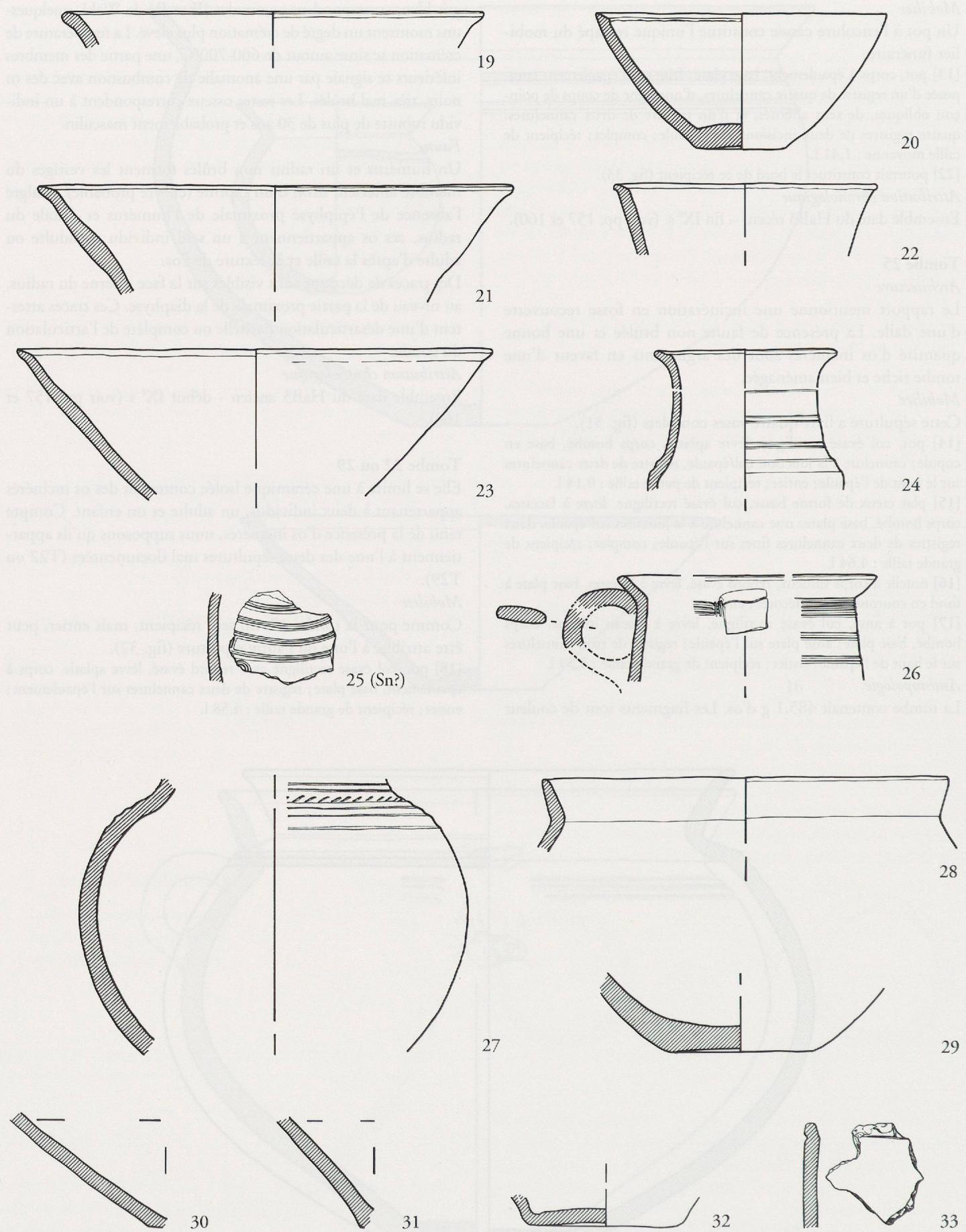


Fig. 33. Vidy-Square, 1962. Mobilier non localisé provenant des sépultures et de ramassages, [19-33] céramique. Éch. 1:2.

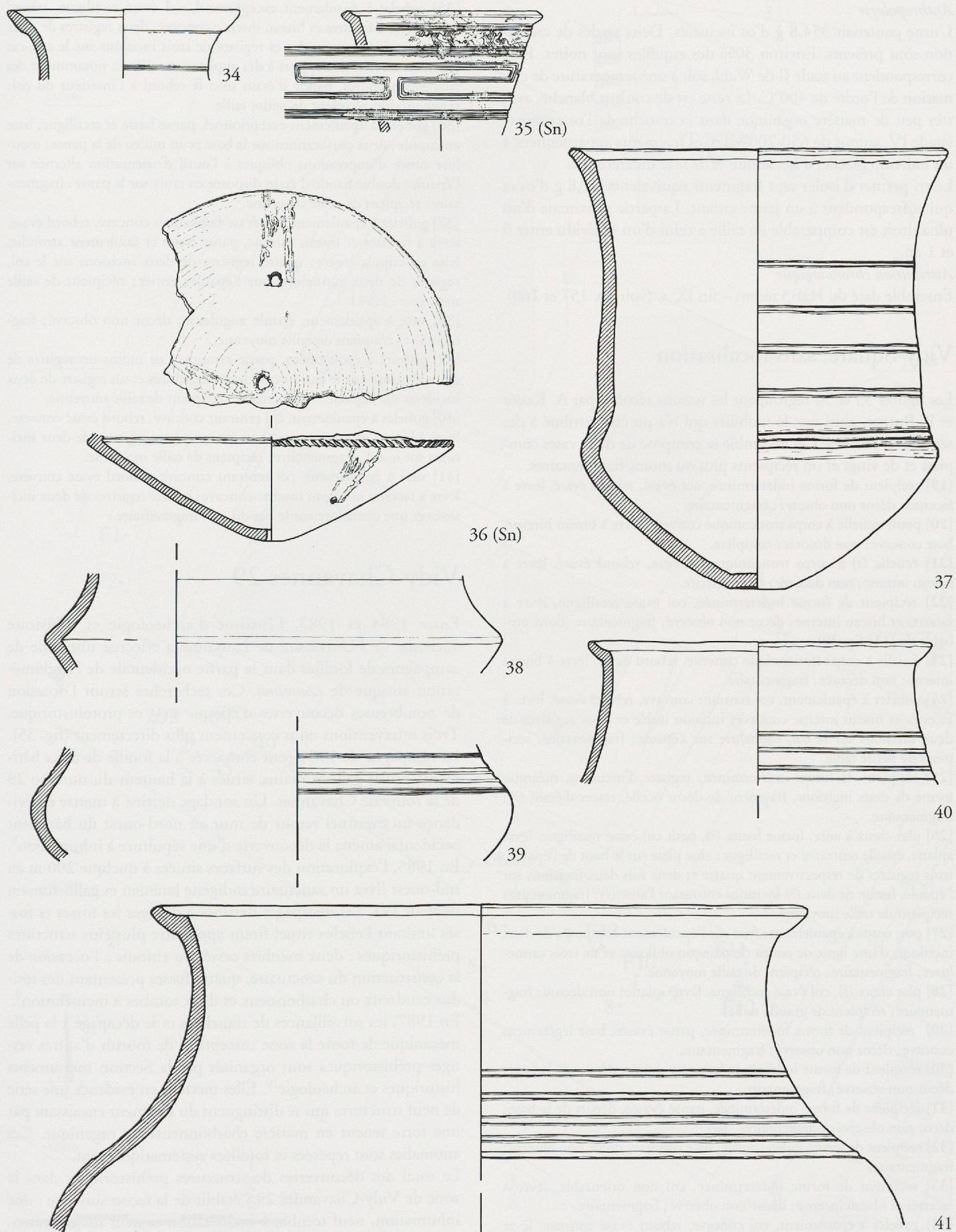


Fig. 34. Vidy-Square, 1962. Mobilier non localisé provenant des sépultures et de ramassages, [34-41] céramique. Éch. 1:2.

### *Anthropologie*

L'urne contenait 354,8 g d'os incinérés. Deux stades de crémation sont présents. Environ 30% des esquilles sont noires. Elles correspondent au stade II de Wahl, soit à une température de crémation de l'ordre de 400°C. Le reste est de couleur blanche, avec très peu de matière organique dans la tranche de l'os compact (stade IV, autour de 650-700°C). Ces fragments appartiennent à un individu gracile, d'âge adulte et de sexe indéterminé.

Le tri permet d'isoler sept fragments équivalents à 2,8 g d'os et qui correspondent à un jeune enfant. La partie proximale d'un ulna droit est comparable en taille à celui d'un individu entre 0 et 1 an.

### *Attribution chronologique*

Ensemble daté du HaB3 récent – fin IX<sup>e</sup> s. (voir pp. 157 et 160).

## Vidy-Square, sans localisation

Les figures 33 et 34 regroupent les tessons récoltés par A. Kasser et P. Burnet, ainsi que le mobilier qui n'a pu être attribué à des sépultures précises. Cet ensemble se compose de deux vases complets et de vingt et un récipients plus ou moins fragmentaires.

[19] récipient de forme indéterminée, col évasé, rebord évasé, lèvre à facettes; décor non observé; fragmentaire.

[20] petite écuelle à corps tronconique convexe, lèvre à biseau interne, base concave; non décorée; complète.

[21] écuelle (?) à corps tronconique convexe, rebord évasé, lèvre à biseau interne; non décorée; fragmentaire.

[22] récipient de forme indéterminée, col évasé rectiligne, lèvre à facettes et biseau interne; décor non observé; fragmentaire (bord probable de [13] fig. 30).

[23] écuelle à corps tronconique convexe, rebord évasé, lèvre à biseau interne; non décorée; fragmentaire.

[24] gobelet à épaulement, col rentrant concave, rebord évasé, lèvre à facettes et biseau interne concave; incision isolée et deux registres de deux incisions sur le col, cannelure sur l'épaule; fragmentaire; récipient de petite taille.

[25] récipient de forme indéterminée; registre d'incisions, méandre formé de deux incisions, fragment de décor ocellé, traces d'étain (?); fragmentaire.

[26] plat creux à anse, forme haute (?), petit col évasé rectiligne, lèvre aplatie, épaupe rentrante et rectiligne; anse plate sur le haut de l'épaule; trois registres de respectivement quatre et deux fois deux incisions sur l'épaule, feston de deux (?) incisions entourant l'anse (?); fragmentaire; récipient de taille moyenne.

[27] pot, corps à épaulement; frise sur l'épaulement composée de deux incisions, d'une ligne de coups de poinçon obliques et de trois cannelures; fragmentaire; récipient de taille moyenne.

[28] plat creux (?), col évasé rectiligne, lèvre aplatie; non décoré; fragmentaire; récipient de grande taille.

[29] récipient de forme indéterminée, panse évasée, base légèrement concave; décor non observé; fragmentaire.

[30] récipient de forme indéterminée, panse évasée, départ de la base; décor non observé; fragmentaire.

[31] récipient de forme indéterminée, panse évasée, départ de la base; décor non observé; fragmentaire.

[32] récipient de forme indéterminée, base concave; décor non observé; fragmentaire.

[33] récipient de forme indéterminée, col non orientable, lèvre à facettes et biseau interne; décor non observé; fragmentaire.

[34] gobelet à épaulement, col concave, rebord évasé convexe, lèvre amincie; au moins un registre de deux incisions sur le haut du col; fragmentaire; récipient de petite taille.

[35] gobelet à épaulement exceptionnel, col évasé rectiligne, rebord évasé, lèvre à facettes et biseau interne concave; deux registres de deux et trois incisions, méandre et registre de trois incisions sur le col, ces éléments servant de support à des applications d'étain notamment des triangles hachurés, bande d'étain sous le rebord à l'intérieur du col; fragmentaire; récipient de petite taille.

[36] gobelet à épaulement exceptionnel, panse basse et rectiligne, base en cupule; deux perforations sur la base et au milieu de la panse; moulure ornée d'impressions obliques à l'outil d'orientation alternée sur l'épaule; double bande d'étain disposée en croix sur la panse; fragmentaire; récipient de taille moyenne.

[37] gobelet à épaulement, col évasé faiblement concave, rebord évasé, lèvre à facettes et biseau interne, panse basse et faiblement arrondie, base en cupule légère; quatre registres de deux incisions sur le col, registre de deux cannelures sur l'épaule; entier; récipient de taille moyenne : 1,34 l.

[38] vase à épaulement, épaupe anguleuse; décor non observé; fragmentaire; récipient de taille moyenne.

[39] gobelet à épaulement, panse arrondie; au moins un registre de deux incisions sur le bas du col, deux cannelures et un registre de deux incisions sur l'épaule; fragmentaire; récipient de taille moyenne.

[40] gobelet à épaulement, col rentrant concave, rebord évasé convexe, lèvre à biseau interne concave; au moins quatre registres de deux incisions sur le col; fragmentaire; récipient de taille moyenne.

[41] vase à épaulement, col rentrant concave, rebord évasé convexe, lèvre à facettes et biseau interne concave; quatre registres de deux incisions et une cannelure sur le bas du col; fragmentaire.

## Vidy-Chavannes 29

Entre 1984 et 1987, l'Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Lausanne a effectué une série de campagnes de fouilles dans la partie occidentale de l'agglomération antique de *Lousonna*. Ces recherches seront l'occasion de nombreuses découvertes d'époque pré- et protohistorique. Trois interventions nous concernent plus directement (fig. 35). La campagne de 1984 était consacrée à la fouille de deux bâtiments privés gallo-romains, situés à la hauteur du numéro 29 de la route de Chavannes. Un sondage destiné à mettre en évidence un éventuel retour de mur au nord-ouest du bâtiment occidental amena la découverte d'une sépulture à inhumation<sup>8</sup>. En 1985, l'exploration des surfaces situées à quelque 200 m au sud-ouest livra un sanctuaire indigène laténien et gallo-romain (secteur IV). Les décapages destinés à dégager les fosses et fos-sés limitant l'enclos rituel firent apparaître plusieurs structures préhistoriques : deux menhirs cassés ou enfouis à l'occasion de la construction du sanctuaire, quatre fosses présentant des résidus cendreux ou charbonneux et deux tombes à incinération<sup>9</sup>. En 1987, les surveillances de tranchées et le décapage à la pelle mécanique de toute la zone susceptible de fournir d'autres vestiges préhistoriques sont organisés par la Section monuments historiques et archéologie<sup>10</sup>. Elles mettent en évidence une série de neuf structures qui se distinguent du sédiment encaissant par une forte teneur en matière charbonneuse ou organique. Ces anomalies sont repérées et fouillées systématiquement.

Le total des découvertes de structures préhistoriques dans la zone de Vidy-Chavannes 29 s'établit de la façon suivante : une inhumation, neuf tombes à incinération et neuf fosses présentant des traces organiques (résidus cendreux, charbons de bois ou os calcinés).



Fig. 35. Vidy-Chavannes 29, 1984-87. Plan général des structures du Bronze final. Au nord, l'inhumation fouillée en 1984 et, au sud, les structures découvertes en 1985 et 1987. Les tombes sont en noir, les fosses en gris (dessin Eric Soutter, Archeodunum SA).

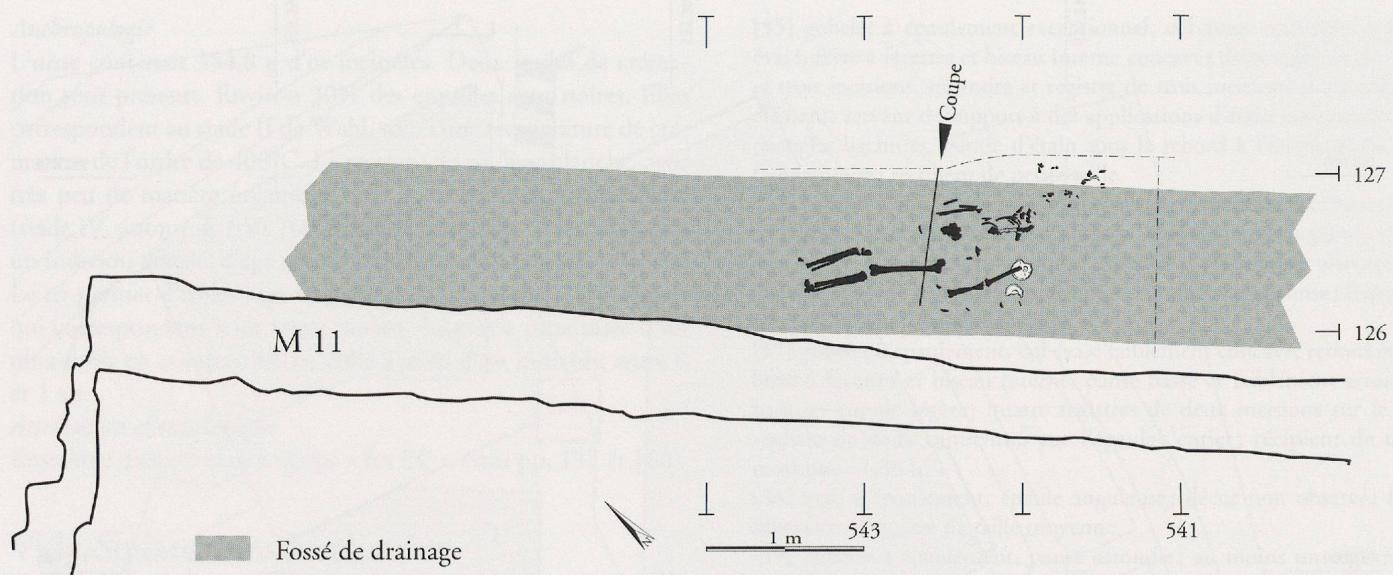


Fig. 36. Vidy-Chavannes 29, 1984. Tombe 1, plan de situation de la sépulture (d'après Paunier *et al.* 1987).

## Vidy-Chavannes 29, les structures funéraires

### Tombe 1-1984

Nous reprenons ici la description publiée en 1987, à laquelle nous avons simplement ajouté quelques commentaires concernant l'interprétation du plan de la tombe<sup>11</sup>.

#### Stratigraphie

Une stratigraphie est établie en travers de l'inhumation, au niveau des membres inférieurs (fig. 36 et 37). L'insertion de la sépulture dans la couche 5a et son comblement par un sédiment de même nature n'a pas permis de reconnaître les limites de creusement de la fosse. La seule trace que l'on peut rattacher à cet événement se marque par une teneur plus forte en gravillons des sédiments entourant le squelette.

Le dépôt des couches 5c à 5e est postérieur à l'installation de la tombe, de même que l'ensemble 2c, correspondant à une couche de démolition du I<sup>er</sup>-IV<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. Deux grosses pierres situées dans les couches 2c et 5a reposaient sur les tibias. Enfin l'implantation du mur M11 en tranchée étroite n'a pas perturbé la sépulture.

Les événements suivants peuvent être restitués :

- creusement de la tombe et dépôt du corps;
- implantation du mur M11 en tranchée étroite, sans perturbation de la sépulture;
- établissement d'un fossé de drainage qui touche le sommet de l'inhumation, le crâne est probablement détruit à cette occasion;
- comblement du fossé, démolition I<sup>er</sup>-IV<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.

#### Architecture et inhumation

La tombe est orientée tête à l'est; aucune trace d'architecture n'a pu être repérée. Le squelette repose en décubitus dorsal, bras le long du corps (fig. 38). Le dépôt de mobilier, deux récipients, se situe à la hauteur de l'épaule gauche.

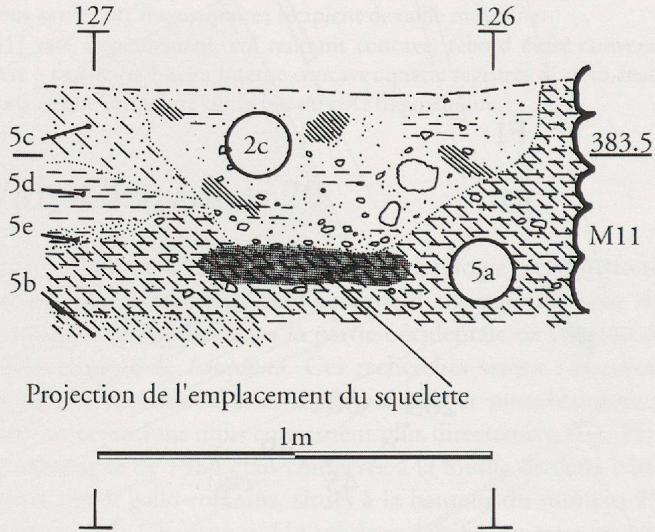


Fig. 37. Vidy-Chavannes 29, 1984. Tombe 1, coupe nord-sud en travers de la sépulture (d'après Paunier *et al.* 1987).

L'essentiel des perturbations causées par l'implantation du fossé bordant le bâtiment touche les os du tronc et du crâne, déplacés vers le nord-est. Les membres conservés ne semblent pas avoir subi de déplacement. Par contre, il manque le coxal gauche et le fémur droit. La dislocation des os des mains et la présence de phalanges ou de métacarpiens au niveau du dépôt des céramiques peut s'expliquer par cette même perturbation, ou par des os sortis du volume initial du corps et signant un effet de paroi sur le bord sud de la tombe. Dans ce second cas, on peut admettre la présence d'une architecture.

Les deux pierres situées sur les tibias peuvent correspondre à un événement postérieur à la mise en place du squelette. Il n'est pas exclu que ces éléments constituent les restes d'une couverture détruite.

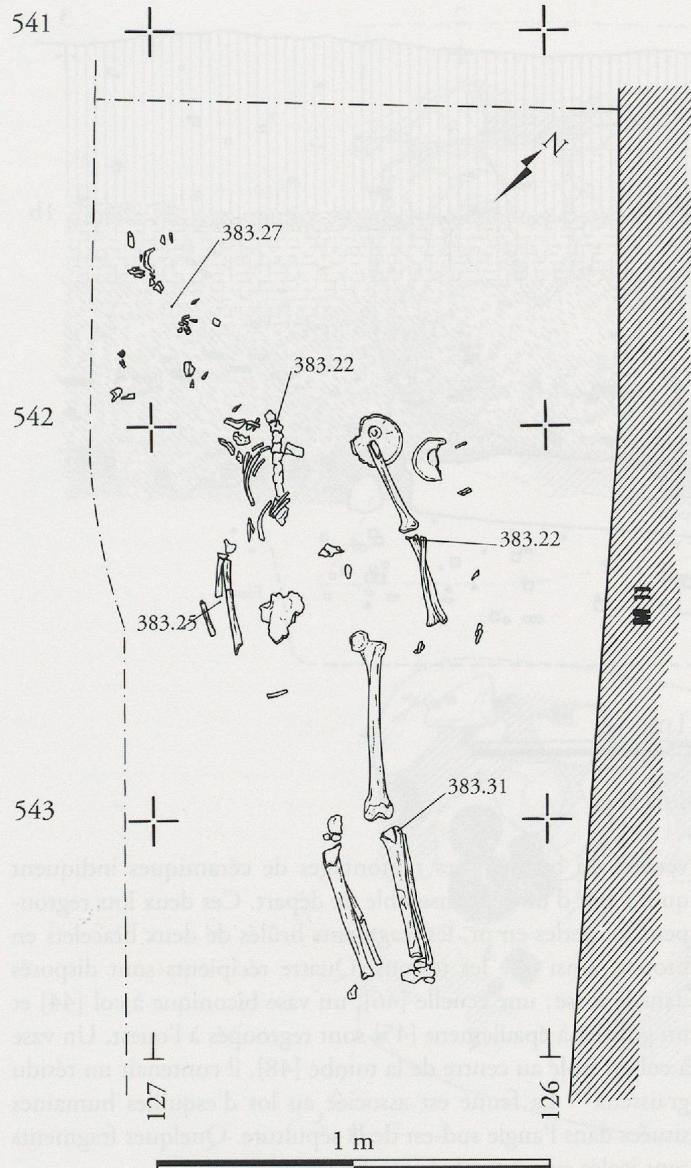


Fig. 38. Vidy-Chavannes 29, 1984. Tombe 1, plan de l'inhumation avec le dépôt de mobilier (d'après Paunier *et al.* 1987).

#### *Anthropologie*

L'absence du crâne, du coxal gauche et le mauvais état de conservation du squelette ne permet pas d'en faire une étude détaillée. Il s'agit d'un individu adulte. La détermination du sexe selon la méthode de Nemeskéri ne repose que sur trois des vingt-deux observations réalisables. L'attribution au sexe masculin est confirmée par la stature élevée (171 cm), au-dessus de la moyenne habituelle pour les hommes et très au-dessus des statures féminines de l'âge du Bronze<sup>12</sup>.

#### *Mobilier*

Le mobilier identifié comprend un vase entier et un fragment de panse (fig. 39).

[42] jatte à petit col évasé et concave, lèvre à biseau interne, corps sinueux à épaule haute, base concave à fond en couronne; registre de trois cannelures sur le bas intérieur du corps; entière; récipient de petite taille : 0,34 l.

[43] récipient de forme indéterminée, panse évasée, base plate; décor non observé; fragmentaire.

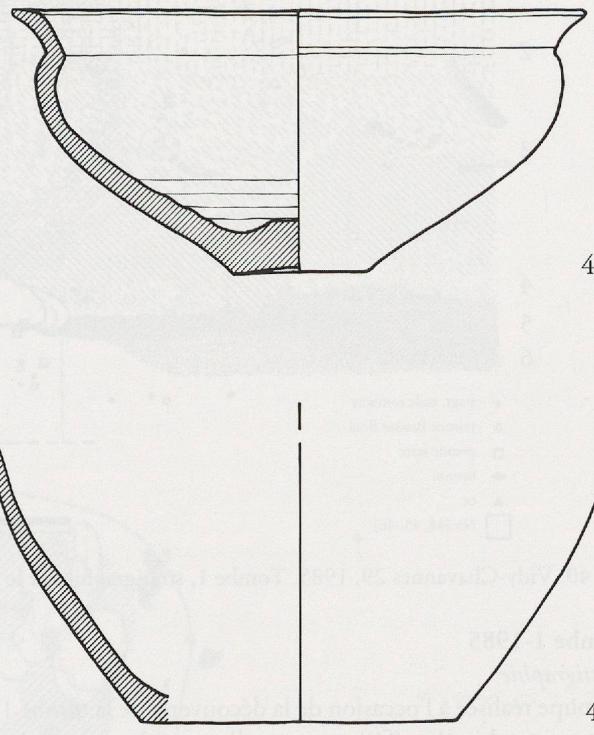


Fig. 39. Vidy-Chavannes 29, 1984. Tombe 1, mobilier céramique. Éch. 1:2.

#### *Attribution chronologique*

Ensemble daté du HaB3 récent – fin IX<sup>e</sup> s. (voir pp. 157 et 160).

#### *Datation absolue*

Datation sur ossements humains.

UtC 7157 : 2797 ± 41 BP

Calibration : 1σ 1000-905 (1,0)

2σ 1050-840 (1,0)

Résultat juste compatible avec la datation typochronologique proposée, l'intervalle <sup>14</sup>C est trop large et décalé vers des dates anciennes.

#### *Remarques*

La nécropole de Lausanne-Vidy (VD) ne fournit pour l'instant que deux inhumations attestées pour le Bronze final. La seconde, à Vidy-Musée romain, n'a pas livré de mobilier. On appellera la présence de trois architectures en dalles à Vidy-Square, dont on ne connaît pas l'attribution chronologique précise, mais qui se situent probablement entre le Bronze final et l'âge du Fer.

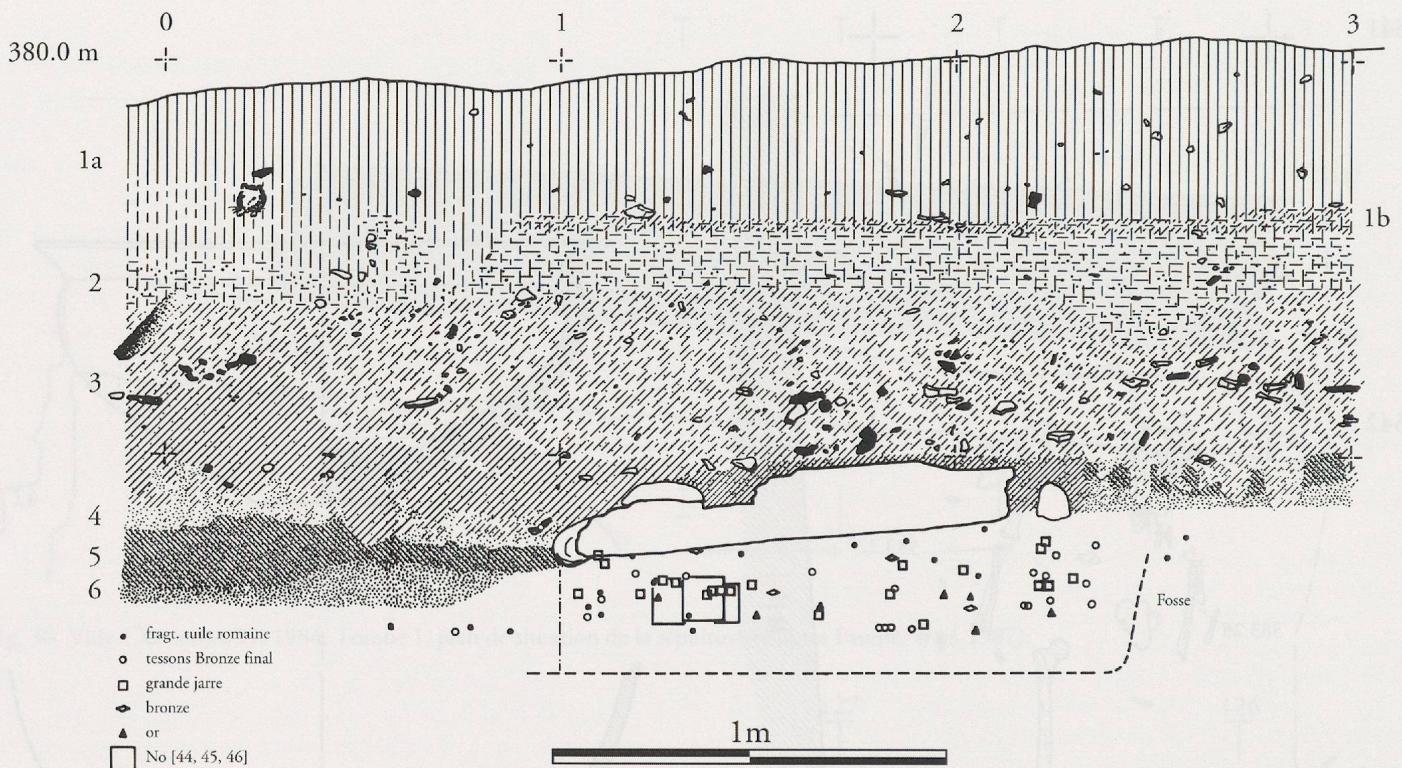


Fig. 40. Vidy-Chavannes 29, 1985. Tombe 1, stratigraphie sur le bord nord de la fosse.

### **Tombe 1-1985**

#### *Stratigraphie*

La coupe réalisée à l'occasion de la découverte de la tombe 1 sert de stratigraphie de référence pour l'ensemble des tombes de Vidy-Chavannes 29 (fig. 40). Les remaniements modernes et gallo-romains ont considérablement réduit la séquence sédimentaire. Le sol du Bronze final n'est pas conservé et la base de la séquence n'est représentée que par les sables et graviers gris surmontés des sables jaunes ou oxydés.

Couche 1a : terre végétale contenant de nombreux nodules de terre cuite antiques et modernes.

Couche 1b : dépôt horizontal humique et argileux.

Couche 2 : dépôt gravilloneux dans une matrice humique et argileuse de couleur brun clair. Quelques tessons gallo-romains.

Couche 3 : dépôts sableux hétérogènes, brun foncé à sa base et recouvrant la tombe. Nombreux fragment de tuiles et tessons gallo-romains. Des trous de piquets sont implantés au bord de la dalle à l'est.

Couche 4 : dépôt sableux. Quelques fragments de tuiles gallo-romaines et traces de perturbations liées à la couche 3 (traces de labours?).

Couche 5 : dépôt de sable fin à grossier, très oxydé, repérable dans l'ensemble du secteur.

Couche 6 : dépôt grossier et non oxydé de sables et graviers gris. Le fond de la tombe atteint ce niveau.

#### *Architecture*

Grâce à la dalle couverture (1,35 m x 0,90 m x 0,11 m), le dépôt à l'intérieur de la structure a été parfaitement préservé (fig. 41).

La fosse rectangulaire de 1,60 m par 1,20 m est conservée sur une profondeur moyenne de 35 cm sous la couverture. Son remplissage de sable hétérogène se distingue par différentes colorations allant du jaune au noir plus ou moins dense.

La répartition des tessons concorde avec les traces sédimentaires et les cendres. Deux ensembles différents, situés dans les angles nord-ouest et sud-est du rectangle, contiennent les vestiges pro-

venant du bûcher. Les remontages de céramiques indiquent qu'il s'agit d'un seul ensemble de départ. Ces deux lots regroupent les perles en or, les fragments brûlés de deux bracelets en bronze, ainsi que les tessons. Quatre récipients sont disposés dans la fosse; une écuelle [46], un vase biconique à col [44] et un gobelet à épaulement [45] sont regroupés à l'ouest. Un vase à col est isolé au centre de la tombe [48], il contenait un résidu graisseux<sup>13</sup>. La faune est associée au lot d'esquilles humaines situées dans l'angle sud-est de la sépulture. Quelques fragments sont isolés au centre de la tombe.

La disposition des pierres à l'intérieur de la structure résulte très probablement de deux effets. Sur le bord est, trois pierres sont alignées et correspondent aux traces sédimentaires et à la présence des esquilles osseuses, elles marquent un effet de paroi avec un angle droit au sud-est. La répartition des autres pierres s'explique par un affaissement des bords de la structure; elles écrasent le récipient [48]. Si l'on admet une architecture en bois, ces blocs correspondraient à un bourrage entre le bord de la fosse et le coffre (fig. 119)<sup>14</sup>.

L'ordonnance des dépôts permet de proposer le scénario suivant :

- creusement de la fosse;
- construction d'un coffrage de bois et bourrage de pierres entre le bord de la fosse et l'architecture en bois;
- dépôt des cendres et des objets personnels du défunt (perles en or, bronze et céramiques cassées) en deux lots : près des céramiques, au nord-ouest et au sud-est;
- mise en place des céramiques complètes, avec un groupe de trois récipients à l'ouest et un récipient isolé dans la moitié est de la fosse;
- fermeture au moyen de la dalle de couverture;
- décomposition du coffrage de bois et chute des pierres à l'intérieur de la tombe.



Fig. 41. Vidy-Chavannes 29, 1985. Tombe 1, plan de la dalle de couverture, organisation des vestiges et des traces organiques, restitution schématique du dépôt des offrandes et extension des restes incinérés. Éch. 1:20.

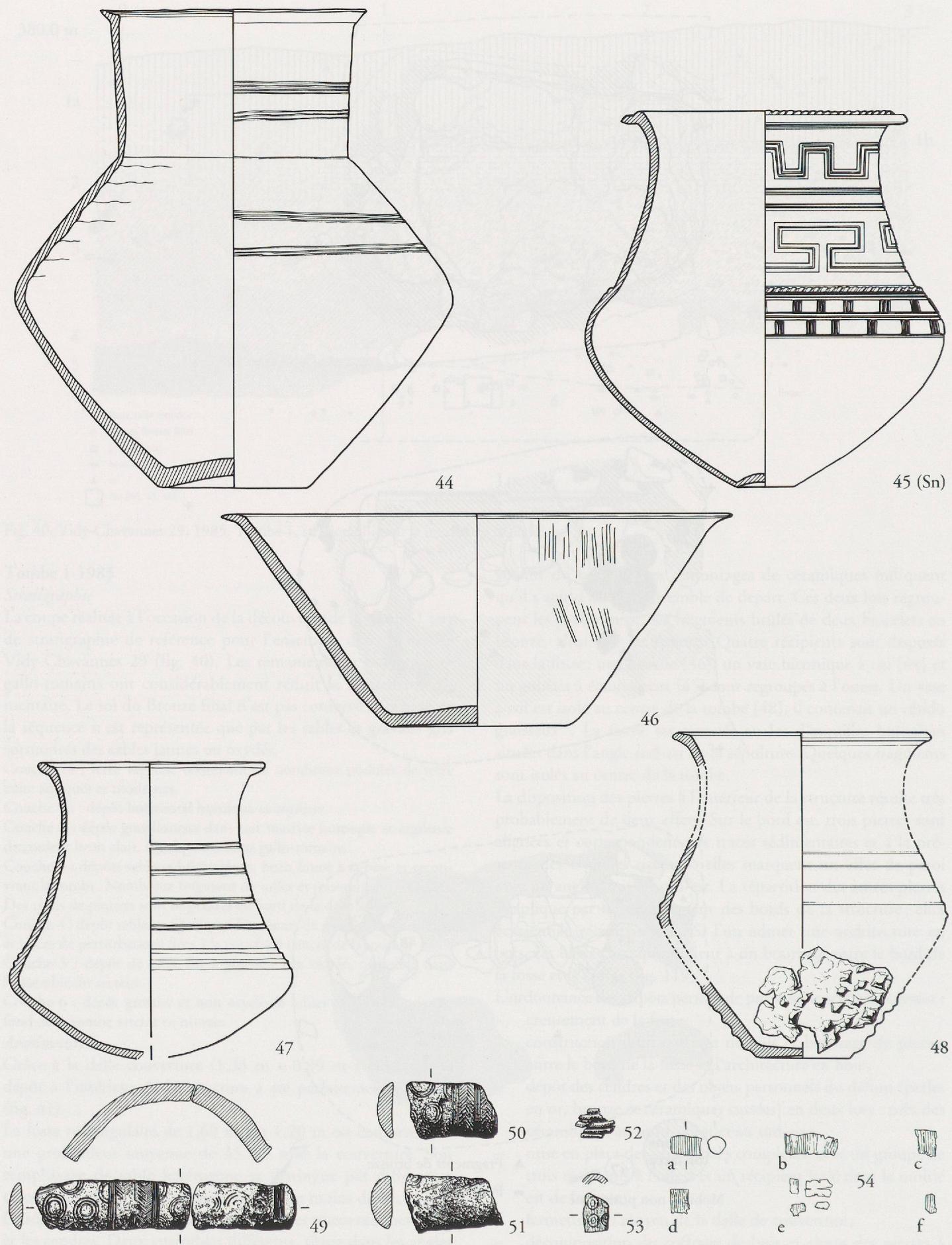


Fig. 42. Vidy-Chavannes 29, 1985. Tombe 1, mobilier : [44-48] céramique, [49-52] bronze, [53] os, [54] or. Éch. 1:2.

### Mobilier

Cette sépulture est dotée d'un très riche mobilier, dont plusieurs fragments de perles en or et de bracelets massifs en bronze, au décor exubérant. Parmi les cinq vases associés, quatre sont complets, et un porte des applications d'étain. Une vingtaine de tessons semblent provenir d'une jarre (fig. 42).

[44] vase à col cylindrique, rebord évasé, lèvre à facettes et biseau interne concave, corps biconique, base concave; deux registres de quatre et trois incisions sur le col, deux registres de trois incisions sur l'épaule; entier; récipient de grande taille : 1,54 l.

[45] gobelet à épaulement exceptionnel, col rentrant concave, rebord éversé convexe, lèvre à facettes, dont une concave, et moulure torsadée interne, panse faiblement arrondie, base en cupule; frise décorative couvrant le col et l'épaule composée d'un registre de deux incisions, d'un registre de créneaux, de deux registres de trois et deux incisions, d'un registre de méandres, d'une moulure ornée d'impressions obliques à l'outil et de deux bandes de décor en métopes, ces éléments servant de support à des applications d'étain; entier; récipient de taille moyenne : 0,98 l.

[46] écuelle à corps tronconique rectiligne, rebord évasé, lèvre à facettes, base plate à fond convexe; non décorée; entière.

[47] gobelet à épaulement, col rentrant concave, rebord évasé convexe, lèvre à facettes et biseau interne concave, panse basse et faiblement arrondie; quatre registres de deux incisions sur le col; registre de trois cannelures sur l'épaule; complet; récipient de petite taille : 0,48 l.

[48] vase à col (?), col rentrant, rebord évasé convexe, lèvre à facettes et biseau interne, panse rectiligne, base plate; au moins trois registres de deux incisions sur l'épaule; pastilles pyramidales couvrantes sur la panse; fragmentaire (reconstitution graphique); récipient de taille moyenne : volume estimé : 0,57 l.

[49] bracelet massif en bronze de type *Cortaillod*, section plano-convexe, extrémité redressée en léger tampon; décor de cercles concentriques en alternance avec des bandes de chevrons encadrées d'incisions parallèles; deux fragments.

[50] bracelet massif en bronze de type *Cortaillod*, plus large que le précédent, forme et décor identiques; un fragment.

[51] bracelet massif en bronze de type *Cortaillod*, section plano-convexe; chevron unique formé par une bande hachurée, traces de cercles concentriques; un fragment.

[52] tube spiralé (?) en fil de bronze, spires déformées; fragmentaire.

[53] perle cylindrique en os; décor de quatre ocelles alignés; fragmentaire.

[54 a-f] perles cylindriques constituées par une feuille d'or finement cannelée et enroulée; six fragments.

**non illustrés** : un vingtaine de tessons de céramique grossière appartenant à au moins une grande jarre.

### Anthropologie

Avec plus de 1100 g d'esquilles incinérées, la tombe 1 livre la plus grosse quantité d'os humains. La conservation est bonne, avec de nombreux fragments de grandes dimensions. La température de crémation se situe autour de 650-700°C (stade IV).

L'estimation du sexe repose sur l'observation de lignes nucales bien marquées sur un fragment d'occipital et sur l'épaisseur de la corticale du fémur qui indique un individu robuste. Par contre l'épaisseur de la voûte crânienne est moyenne, ce qui peut expliquer l'attribution du sujet au sexe féminin publiée par C. Simon<sup>15</sup>.

L'âge au décès se situe autour de 35-45 ans, sur la base de fragments qui présentent des synostoses crâniennes complètement ossifiées, alors que d'autres sont encore libres.

### Faune

Quatre os non brûlés accompagnaient les restes humains. Deux fragments de diaphyses indéterminées appartiennent probablement à un humérus; ils sont accompagnés d'un fragment de tête de petit ruminant ou de porc et d'un fragment de diaphyse de grand ruminant.

### Attribution chronologique

Ensemble daté du HaB1 ancien ou classique – fin XI<sup>e</sup> s. ou début X<sup>e</sup> s. (voir pp. 157 et 158).

### Tombe 2-1985

Un menhir, probablement déplacé à l'époque romaine, et une dalle située au centre de la fosse constituent la couverture de cette sépulture (fig. 43). Malgré les remaniements, le remplissage sous les dalles est intact, conservé sur une profondeur moyenne de 35 cm.

### Architecture

Le dépôt prend place dans une fosse oblongue et irrégulière de 1,95 m de longueur et 0,80 m de largeur. On trouve un remplissage charbonneux limité à la moitié nord de la fosse. Cette trace organique se subdivise en un carré central et un liseré périphérique très dense au nord et à l'ouest. La moitié sud de la structure est colmatée par du sable brun à jaune, très homogène. Deux petites pierres apparaissent au fond de la fosse au sud.

Le dépôt de mobilier se concentre strictement dans la trace organique nord. Il se compose de dix récipients complets et d'une grande jatte, dont l'essentiel des tessons est regroupé au centre de la trace noire. La projection des altitudes du fond des vases permet de distinguer un groupe composé de deux écuelles [59] et [64] et des deux petits gobelets à épaulement [65-66], situés plus haut que les autres. Les céramiques sont organisées par paire ou par triplet de même forme et/ou de même contenance. Au nord se trouve une jatte [57], et au centre, un ensemble constitué de trois écuelles [59, 63, 64] et d'une paire de gobelets à épaulement [65, 66]. L'écuelle [64] contenait un résidu graisseux blanchâtre qui a pu être analysé<sup>16</sup>.

Deux plats creux [67, 69] et un pot [68] sont disposés au sud. Sous ces trois récipients se trouve la majorité des ossements, mêlés au reste du mobilier archéologique, soit un percuteur ou un broyeur [58], trois fragments de bracelets en bronze [60-62], une perle en verre et un fragment d'humérus de porc. Tous ces objets sont en étroite relation avec la trace organique quadrangulaire.

La répartition des esquilles, qui se superposent au carré organique central, les différences d'altitude entre les récipients, la forme générale de la fosse à remplissage double et la présence d'une dalle de couverture permettent de restituer une chambre funéraire ou un coffrage en bois englobant les deux ensembles sédimentaires. Cette hypothèse s'inspire de la T70 de Pully-Chamblaines (VD), très similaire sur le plan de la forme générale et de la répartition des sédiments (voir fig. 78 à 80)<sup>17</sup>.

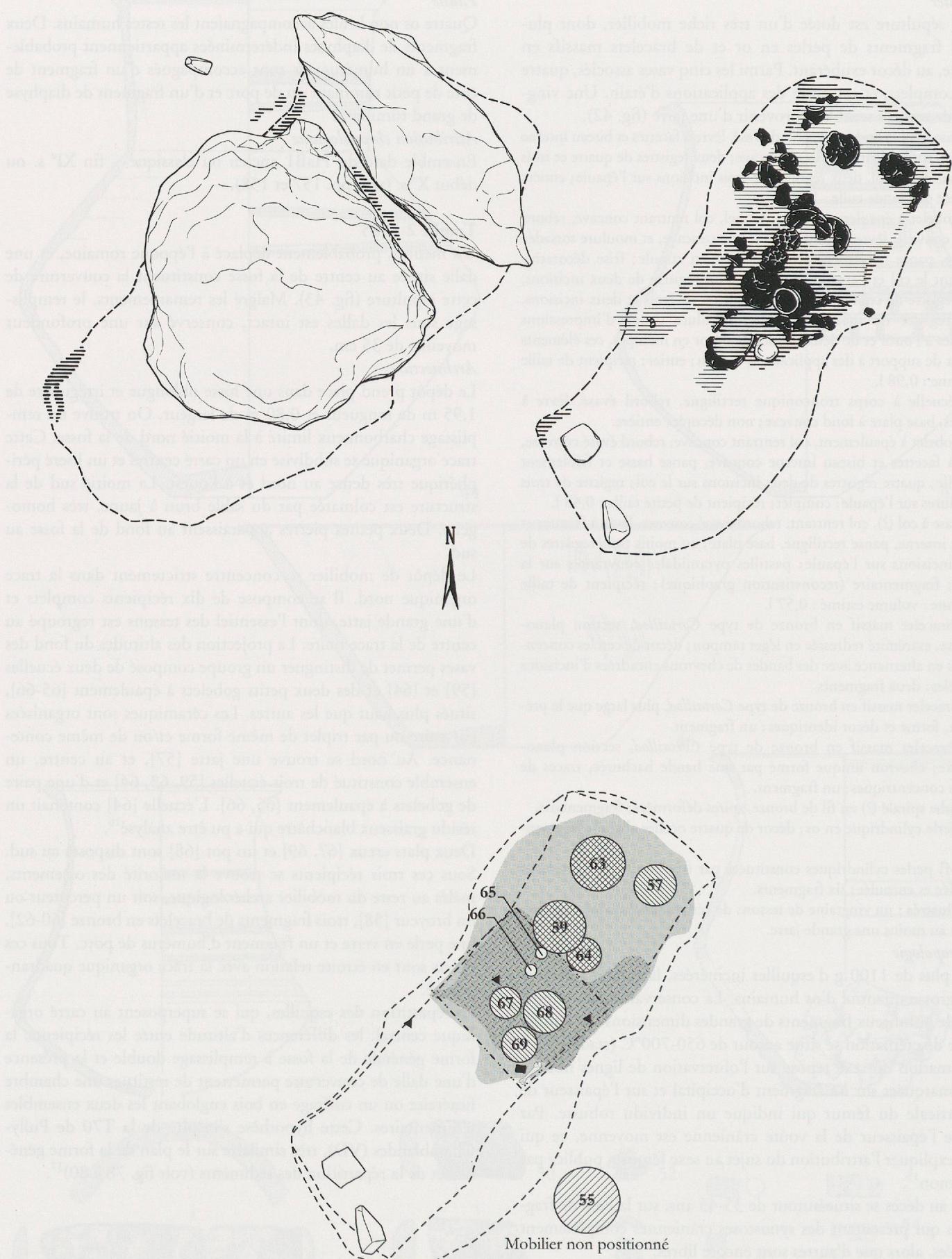


Fig. 43. Vidy-Chavannes 29, 1985. Tombe 2, plan de la dalle de couverture, organisation des vestiges et des traces organiques, restitution schématique du dépôt des offrandes et extension des restes incinérés. Éch. 1:20.

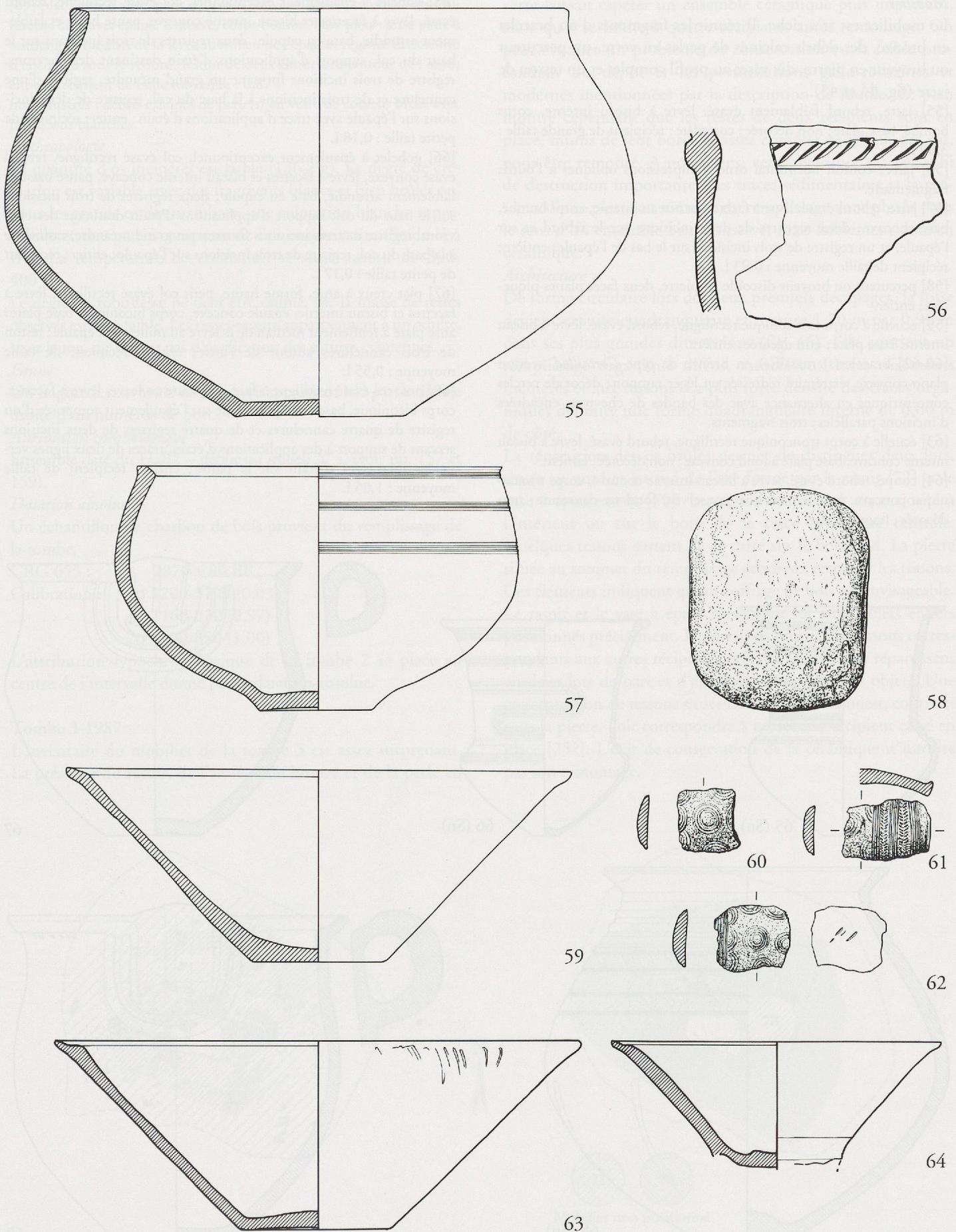


Fig. 44. Vidy-Chavannes 29, 1985. Tombe 2, mobilier : [55-57, 59, 63-64] céramique, [58] pierre, [60-62] bronze. Éch. 1:2.

*Mobilier*

Le mobilier est très riche. Il réunit les fragments d'un bracelet en bronze, des débris calcinés de perles en verre, un percuteur ou broyeur en pierre, dix vases au profil complet et un tesson de jarre (fig. 44 et 45).

[55] jatte, rebord faiblement évasé, lèvre à biseau interne, corps bombé, base plate; non décorée; complète; récipient de grande taille : 3,80 l.

[56] jarre; cordon horizontal orné d'impressions obliques à l'outil; fragmentaire.

[57] jatte, rebord évasé, lèvre à facettes et biseau interne, corps bombé, base concave; deux registres de deux incisions sur le rebord et sur l'épaule, et un registre de trois incisions sur le bas de l'épaule; entière; récipient de taille moyenne : 0,93 l.

[58] percuteur ou broyeur discoïde en pierre, deux faces planes piquées; entier.

[59] écuelle à corps tronconique rectiligne, rebord évasé, lèvre à biseau interne, base plate; non décorée; entière.

[60-62] bracelet(s) massif(s) en bronze de type *Cortaillod*, section plano-convexe, extrémité redressée en léger tampon; décor de cercles concentriques en alternance avec des bandes de chevrons encadrées d'incisions parallèles; trois fragments.

[63] écuelle à corps tronconique rectiligne, rebord évasé, lèvre à biseau interne concave, base plate à fond convexe; non décorée; entière.

[64] coupe, rebord évasé, lèvre à biseau interne concave, corps tronconique concave, base à pied non conservée, fond en couronne; non décorée; fragmentaire.

[65] gobelet à épaulement exceptionnel, col évasé rectiligne, rebord évasé, lèvre à facettes et biseau interne concave, panse basse et faiblement arrondie, base en cupule; deux registres de trois incisions sur le haut du col, support d'applications d'étain dessinant des chevrons, registre de trois incisions formant un grand méandre, registre d'une cannelure et de trois incisions à la base du col, registre de deux incisions sur l'épaule avec trace d'applications d'étain; entier; récipient de petite taille : 0,18 l.

[66] gobelet à épaulement exceptionnel, col évasé rectiligne, rebord évasé convexe, lèvre à facettes et biseau interne concave, panse basse et faiblement arrondie, base en cupule; deux registres de trois incisions sur le haut du col, support d'applications d'étain dessinant des chevrons, registre de trois incisions formant un grand méandre, cannelure à la base du col, registre de trois incisions sur l'épaule; entier; récipient de petite taille : 0,17 l.

[67] plat creux à anse, forme haute, petit col évasé rectiligne, lèvre à facettes et biseau interne, épaulement concave, corps biconique, base plate; anse plate à renflement médian de la lèvre au milieu de l'épaule; feston de trois cannelures autour de l'anse; entier; récipient de taille moyenne : 0,55 l.

[68] pot, col évasé rectiligne à face intérieure concave, lèvre à facettes, corps biconique, base en cupule; frise sur l'épaulement composée d'un registre de quatre cannelures et de quatre registres de deux incisions servant de support à des applications d'étain, traces de deux lignes verticales incrustées d'étain sur la panse; entier; récipient de taille moyenne : 1,05 l.

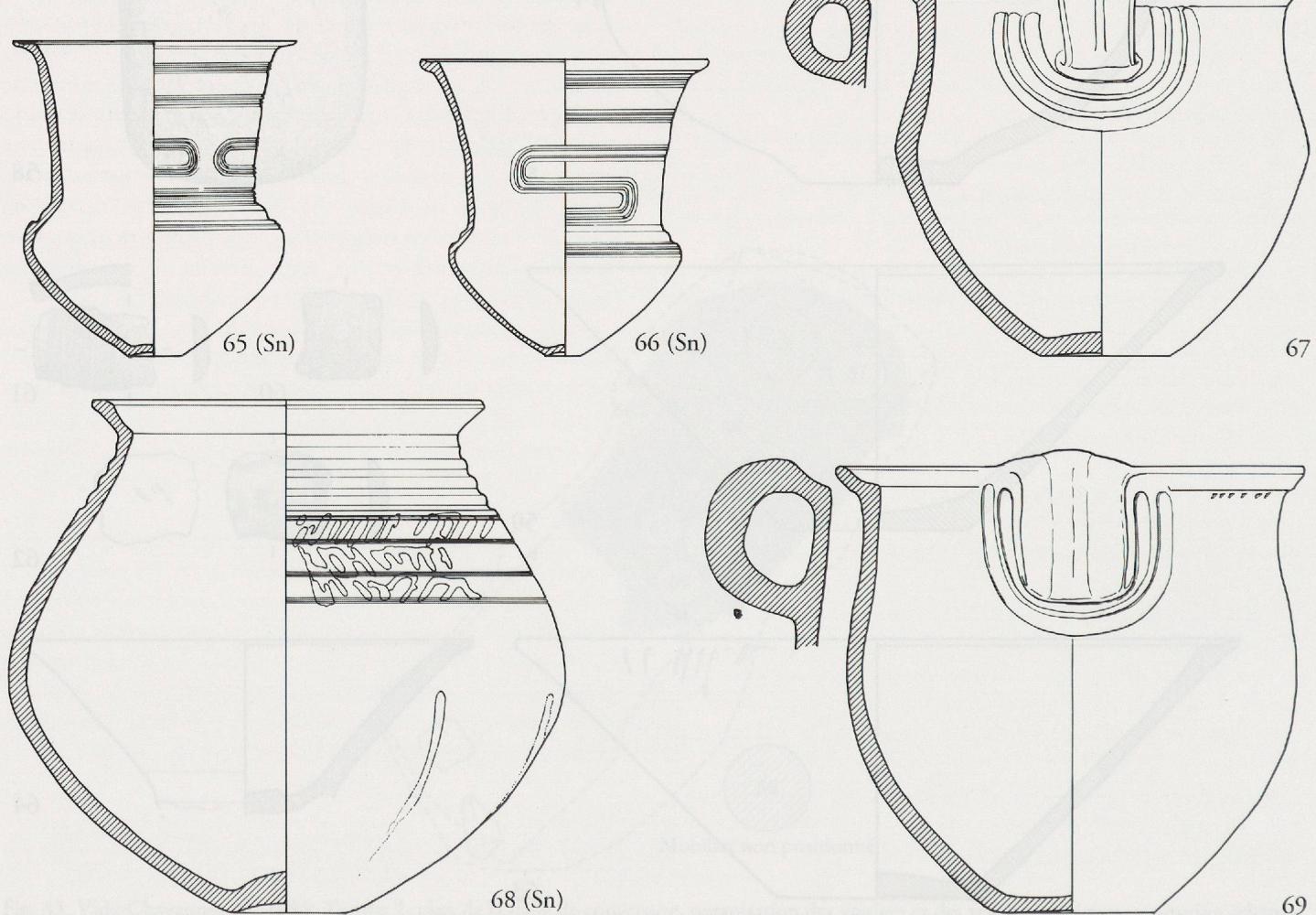


Fig. 45. Vidy-Chavannes 29, 1985. Tombe 2, mobilier : [65-69] céramique. Éch. 1:2.

[69] plat creux à anse, petit col évasé convexe, lèvre à facettes et biseau interne concave, épaulement concave, corps bombé, base plate; anse plate à renflement médian de la lèvre au milieu de l'épaulement; registre discontinu d'encoches sous le rebord, feston de deux cannelures autour de l'anse; entier; récipient de taille moyenne : 0,87 l.

non illustrés : débris calcinés de perle(s) en verre de couleur bleue avec inclusions blanches.

#### *Anthropologie*

La quantité d'os incinérés est faible (136,2 g). Le degré de crémation est variable, avec des fragments blancs et bien brûlés ou, pour les grands os des membres, une coloration blanche superficielle et une partie compacte de l'os encore noire (Stade II à III). La température de crémation se situe autour de 300-400°C.

Le degré de robustesse ne peut être estimé, car la masse de restes observés est trop faible. Les restes osseux appartiennent à un adulte, assez jeune, car il n'y a pas d'ossification des sutures crâniennes.

#### *Faune*

Un fragment non brûlé de diaphyse appartient à la partie distale droite d'un humérus de porc.

#### *Attribution chronologique*

Ensemble daté du HaB2 – début ou milieu X<sup>e</sup> s. (voir pp. 157 et 159).

#### *Datation absolue*

Un échantillon de charbon de bois provient du remplissage de la tombe.

CRG 655 : 2870 ± 80 BP

Calibration : 1σ 1200-1190 (0,03)

1160-930 (0,97)

2σ 1300-850 (1,00)

L'attribution typochronologique de la tombe 2 se place au centre de l'intervalle donné par la datation absolue.

#### **Tombe 3-1987**

L'inventaire du mobilier de la tombe 3 est assez surprenant.

La présence du rasoir, de l'anneau de bronze et de la perle en

verre laissait espérer un ensemble céramique plus important, alors qu'il se limite à quatre récipients après remontage. On peut évoquer un problème de conservation vu la faible profondeur du dépôt et les perturbations gallo-romaines et modernes mentionnées par la description de fouille. Le plan montre cependant que les restes de deux récipients sont en place, munis de leur bord, et assez complet dans l'un des cas, pour être remonté. A notre sens, cette sépulture n'a pas subi de destruction importante. Les traces sédimentaires et la présence d'une pierre au sommet du remplissage vont plutôt dans le sens d'un ensemble bien conservé, mais faiblement doté en céramique.

#### *Architecture*

De forme circulaire lors des deux premiers décapages, la fosse devient ensuite quadrangulaire et mesure 1,20 m par 0,90 m dans ses plus grandes dimensions (fig. 46). Elle contient un remplissage organique diffus, associé aux rares ossements incinérés et aux tessons. La plus forte densité des traces organiques délimite une forme quadrangulaire interne de 0,60 m de côté.

La répartition des os brûlés permet de distinguer deux lots, situés au nord et au sud de l'axe formé par le rasoir [72] et le vase à épaulement [70]. Les tessons se situent en majorité à l'intérieur ou sur le bord de la trace organique centrale. Quelques tessons sortent de ce carré sur le bord sud. La pierre située au sommet du remplissage cendreux recouvre les tessons. Ces éléments indiquent qu'un coffrage de bois est envisageable. Le rasoir et le vase à épaulement sont les seuls objets entiers positionnés précisément. L'anneau en bronze, les tessons correspondants aux autres récipients et les os incinérés se répartissent en deux lots de part et d'autre des deux premiers objets. Une concentration de tessons située dans l'angle sud-ouest, contre et sous la pierre, doit correspondre à un second récipient cassé en place [75?]. L'état de conservation de la céramique n'autorise pas son remontage.

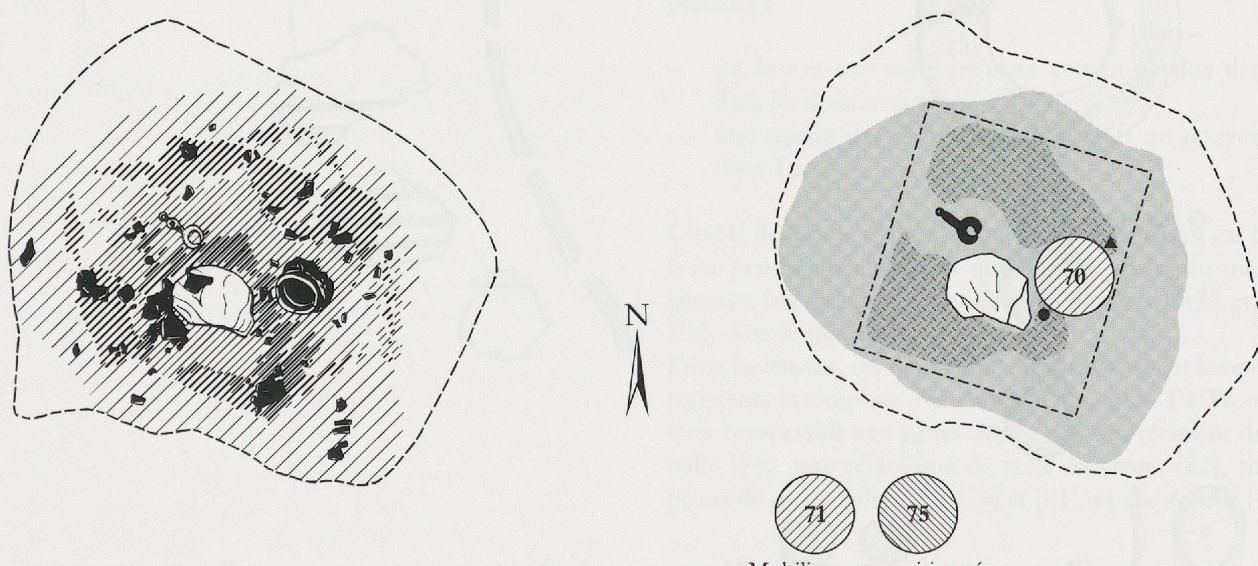


Fig. 46. Vidy-Chavannes 29, 1987. Tombe 3, plan de l'organisation des vestiges et des traces organiques, restitution du dépôt des offrandes et extension des restes incinérés. Éch. 1:20.

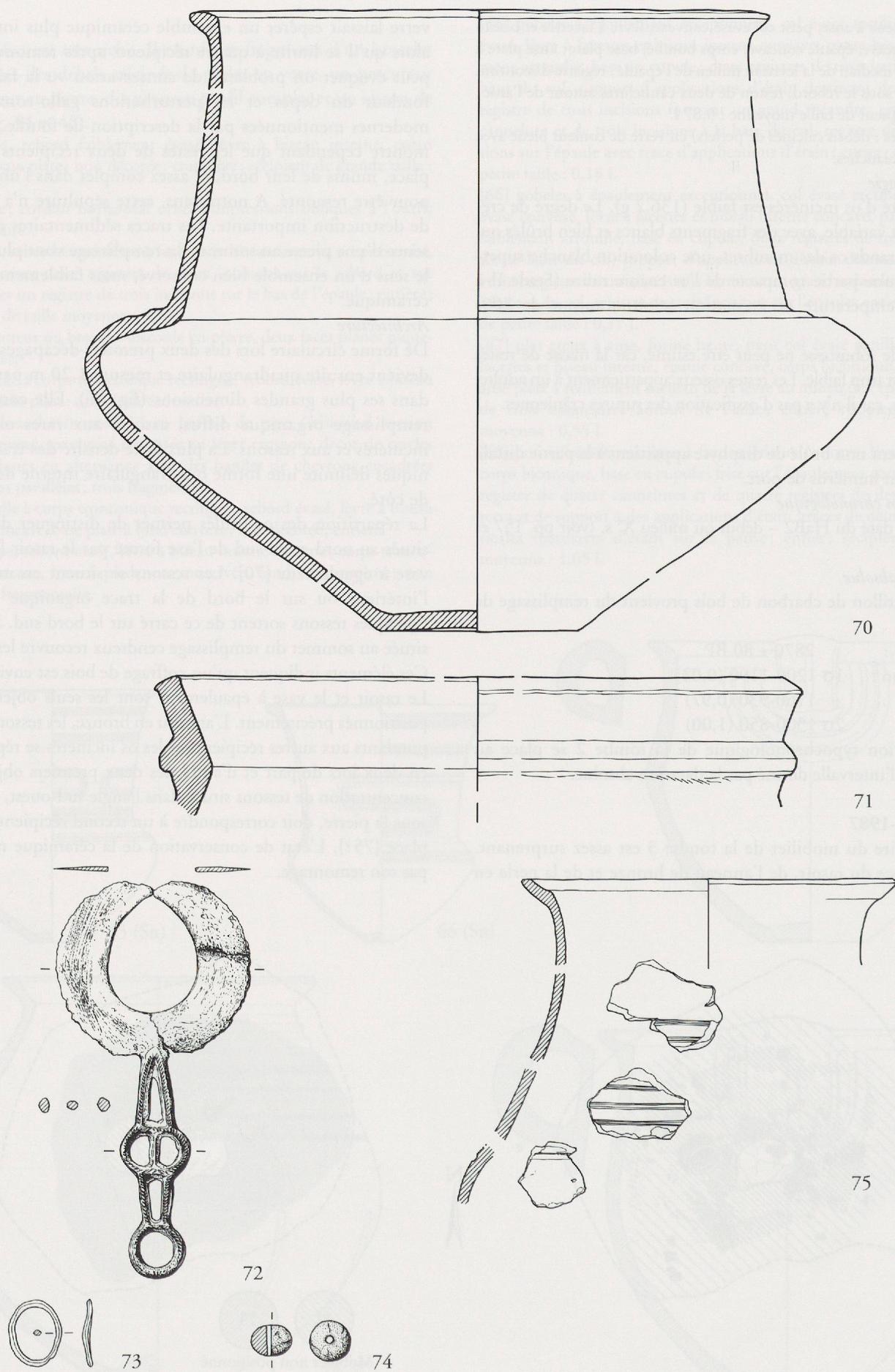


Fig. 47. Vidy-Chavannes 29, 1987. Tombe 3, mobilier : [70,71,75] céramique, [72,73] bronze, [74] verre. Éch. 1:2.

### Mobilier

Le mobilier de cette sépulture est plus modeste que celui des deux précédentes. Il comprend un rasoir, un anneau, une perle en verre, un vase complet et les fragments d'encolure de deux autres (fig. 47).

Le volume des récipients est exceptionnellement grand, il n'y a pas de céramique de petite taille (inférieure à 0,5 l). Par contre, le rapport entre les trois est conservé, avec un récipient de très grande taille [71], un gobelet de taille intermédiaire [70] et un récipient de taille intermédiaire, mais plus petit.[75].

[70] vase à épaulement, col rentrant rectiligne, rebord évasé convexe, lèvre à facettes et biseau interne convexe, épaulement très proéminent, panse basse et rectiligne, base plate; registre de deux cannelures sur l'épaule; complet; récipient de grande taille : 5,6 l.

[71] jarre, petit col évasé rectiligne, lèvre aplatie; cordon lisse à la jonction col/épaulement; fragmentaire.

[72] rasoir en bronze à manche ajouré et anneau terminal; décoré de fines encoches, lame en fer à cheval aux extrémités jointives; entier; plié.

[73] annelet fermé en bronze, irrégulier, section rhomboïdale; non décoré; entier.

[74] perle en verre de forme subsphérique à perforation médiane; non décorée; entière.

[75] gobelet à épaulement, col rentrant concave, rebord évasé convexe, lèvre à facettes et biseau interne concave; au moins trois registres de deux incisions sur le col, cannelure sur l'épaule; fragmentaire; récipient de taille moyenne : contenance estimée de 1 à 1,5 l.

### Anthropologie

La quantité d'ossements est faible (137 g), le degré de crémation se situe autour de 550°C (stade III). Les diaphyses d'os longs présentent une partie compacte contenant encore des résidus organiques noirs et des surfaces grises ou blanches, rarement craquelées.

Nous avons très peu d'éléments pour évaluer l'âge au décès et le sexe. Il s'agit d'un adulte jeune (sutures crâniennes ouvertes), relativement gracile, au regard de l'épaisseur de la voûte crânienne et du fémur.

### Attribution chronologique

Ensemble daté du HaB1 ancien – fin XI<sup>e</sup> s. (voir pp. 157-158).

### Tombe 4-1987 et 6-1987

Des collages de céramiques ont été mis en évidence entre ces deux structures, distantes en plan de 17 m. La tombe 6 est une structure quadrangulaire qui ne contenait plus que quelques tessons, la tombe 4 est une fosse circulaire, avec dépôt de céramiques et de cendres (fig. 48).

#### Architecture

La tombe 4 s'inscrit dans une fosse 0,85 m de diamètre. Les traces organiques denses forment un rectangle interne de 0,60 m par 0,55 m.

La répartition des céramiques voit le dépôt d'une jarre complète au nord, contenant quelques tessons, ainsi qu'une partie des restes osseux. Les autres céramiques sont à l'extérieur de la jarre : au moins deux gobelets à épaulement [79] et [81] et une écuelle [78] dans l'angle sud.

Les esquilles osseuses, en très faible quantité (85 g), sont pour la plupart à l'intérieur de la grande jarre. Le reste accompagne les autres offrandes et se retrouve dans la fosse, vraisemblablement en deux lots.

La forme des traces organiques et l'écrasement de la jarre contre les bords nord et ouest sont des indices permettant de restituer un contenant quadrangulaire en matière périssable disposé dans la fosse circulaire.

La fosse de la tombe 6 est oblongue, elle mesure 1,30 m par 0,85 m. Elle est conservée sur une profondeur n'excédant pas 22 cm. L'extension vers le sud-est s'explique par des destructions modernes lors du décapage à la machine. L'intérieur du remplissage se caractérise par une faible densité de charbons de bois, entourée d'une trace plus dense; elles dessinent une structure quadrangulaire de plus de 0,60 m par 0,40 m, doublée d'un fin liseré de sable gris à l'intérieur.

Le mobilier, partiellement déplacé par la machine, se concentre dans l'angle sud-est. Il se compose d'un bol [77], d'une écuelle [78] et d'un pot [82].

Nous avons regroupé ces deux sépultures sur la base de l'inventaire du mobilier céramique. Les collages entre les deux structures concernent deux récipients distincts : un bol [77] et un vase biconique [82]. Deux hypothèses peuvent expliquer cette présence :

- un bris et une mise en place contemporaine des tessons dans les deux structures;
- une reprise des récipients de T6 pour un nouveau dépôt dans T4.

C'est la deuxième hypothèse que nous choisissons, car la tombe 6 est pratiquement vide et que d'autres fosses du même type peuvent être associées à des dépôts complets (St38 et St19 de Vidy-Musée romain).

Prises isolément, ces deux tombes fournissent des inventaires de récipients incomplets. Par contre, l'ensemble T4/T6 offre une série comparable aux autres dépôts avec un récipient de grande taille [76], une céramique de taille moyenne [82], trois récipients de petite taille [77], [79] et [81], et une écuelle [78].

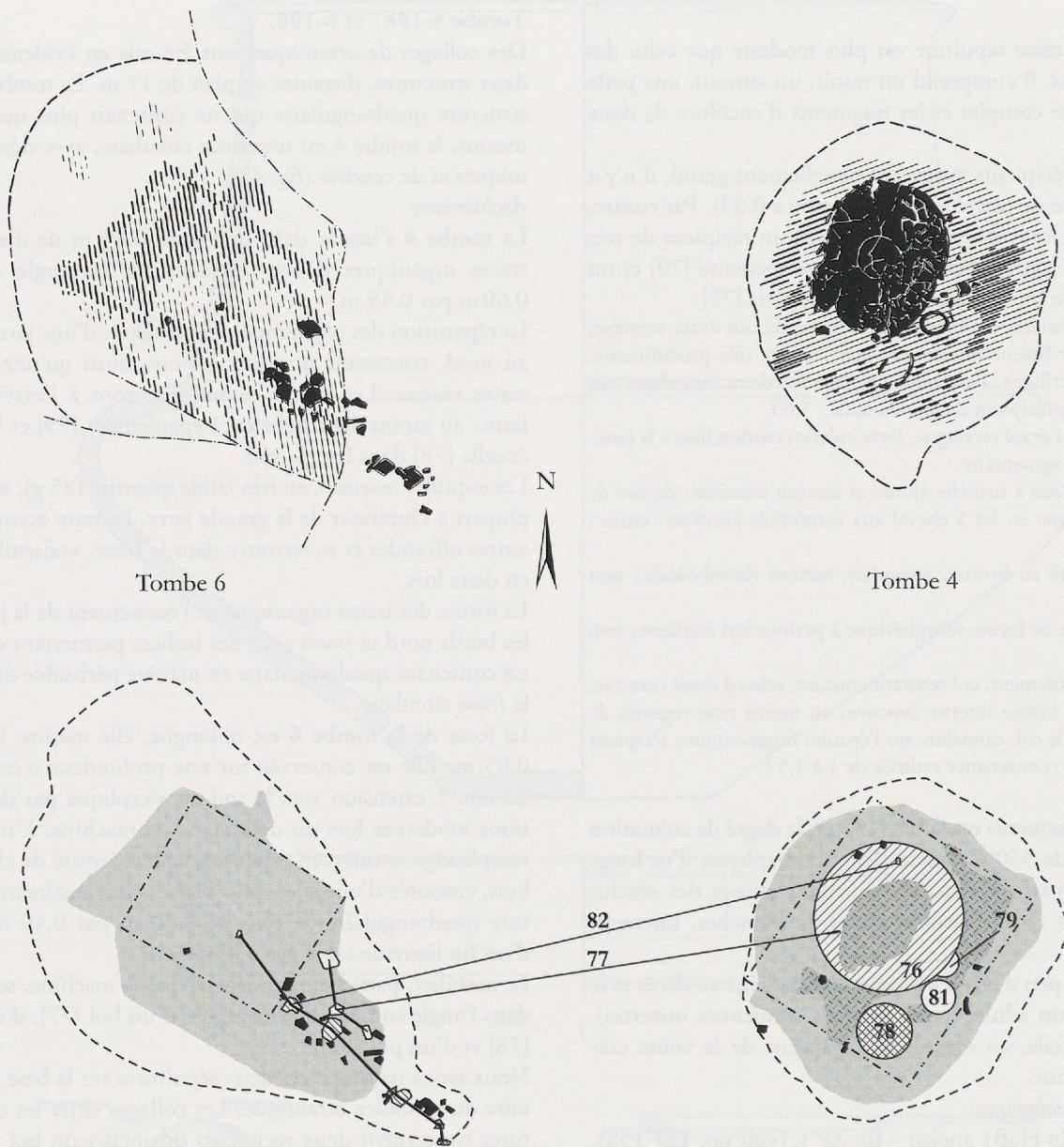


Fig. 48. Vidy-Chavannes 29, 1987. Tombes 4 et 6, plan de l'organisation des traces organiques et du mobilier, restitutions schématiques des dépôts et collages entre les deux structures. Éch. 1:20.

#### Mobilier

À part une lamelle en silex, cet ensemble a livré exclusivement de la céramique, soit deux vases complets et des fragments d'au moins cinq autres récipients. Les remontages indiquent que deux récipients au moins se retrouvent brisés et répartis dans les deux structures (T4 et T6). Nous indiquons entre parenthèses la provenance de chaque pièce et les collages (fig. 49).

[76] jarre, corps biconique, base concave; non décorée; perforation sur le bas de la panse; complète (T4); récipient de grande taille : récipient de grande taille : contenance supérieure à 14 l; (échelle 1:4).

[77] bol à rebord rentrant, lèvre arrondie, base plate; non décoré; complet (remontage T4-T6, l'essentiel des fragments provient de T6); récipient de petite taille : 0,2 l.

[78] écuelle à corps tronconique convexe, rebord évasé, lèvre amincie à biseau interne; non décorée; fragmentaire (T6).

[79] gobelet à épaulure, col rentrant rectiligne (?), rebord évasé, lèvre à facettes et biseau interne concave; au moins deux registres de deux incisions sur le col, deux cannelures sur l'épaule; fragmentaire (T4); récipient de petite taille : contenance estimée inférieure à 0,3 l.

[80] lamelle en silex, retouches discontinues; fragmentaire (T6).

[81] gobelet à épaulure, col rentrant concave (?), rebord évasé, lèvre à facettes et biseau interne concave; au moins deux registres de deux incisions sur le col; fragmentaire (T4); récipient de petite taille : contenance estimée inférieure à 0,3 l.

[82] pot(?), corps bombé; cannelures obliques sur l'épaule; fragmentaire (remontage T4-T6, 3 tessons de T4, 1 tesson de T6); récipient de taille moyenne.

**non illustré**: récipient de forme indéterminée, col évasé rectiligne (?), lèvre aplatie; décor non observé; fragmentaire; possible bord de [76].

#### Anthropologie

La tombe 4 contenait 85 g d'os. L'indice de fragmentation est très élevé, avec un poids moyen par fragment de 0,59 à 0,25 g, si l'on tient compte des esquilles indéterminées. Quelques fragments sont bien brûlés, de coloration blanche à surface craquelée. Le reste présente des résidus organiques noirs dans la tranche de l'os compact, stade III, température de crémation autour de 550°C.

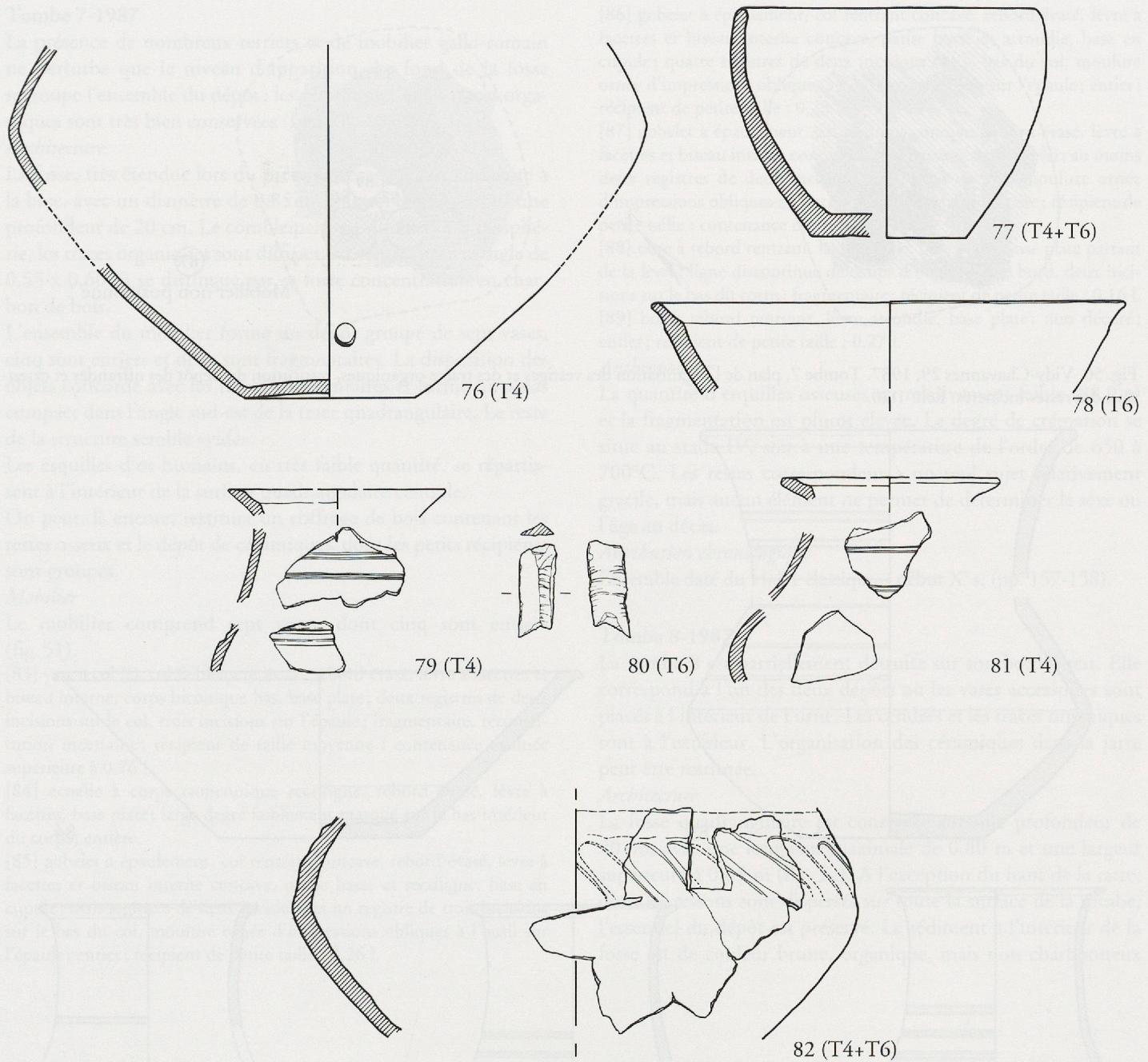


Fig. 49. Vidy-Chavannes 29, 1987. Tombes 4 et 6, mobilier : [76-79, 81, 82] céramique, [80] silex. Provenance : [76, 79 et 81] T4, [78, 80] T6, [77, 82] T4 et T6. Échelle du [76] : 1:4. Éch. 1:2.

La tombe 6 n'a livré que 1,1 g d'os brûlé : il s'agit d'un fragment de crâne et d'un fragment de diaphyse d'os long.

Il n'est pas possible d'estimer le sexe ou l'âge au décès sur la base des fragments présents. Malgré nos tentatives, nous n'avons trouvé aucun collage entre les os des deux tombes !

#### *Attribution chronologique*

Ensemble daté du HaB1 classique – début ou milieu X<sup>e</sup> s. (voir pp. 44 et 158).

#### *Datation absolue*

Échantillon de charbon de bois provenant du remplissage de la tombe.

CRG 809 :  $2630 \pm 50$  BP

Calibration :  $1\sigma$  890-880 (0,05) 850-790 (0,97)

$2\sigma$  920-760 (0,97) 680-660 (0,02)

630-600 (0,02)

Datation tardive par rapport à l'attribution typochronologique proposée, qui se situe vers 920.

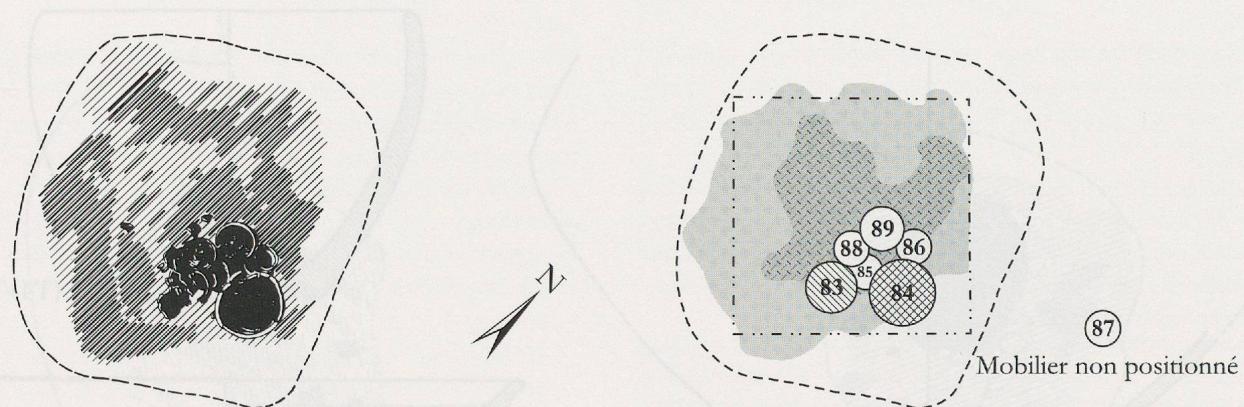


Fig. 50. Vidy-Chavannes 29, 1987. Tombe 7, plan de l'organisation des vestiges et des traces organiques, restitution du dépôt des offrandes et extension des restes incinérés. Éch. 1:20.

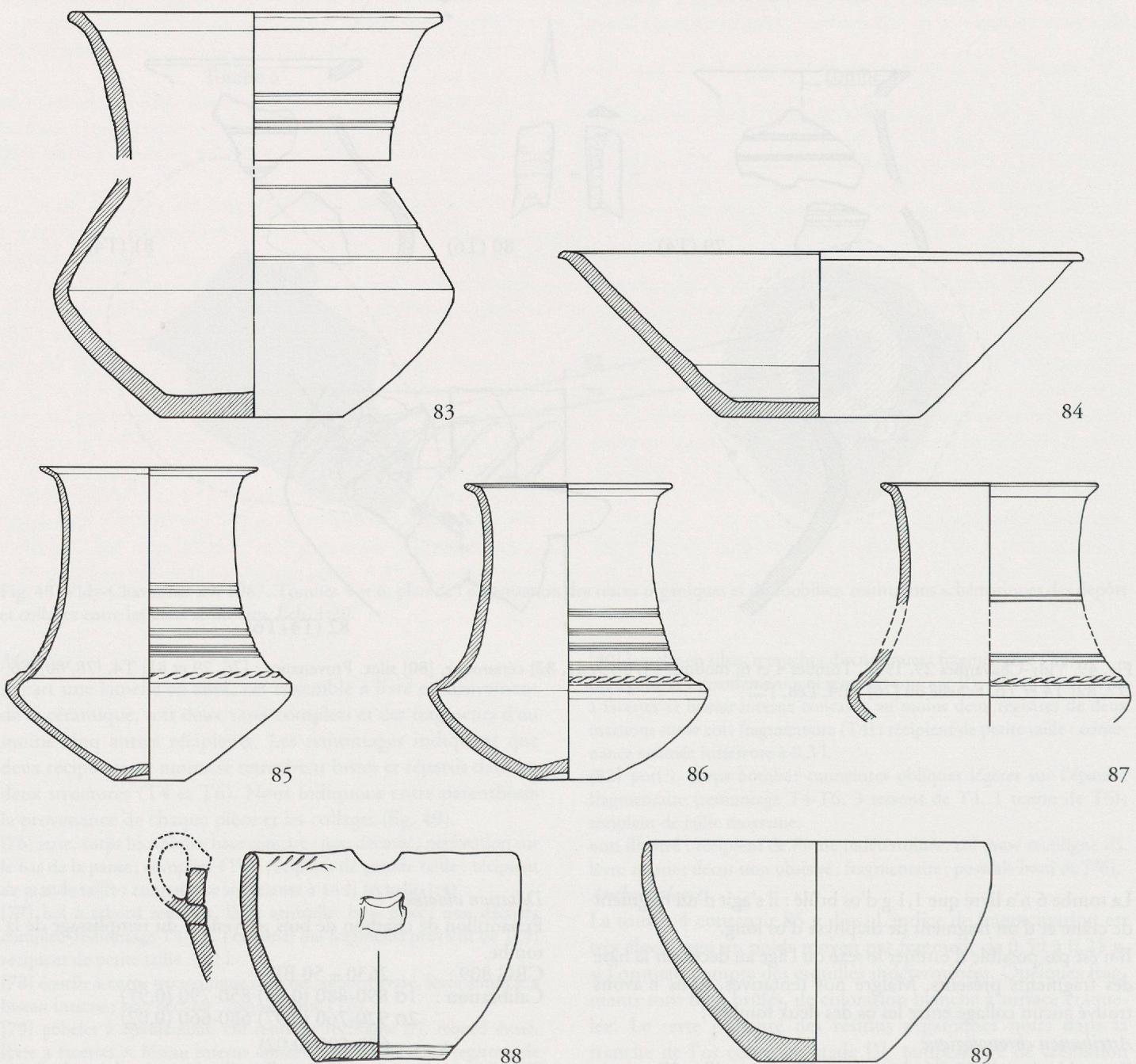


Fig. 51. Vidy-Chavannes 29, 1987. Tombe 7, mobilier céramique. Éch. 1:2.

**Tombe 7-1987**

La présence de nombreux terriers et de mobilier gallo-romain ne perturbe que le niveau d'apparition. Le fond de la fosse regroupe l'ensemble du dépôt; les céramiques et les traces organiques sont très bien conservées (fig. 50).

*Architecture*

La fosse, très étendue lors du premier décapage, est circulaire à la base, avec un diamètre de 0,85 m. Elle est conservée sur une profondeur de 20 cm. Le comblement est double : à la périphérie, les traces organiques sont diffuses, au centre, un rectangle de 0,55 x 0,60 m se distingue par sa forte concentration en charbon de bois.

L'ensemble du mobilier forme un dépôt groupé de sept vases, cinq sont entiers et deux sont fragmentaires. La disposition des objets concorde avec les traces sédimentaires et forme un amas compact dans l'angle sud-est de la trace quadrangulaire. Le reste de la structure semble «vide».

Les esquilles d'os humains, en très faible quantité, se répartissent à l'intérieur de la surface quadrangulaire centrale.

On peut, là encore, restituer un coffrage de bois contenant les restes osseux et le dépôt de céramiques, dont les petits récipients sont groupés.

*Mobilier*

Le mobilier comprend sept vases, dont cinq sont entiers (fig. 51).

[83] vase à col (?), col faiblement évasé, rebord évasé, lèvre à facettes et biseau interne, corps biconique bas, base plate; deux registres de deux incisions sur le col, trois incisions sur l'épaule; fragmentaire, reconstitution incertaine; récipient de taille moyenne : contenance estimée supérieure à 0,76 l.

[84] écuelle à corps tronconique rectiligne, rebord évasé, lèvre à facettes, base plate; large degré faiblement marqué sur le bas intérieur du corps; entière.

[85] gobelet à épaulement, col rentrant concave, rebord évasé, lèvre à facettes et biseau interne concave, panse basse et rectiligne, base en cupule; trois registres de deux incisions et un registre de trois incisions sur le bas du col, moulure ornée d'impressions obliques à l'outil sur l'épaule; entier; récipient de petite taille : 0,26 l.

[86] gobelet à épaulement, col rentrant concave, rebord évasé, lèvre à facettes et biseau interne concave, panse basse et arrondie, base en cupule; quatre registres de deux incisions sur le bas du col, moulure ornée d'impressions obliques à l'outil et cannelure sur l'épaule; entier; récipient de petite taille : 0,23 l.

[87] gobelet à épaulement, col rentrant concave, rebord évasé, lèvre à facettes et biseau interne concave, panse basse et arrondie (?); au moins deux registres de deux incisions sur le bas du col, moulure ornée d'impressions obliques à l'outil sur l'épaule; fragmentaire; récipient de petite taille : contenance estimée 0,24 l.

[88] tasse à rebord rentrant, lèvre aplatie, base plate; anse plate partant de la lèvre; ligne discontinue de coups d'ongle sous le bord, deux incisions sur le bas du corps; fragmentaire; récipient de petite taille : 0,16 l.

[89] bol à rebord rentrant, lèvre arrondie, base plate; non décoré; entier; récipient de petite taille : 0,27 l.

*Anthropologie*

La quantité d'esquilles osseuses est relativement faible (88,9 g) et la fragmentation est plutôt élevée. Le degré de crémation se situe au stade IV, soit à une température de l'ordre de 650 à 700°C. Les restes correspondent à un seul sujet relativement gracile, mais aucun élément ne permet de déterminer le sexe ou l'âge au décès.

*Attribution chronologique*

Ensemble daté du HaB1 classique – début X<sup>e</sup> s. (pp. 157-158).

**Tombe 8-1987**

La tombe 8 est partiellement détruite sur son bord ouest. Elle correspond à l'un des deux dépôts où les vases accessoires sont placés à l'intérieur de l'urne. Les cendres et les traces organiques sont à l'extérieur. L'organisation des céramiques dans la jarre peut être restituée.

*Architecture*

La fosse quadrangulaire est conservée sur une profondeur de 20 cm, avec une longueur maximale de 0,80 m et une largeur supérieure à 0,65 m (fig. 52). A l'exception du haut de la jarre, dont les tessons sont dispersés sur toute la surface de la tombe, l'essentiel du dépôt est préservé. Le sédiment à l'intérieur de la fosse est de couleur brune, organique, mais non charbonneux

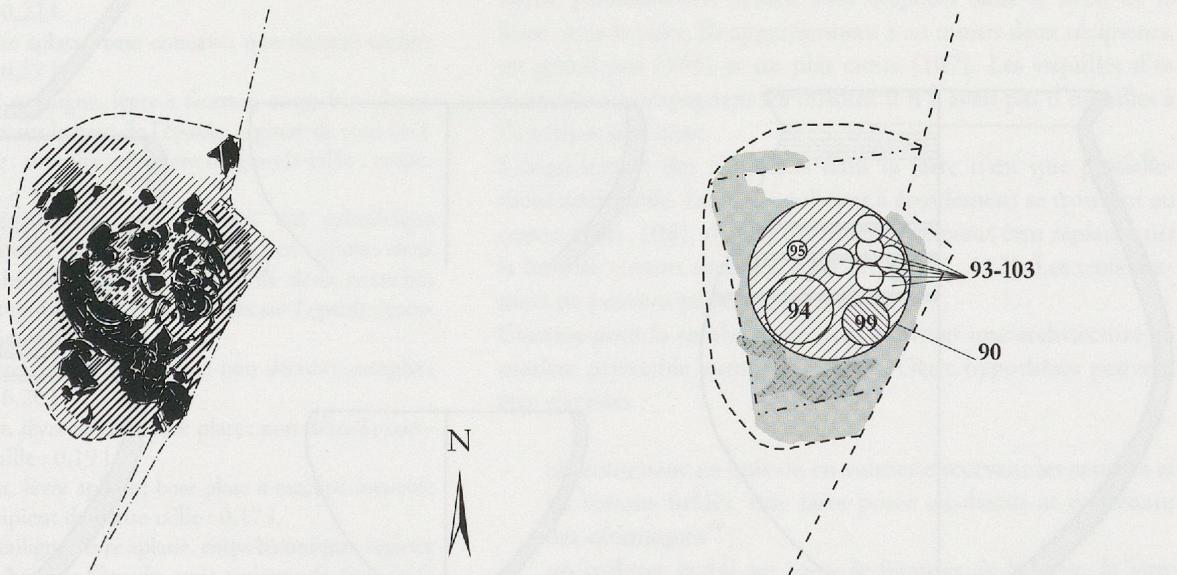


Fig. 52. Vidy-Chavannes 29, 1987. Tombe 8, plan de l'organisation des vestiges et des traces organiques, restitution du dépôt des offrandes et extension des restes incinérés. Éch. 1:20.

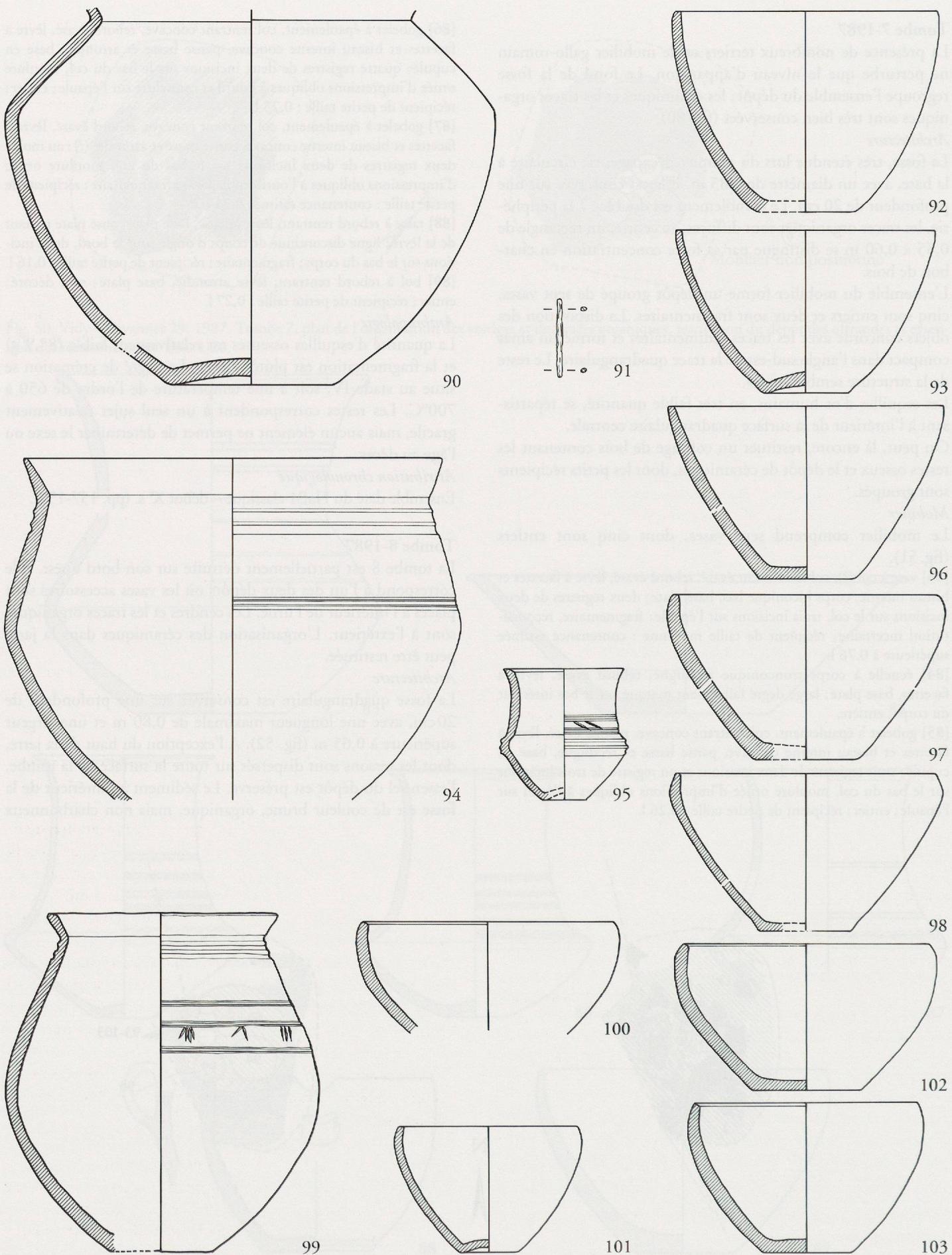


Fig. 53. Vidy-Chavannes 29, 1987. Tombe 8, mobilier : [91] bronze, [90,92-103] céramique. Échelle du [90] : 1:4. Éch. 1:2.

au nord. Au sud de l'urne, une poche contient les os incinérés, un fragment de bronze et des tessons. Cette trace organique se prolonge sur le bord ouest de la structure, elle délimite un angle droit au sud-ouest. Sous la zone organique, quelques traces de rubéfaction ont été repérées en fond de fosse.

Les os calcinés sont en très faible quantité. Quelques esquilles sont dans l'urne, mais l'essentiel du dépôt est mélangé aux sédiments charbonneux à l'extérieur de l'urne, sur le bord sud et sous la jarre.

La disposition des récipients à l'intérieur de la jarre résulte d'un rangement précis (fig. 52). Les bols sont groupés et empilés au nord-ouest [92-103]; le pot [99], le plat creux [94] et le micro-gobelet à épaulement [95] apparaissent «isolés», ou tout au moins séparés des bols. La majorité des tessons épars dans la fosse appartiennent à la grande jarre; ils témoignent de l'affaissement et de l'arasement de la structure. Un bol [92] contenait un résidu graisseux blanchâtre, comparable à ceux des tombes 1-1985 et 2-1985<sup>18</sup>.

L'angle formé au sud-ouest par les traces organiques, la répartition des tessons correspondant aux traces sédimentaires, indiquant un écrasement de la jarre à l'intérieur d'une structure quadrangulaire, sont des éléments que nous retenons pour restituer un coffre en matière périssable autour de la jarre. Le scénario du dépôt dans la fosse s'établit de la façon suivante :

- creusement d'une fosse quadrangulaire;
- mise en place d'un coffrage en bois;
- dépôt des cendres, ou d'une très faible quantité d'esquilles, et d'un fragment d'épingle en bronze dans le coffre;
- dépôt d'une jarre contenant les offrandes céramiques sur les cendres.

#### Mobilier

Cette sépulture contient de petits fragments de tige d'épingle en bronze, sans identification possible du type, et treize vases, dont onze au profil complet (fig. 53).

[90] jarre, col évasé, corps biconique à épaule haute, base concave; non décorée; complète; récipient de grande taille : 13,52 l; (échelle 1:4)

[91] tige d'épingle en bronze; non décorée; fragment très corrodé.

[92] bol, sans rebord, lèvre aplatie, base plate; non décoré; complet; récipient de petite taille : 0,22 l.

[93] bol, sans rebord, lèvre aplatie, base concave; non décoré; entier; récipient de petite taille : 0,17 l.

[94] plat creux, col évasé rectiligne, lèvre à facettes, corps biconique; registre de trois cannelures sur le haut de l'épaule, registre de trois incisions sur le bas de l'épaule; complet; récipient de grande taille : contenance estimée 1,93 l.

[95] micro-gobelet à épaulement exceptionnel, col cylindrique concave, lèvre à biseau interne, panse arrondie, base en cupule; deux registres de deux incisions reliés par un registre de deux encoches obliques à la base du col, registre de deux cannelures sur l'épaule; complet; récipient de très petite taille : 0,03 l.

[96] bol, sans rebord, lèvre aplatie, base plate; non décoré; complet; récipient de petite taille : 0,20 l.

[97] bol à rebord rentrant, lèvre aplatie, base plate; non décoré; complet; récipient de petite taille : 0,19 l.

[98] bol à rebord rentrant, lèvre aplatie; base plate à raccord incurvé; non décoré; complet; récipient de petite taille : 0,17 l.

[99] pot, petit col évasé rectiligne, lèvre aplatie, corps biconique; registre de deux cannelures sur le haut de l'épaule, trois registres de deux incisions sur le bas de l'épaule, entre les deux registres du bas, motifs alter-

nés de deux incisions en chevrons et de trois incisions verticales; complet; récipient de taille moyenne : contenance estimée 0,67 l.

[100] bol à rebord rentrant, lèvre aplatie; non décoré; fragmentaire; récipient de petite taille 0,16 l.

[101] bol à rebord rentrant, lèvre aplatie, base en cupule; non décoré; entier; récipient de petite taille : 0,06 l.

[102] bol à rebord rentrant, lèvre aplatie, base plate; non décoré; entier; récipient de petite taille : 0,15 l.

[103] bol à rebord rentrant, lèvre à biseau interne, base plate; non décoré; entier; récipient de petite taille : 0,13 l.

#### Anthropologie

Le poids total des ossements est de 26,6 g, les fragments conservés sont bien incinérés, stade IV, correspondant à une température de crémation de l'ordre de 650-700°C.

La fragmentation, avec un poids moyen par esquille de l'ordre du demi-gramme, et la très faible quantité n'autorisent pas une détermination anthropologique précise.

#### Attribution chronologique

Ensemble daté du HaB2 – fin X<sup>e</sup> s. (voir pp. 157 et 160).

#### Tombe 9-1987

La structure est bien conservée et le dépôt des récipients à l'intérieur de la jarre est complet; les cendres et les esquilles d'os humains sont également préservées sous la jarre. L'organisation des céramiques à l'intérieur de l'urne ne peut être que partiellement restituée. La qualité des observations est ici excellente, notamment par la mise en évidence à la fouille d'une structure quadrangulaire à la base du remplissage, marquée par des traces charbonneuses.

#### Architecture

La fosse circulaire de 0,70 m de diamètre est conservée sur une profondeur de 27 cm. Son comblement est double. L'intérieur de l'urne est colmaté par du sable jaune propre. L'extérieur est formé d'un mélange de sable et de résidus organiques noirs. Ces derniers forment une trace quadrangulaire de 45 cm de côté, très dense sous la jarre, et qui se poursuit sur une profondeur de 5 à 7 cm (fig. 54).

La répartition des tessons indique que les récipients fragmentaires, partiellement brûlés, sont disposés dans le fond de la fosse, sous la jarre. Ils appartiennent à au moins deux récipients, un grand pot [105] et un plat creux [107]. Les esquilles d'os incinérés accompagnent les tessons, il n'y avait pas d'esquilles à l'intérieur de l'urne.

L'organisation des récipients dans la jarre n'est que partiellement restituée. Les deux gobelets à épaulement se trouvent au centre [106, 108], d'autres récipients peuvent être replacés sur la base de tessons situés en plan [109, 112, 113]. Les trois derniers ne peuvent pas être positionnés.

Comme pour la tombe 8, on peut restituer une architecture en matière périssable autour du dépôt. Deux hypothèses peuvent être retenues :

- un contenant en bois ou en vannerie recevant les cendres et les tessons brûlés, une jarre posée au-dessus et contenant des céramiques<sup>19</sup>;
- un coffrage établi sur toute la hauteur de la fosse, la jarre reposant directement sur les restes de la crémation.

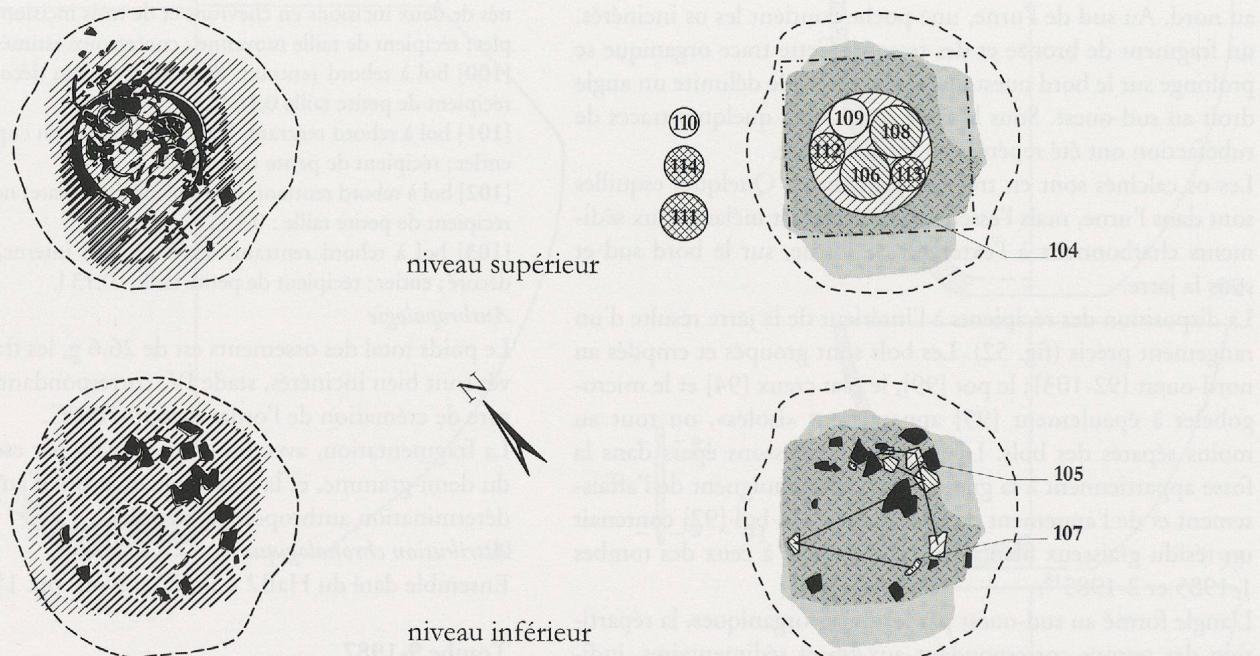


Fig. 54. Vidy-Chavannes 29, 1987. Tombe 9, plan de l'organisation des vestiges et des traces organiques au niveau des récipients complets (niveau supérieur) et sous la jarre (niveau inférieur). Restitution du dépôt des offrandes et extension des restes incinérés. Éch. 1:20.

#### Mobilier

Le mobilier de cette tombe comporte onze vases, dont cinq sont complets (fig. 55).

[104] jarre, panse évasée, base plate; fragmentaire; récipient de grande taille; (échelle 1:4).

[105] grand pot, col évasé rectiligne, lèvre à facettes et biseau interne; registre de quatre cannelures sur le haut de l'épaule; fragmentaire.

[106] gobelet à épaullement, col rentrant concave, rebord évasé, panse haute et arrondie, base en cupule; registre de deux cannelures sur le bas du col; complet; récipient de taille moyenne : 0,83 l.

[107] plat creux, petit col évasé rectiligne, lèvre arrondie, corps biconique, base plate; non décoré; fragmentaire; récipient de taille moyenne : 0,6 l.

[108] gobelet à épaullement, col concave, panse basse et arrondie, base en cupule; au moins deux registres de deux incisions sur le bas du col, registre de deux cannelures sur l'épaule; fragmentaire; récipient de taille moyenne : contenance estimée 0,92 l.

[109] plat creux, petit col évasé rectiligne, lèvre aplatie, corps biconique à épaulement haute, base plate à fond convexe; impressions digitales irrégulières et obliques, couvrant la panse et le bas de l'épaule; complet; récipient de petite taille : 0,29 l.

[110] plat creux, petit col évasé rectiligne, lèvre aplatie, corps bombé, base plate à fond convexe; incision sur le haut de l'épaule; complet; récipient de petite taille : 0,12 l.

[111] récipient de forme indéterminée, panse évasée; décor non observé; fragmentaire.

[112] petite écuelle à corps tronconique convexe, rebord évasé, lèvre à biseau interne, base plate; non décorée, traces de modelage sous le rebord; entière.

[113] petite écuelle à corps tronconique convexe, lèvre irrégulière, base plate; non décorée; fragmentaire.

[114] petite écuelle à corps tronconique convexe, lèvre irrégulière, base plate; non décorée; entière.

#### Anthropologie

Le poids total des os conservés est de 89 g, l'ensemble est bien brûlé, avec quelques traces de résidus organiques noirs dans l'os compact des diaphyses. La température de crémation se situe aux environs de 550-600°C (stade III).

Les esquilles conservées ne permettent pas une détermination anthropologique précise du sexe et de l'âge au décès.

#### Attribution chronologique

Ensemble daté du HaB2 – fin X<sup>e</sup> s. (voir pp. 44 et 160).

#### Datation absolue

Échantillon de charbon de bois provenant du remplissage de la tombe.

ETH 3182 : 2645 ± 65 BP

Calibration : 1σ 900-790 (1,0)

2σ 990-760 (0,92) 690-550 (0,08)

Datation absolue récente par rapport à l'attribution typochronologique, qui place le mobilier de T9 entre 950 et 900 av. J.-C., soit dans le premier tiers de l'intervalle <sup>14</sup>C (2 σ), ce qui n'est pas courant (voir chapitre 4).

#### Tombe 14-1987

Cette sépulture regroupe deux fonds de fosses distincts. La tombe 14A est un dépôt comparable aux autres sépultures, mais conservé sur une très faible profondeur. Si le premier décapage montre de nombreuses perturbations modernes ou gallo-romaines, dès le second décapage, le dépôt est bien conservé. On en veut pour preuve l'inventaire du mobilier, qui comprend tous les objets habituellement déposés dans une tombe : objets en bronze, inventaire complet des formes céramiques, os brûlés en quantité.

La tombe 14B est une fosse de 0,70 m de diamètre se réduisant très rapidement à un petit récipient complet entouré d'une trace organique. Cette structure qui ne contenait pas d'os humain est distante de près de 3 m de la tombe 14A. La forme de l'unique céramique, très mal conservée, ne peut plus être dessinée ou décrite. Il n'existe aucun lien entre les deux fosses (remontage, stratigraphie).

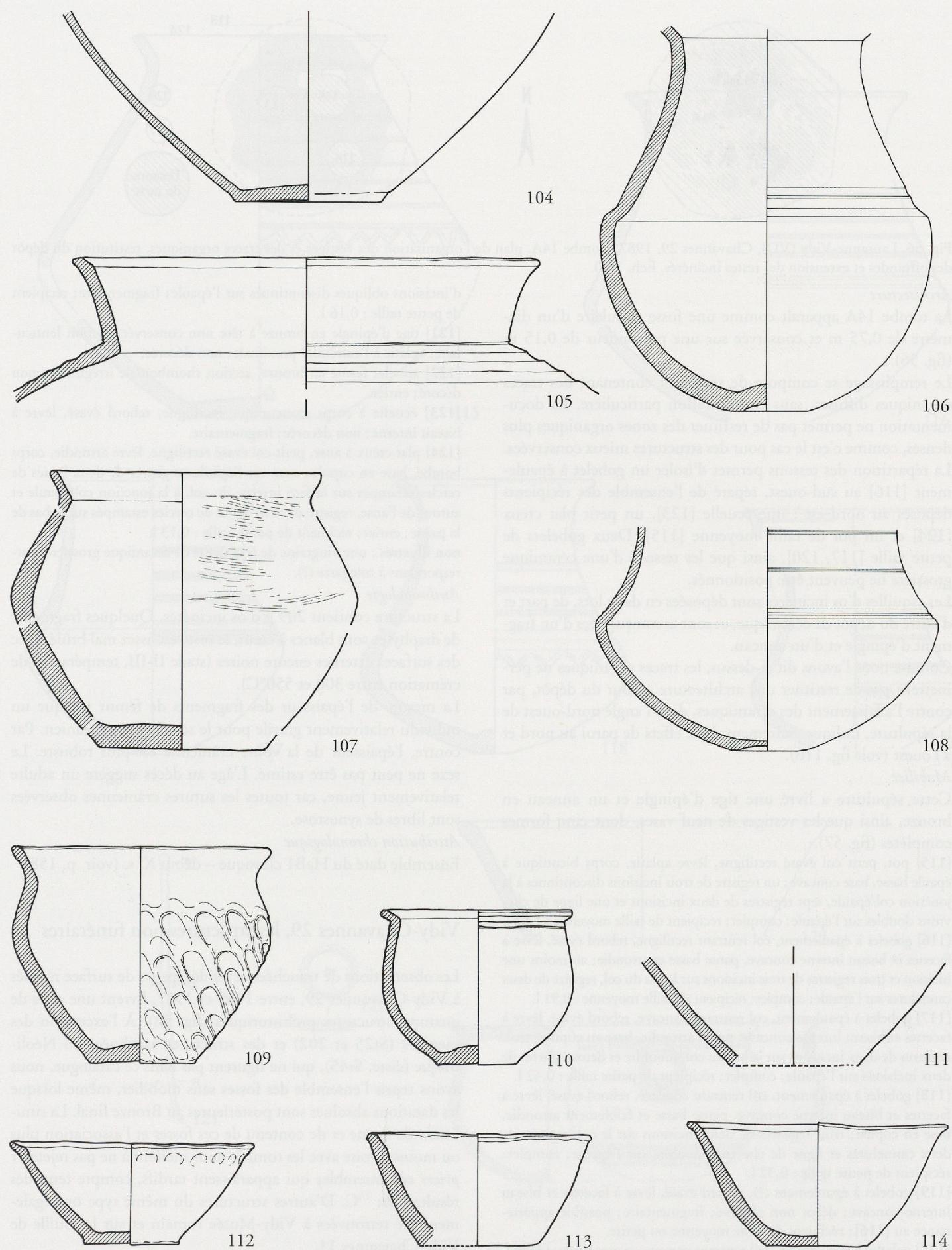


Fig. 55. Vidy-Chavannes 29, 1987. Tombe 9, mobilier céramique. Échelle du [104] : 1:4. Éch. 1:2.

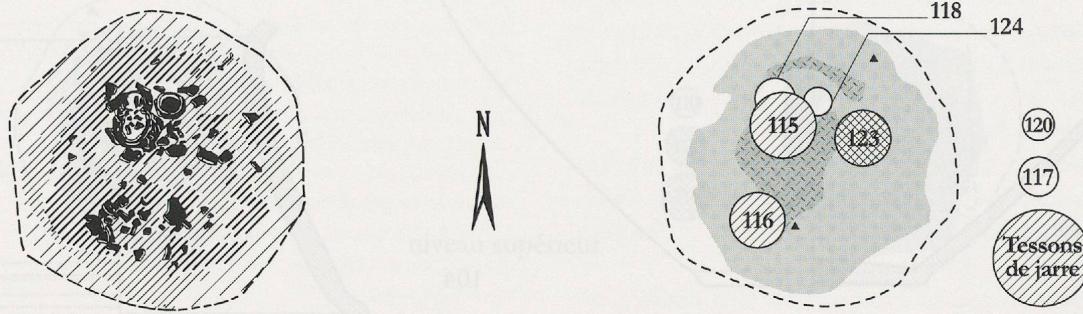


Fig. 56. Lausanne-Vidy (VD), Chavannes 29, 1987. Tombe 14A, plan de l'organisation des vestiges et des traces organiques, restitution du dépôt des offrandes et extension des restes incinérés. Éch. 1:20.

#### *Architecture*

La tombe 14A apparaît comme une fosse circulaire d'un diamètre de 0,75 m et conservée sur une profondeur de 0,15 m (fig. 56).

Le remplissage se compose de sédiment contenant des traces organiques diffuses, sans concentration particulière. La documentation ne permet pas de restituer des zones organiques plus denses, comme c'est le cas pour des structures mieux conservées. La répartition des tessons permet d'isoler un gobelet à épaulement [116] au sud-ouest, séparé de l'ensemble des récipients déposés au nord-est : une écuelle [123], un petit plat creux [124] et un pot de taille moyenne [115]. Deux gobelets de petite taille [117, 120], ainsi que les tessons d'une céramique grossière ne peuvent être positionnés.

Les esquilles d'os incinérés sont déposées en deux lots, de part et d'autre du dépôt de céramique, et sont accompagnées d'un fragment d'épingle et d'un anneau.

Comme nous l'avons dit ci-dessus, les traces organiques ne permettent pas de restituer une architecture autour du dépôt, par contre l'affaissement des céramiques, dans l'angle nord-ouest de la sépulture, indique clairement deux effets de paroi au nord et à l'ouest (voir fig. 116).

#### *Mobilier*

Cette sépulture a livré une tige d'épingle et un anneau en bronze, ainsi que les vestiges de neuf vases, dont cinq formes complètes (fig. 57).

[115] pot, petit col évasé rectiligne, lèvre aplatie, corps biconique à épaule basse, base concave; un registre de trois incisions discontinues à la jonction col/épaule, sept registres de deux incisions et une ligne de chevrons doubles sur l'épaule; complet; récipient de taille moyenne : 1,42 l. [116] gobelet à épaulement, col rentrant rectiligne, rebord évasé, lèvre à facettes et biseau interne concave, panse basse et arrondie; au moins une incision et trois registres de trois incisions sur le bas du col, registre de deux cannelures sur l'épaule; complet; récipient de taille moyenne : 0,91 l.

[117] gobelet à épaulement, col rentrant concave, rebord évasé, lèvre à facettes et biseau interne concave, panse arrondie, base en cupule; trois registres de deux incisions sur le bas du col, moulure et deux registres de deux incisions sur l'épaule; complet; récipient de petite taille : 0,42 l.

[118] gobelet à épaulement, col rentrant concave, rebord évasé, lèvre à facettes et biseau interne concave, panse basse et faiblement arrondie, base en cupule; trois registres de deux incisions sur le col, registre de deux cannelures et ligne de chevrons doubles sur l'épaule; complet; récipient de petite taille : 0,32 l.

[119] gobelet à épaulement (?), rebord évasé, lèvre à facettes et biseau interne concave; décor non observé; fragmentaire; possible appartenance au [116]; récipient de taille moyenne ou petite.

[120] gobelet à épaulement, col rentrant concave, panse basse et faiblement arrondie; trois registres de deux incisions sur le col, registre

d'incisions obliques discontinues sur l'épaule; fragmentaire; récipient de petite taille : 0,16 l.

[121] tige d'épingle en bronze à tête non conservée, section lenticulaire, aplatie à l'extrémité proximale; non décorée.

[122] anneau fermé en bronze, section rhomboïdale irrégulière; non décoré; entier.

[123] écuelle à corps tronconique rectiligne, rebord évasé, lèvre à biseau interne; non décorée; fragmentaire.

[124] plat creux à anse, petit col évasé rectiligne, lèvre arrondie, corps bombé, base en cupule; anse sur l'épaule; registres de deux lignes de cercles estampés sur la face interne du col, à la jonction col/épaule et autour de l'anse, registre de trois lignes de cercles estampés sur le bas de la panse; entier; récipient de petite taille : 0,13 l.

non illustrés : une vingtaine de fragments de céramique grossière, correspondant à une jarre (?).

#### *Anthropologie*

La structure contient 209 g d'os incinérés. Quelques fragments de diaphyses sont blancs à cœur, le reste est assez mal brûlé, avec des surfaces externes encore noires (stade II-III, température de crémation entre 300 et 550°C).

La mesure de l'épaisseur des fragments de fémur indique un individu relativement gracile pour le squelette postcrânien. Par contre, l'épaisseur de la voûte crânienne est plus robuste. Le sexe ne peut pas être estimé. L'âge au décès suggère un adulte relativement jeune, car toutes les sutures crâniennes observées sont libres de synostose.

#### *Attribution chronologique*

Ensemble daté du HaB1 classique – début X<sup>e</sup> s. (voir p. 158).

#### Vidy-Chavannes 29, les structures non funéraires

Les observations de tranchées et les décapages de surface réalisés à Vidy-Chavannes 29, entre 1985 et 1987, livrent une série de quatorze structures préhistoriques (fig. 58). À l'exception des menhirs (St25 et 202) et des structures attribuées au Néolithique (ciste, St45), qui ne figurent pas dans ce catalogue, nous avons repris l'ensemble des fosses sans mobilier, même lorsque les datations absolues sont postérieures au Bronze final. La similitude de forme et de contenu de ces fosses et l'association plus ou moins étroite avec les tombes nous incitent à ne pas rejeter *a priori* ces ensembles qui apparaissent tardifs, compte tenu des résultats du <sup>14</sup>C. D'autres structures du même type ont également été retrouvées à Vidy-Musée romain et sur la fouille de Vidy-Chavannes 11.

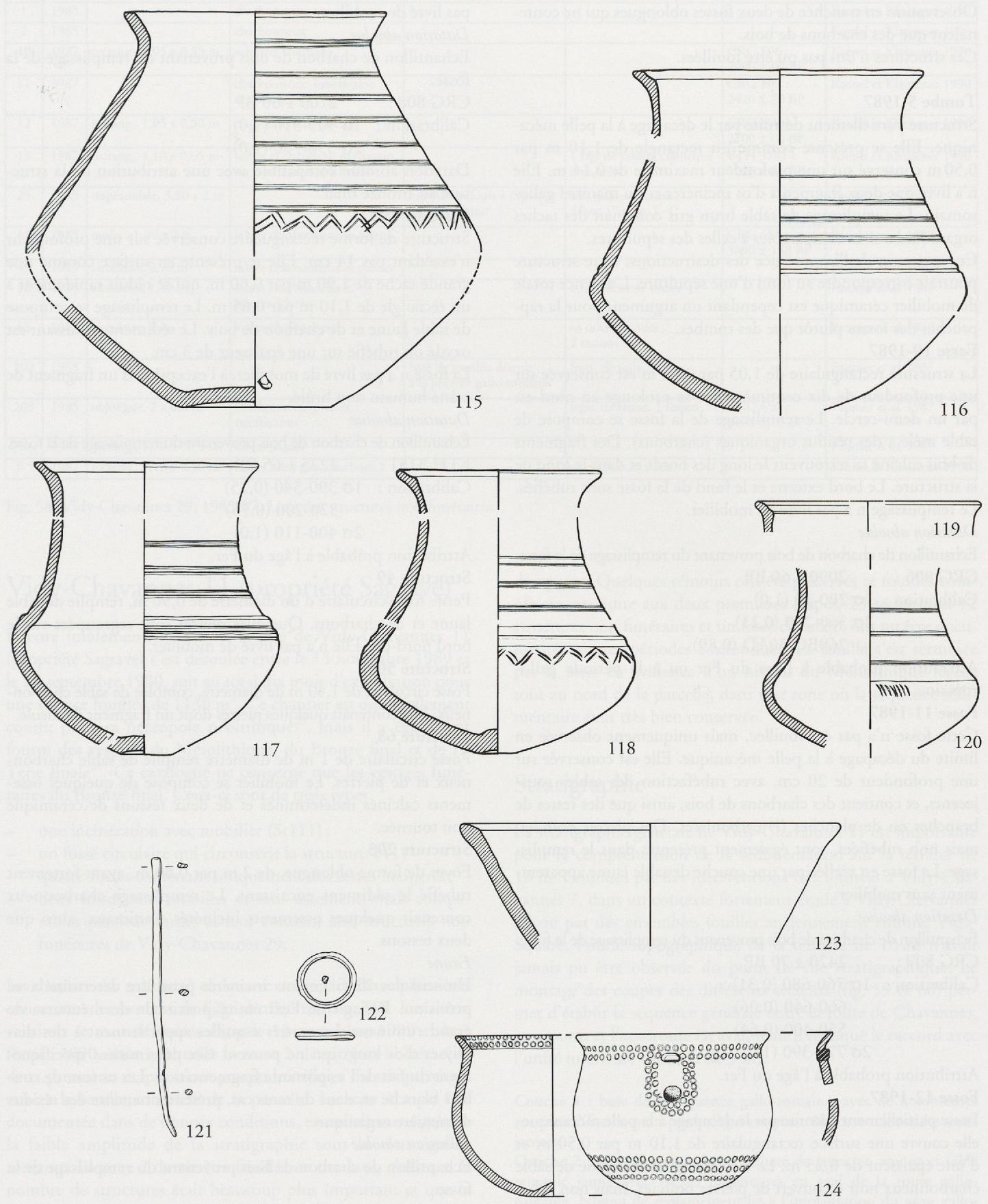


Fig. 57. Lausanne-Vidy (VD), Chavannes 29, 1987. Tombe 14A, mobilier : [115-120,123,124] céramique, [121-122] bronze. Éch. 1:2.

**Fosses 1 et 2-1985**

Observation en tranchée de deux fosses oblongues qui ne contenait que des charbons de bois.

Ces structures n'ont pas pu être fouillées.

**Tombe 5-1987**

Structure partiellement détruite par le décapage à la pelle mécanique. Elle se présente comme un rectangle de 1,10 m par 0,50 m conservé sur une profondeur maximale de 0,14 m. Elle n'a livré que deux fragments d'os incinérés et du matériel gallo-romain. Le remplissage de sable brun gris contenait des taches organiques noires comparables à celles des sépultures.

Compte tenu de l'importance des destructions, cette structure pourrait correspondre au fond d'une sépulture. L'absence totale de mobilier céramique est cependant un argument pour la rapprocher des fosses plutôt que des tombes.

**Fosse 10-1987**

La structure rectangulaire de 1,05 par 0,55 m est conservée sur une profondeur de dix centimètres et se prolonge au nord-est par un demi-cercle. Le remplissage de la fosse se compose de sable mêlé à des résidus organiques (charbons). Des fragments de bois calciné se retrouvent le long des bords et dans le fond de la structure. Le bord externe et le fond de la fosse sont rubéfiés. Le remplissage n'a pas livré de mobilier.

*Datation absolue*

Échantillon de charbon de bois provenant du remplissage de la fosse.

CRG 806 : 2090 ± 60 BP

Calibration : 1σ 200-30 (1,0)

2σ 360-280 (0,11)

260BC-30AD (0,89)

Attribution probable à l'âge du Fer ou à la période gallo-romaine.

**Fosse 11-1987**

Cette fosse n'a pas été fouillée, mais uniquement observée en limite du décapage à la pelle mécanique. Elle est conservée sur une profondeur de 20 cm, avec rubéfaction des sables sous-jacents, et contient des charbons de bois, ainsi que des restes de branches ou de planches (?) carbonisées. Des pierres noircies, mais non rubéfiées, sont également présentes dans le remplissage. La fosse est scellée par une couche de sable jaune apparemment sans mobilier.

*Datation absolue*

Échantillon de charbon de bois provenant du remplissage de la fosse.

CRG 807 : 2420 ± 70 BP

Calibration : 1σ 760-680 (0,31)

660-640 (0,06)

550-400 (0,64)

2σ 770-390 (1,0)

Attribution probable à l'âge du Fer.

**Fosse 12-1987**

Fosse partiellement détruite par le décapage à la pelle mécanique; elle couvre une surface rectangulaire de 1,10 m par 0,50 m et d'une épaisseur de 0,23 m. Le remplissage se compose de sable charbonneux noir recouvert de pierres noircies, mais non rubéfiées. À l'est, dans la partie la mieux conservée, des traces de rubéfaction des sables sont visibles en auréole autour de la structure et sur tout le fond. Les bords de la fosse fournissent une grande quantité de morceaux de bois brûlés, branches ou plan-

chettes selon la description des fouilleurs. Cette structure n'a pas livré de mobilier.

*Datation absolue*

Échantillon de charbon de bois provenant du remplissage de la fosse.

CRG 808 : 2700 ± 60 BP

Calibration : 1σ 905-810 (1,0)

2σ 990-790 (1,0)

Datation absolue compatible avec une attribution de la structure au Bronze final.

**Fosse 13-1987**

Structure de forme rectangulaire conservée sur une profondeur n'excédant pas 14 cm. Elle se présente en surface comme une grande tache de 1,90 m par 0,60 m, qui se réduit rapidement à un rectangle de 1,10 m par 0,65 m. Le remplissage se compose de sable jaune et de charbon de bois. Le sédiment encaissant est oxydé ou rubéfié sur une épaisseur de 3 cm.

La fosse n'a pas livré de mobilier, à l'exception d'un fragment de crâne humain non brûlé.

*Datation absolue*

Échantillon de charbon de bois provenant du remplissage de la fosse.

ETH 3181 : 2225 ± 65 BP

Calibration : 1σ 390-340 (0,25)

320-200 (0,75)

2σ 400-110 (1,0)

Attribution probable à l'âge du Fer.

**Structure 49**

Petite fosse circulaire d'un diamètre de 0,90 m, remplie de sable jaune et de charbons. Quelques pierres sont regroupées sur le bord nord-est. Elle n'a pas livré de mobilier.

**Structure 50**

Fosse circulaire de 1,40 m de diamètre, comblée de sable charbonneux. Elle contenait quelques pierres dont un fragment de meule.

**Structure 68**

Fosse circulaire de 1 m de diamètre remplie de sable charbonneux et de pierres. Le mobilier se compose de quelques ossements calcinés indéterminés et de deux tessons de céramique non tournée.

**Structure 203**

Foyer de forme oblongue, de 2 m par 0,80 m, ayant fortement rubéfié le sédiment encaissant. Le remplissage charbonneux contenait quelques ossements incinérés d'animaux, ainsi que deux tessons.

*Faune*

Un seul des 22 fragments incinérés peut être déterminé avec précision. Il s'agit de l'extrémité proximale de métatarsale de grand ruminant. Les autres esquilles appartiennent à des diaphyses d'os longs qui ne peuvent être déterminées spécifiquement du fait de l'importante fragmentation. Les os sont de couleur blanche et, dans de rares cas, présentent encore des résidus de matière organique.

*Datation absolue*

Échantillon de charbon de bois provenant du remplissage de la fosse.

CRG 656 : 2195 ± 75 BP

Calibration : 1σ 380-190 (1,0)

2σ 400-80 (1,0)

Attribution probable à l'âge du Fer.

ST	Année	Forme et dimensions	Remplissage	Remarques	Mobilier	Datation absolue	Bibliographie
1	1985	—	charbonneux		—	—	Kaenel et Klausener 1990
2	1985	—	charbonneux		—	—	Kaenel et Klausener 1990
10	1987	rectang., 1,05 x 0,55 m	sables et charbons		—	CRG 806 : 2090 ± 60 BP	Kaenel et Klausener 1990
11	1987	—	charbonneux, rubéfaction des bords		—	CRG 807 : 2420 ± 70 BP	Kaenel et Klausener 1990
12	1987	rectang., 1,05 x 0,50 m	chabonneux et pierres		—	CRG 808 : 2700 ± 60 BP	Kaenel et Klausener 1990
13	1987	rectang., 1,10 x 0,65 m	sables et charbons, oxydation ou rubéfaction des bords		1 frgt de calotte crânienne non brûlé	ETH 3181 : 2225 ± 65 BP	Kaenel et Klausener 1990
25	1985	trapézoïdale, 3,80 x 2 m	—	menhirs enfouis à l'époque gallo-romaine	cér. gallo-romaine, début 1 <sup>er</sup> s. ap. J.-C.	—	Paunier <i>et al.</i> 1987
45	1985	ovale, >1,30 x 2 m	sables charbonneux et pierres		—	CRG 654 : 3900 ± 150 BP	Paunier <i>et al.</i> 1987
49	1985	circulaire, 0,90 m	sables charbonneux et pierres		—	—	Paunier <i>et al.</i> 1987
50	1985	circulaire, 1,40 m	sables charbonneux et pierres éclatées		1 fragment de meule	—	Paunier <i>et al.</i> 1987
68	1985	circulaire, 1 m	sables charbonneux		os calcinés indé., 2 tessons	—	Paunier <i>et al.</i> 1987
202	1985	—	—	base de menhir détruit à la période gallo-romaine	frgts. de tuile	—	Paunier <i>et al.</i> 1987
203	1985	oblongue, 2 x 0,8 m	charbonneux, pierres, rubéfaction		frgts. de faune, 1 tesson	CRG 656 : 2195 ± 75 BP	Paunier <i>et al.</i> 1987
Ciste	1985	rectang., 1,20 x 0,75 m	sables jaunes		—	—	Paunier <i>et al.</i> 1987
T 5	1987	rectang., 1,10 x 0,50 m	sables brun gris, charbons		os calcinés, tessons		Kaenel et Klausener 1990

Fig. 58. Vidy-Chavannes 29, 1985-87. Liste des structures non funéraires.

## Vidy-Chavannes 11 (propriété Saggrave)

Encore totalement inédite, la fouille de Vidy-Chavannes 11 (propriété Saggrave) s'est déroulée entre le 13 novembre 1989 et le 28 septembre 1990, soit au total dix mois d'exploitation pour une surface fouillée de 1130 m<sup>2</sup>. Ce chantier est essentiellement connu pour sa nécropole néolithique<sup>20</sup>, mais il a également fourni des vestiges du Mésolithique, du Bronze final et de La Tène finale<sup>21</sup>. Ce catalogue ne concerne que les vestiges funéraires du Bronze final. Ceux-ci sont de trois types :

- une incinération avec mobilier (St111) ;
- un fossé circulaire qui circonscrit la structure 111 ;
- quatre fosses contenant uniquement des restes incinérés ;
- deux fosses sans mobilier et sans ossement, mais comparables par leur forme et leur contenu aux structures non funéraires de Vidy-Chavannes 29.

Le chantier est subdivisé en quatre zones, les deux premières concernent les vestiges de l'âge du Bronze (fig. 59). Les interventions se sont déroulées entre le 13 novembre 1989 et le 3 février 1990, date à laquelle la zone 2 devait être libérée. Ces deux premières étapes n'ont pas pu bénéficier du temps nécessaire à la fouille complète de la parcelle. La zone 1 a pu être documentée dans de bonnes conditions, essentiellement grâce à la faible amplitude de la stratigraphie sous la route gallo-romaine. La zone 2 devait être fouillée en un mois, alors que le nombre de structures était beaucoup plus important et que la séquence stratigraphique était mieux conservée. Compte tenu de ces impératifs, nous avons renoncé à des décapages de surface au profit d'une intervention à la machine et nous avons fouillé finement les fonds des structures apparus lors de ces grands

décapages. Quelques témoins ont été préservés et fouillés complètement. Suite aux deux premières étapes, 23 sépultures, 12 structures non funéraires et un fossé circulaire ont pu être documentés, toutes périodes confondues. La fouille s'est terminée par la mise en évidence d'un niveau du Mésolithique récent tout au nord de la parcelle, dans une zone où la séquence sédimentaire était très bien conservée.

## Stratigraphie

La stratigraphie générale de Vidy-Chavannes 11 est importante pour la compréhension de la sédimentation sur la terrasse de 10 m. Connues par des interventions très limitées à Vidy-Chavannes 7, dans un contexte fortement érodé à Vidy-Chavannes 29 ou par des ensembles fouillés anciennement comme Vidy-Square, l'unité topographique de la terrasse de 10 m n'avait jamais pu être observée du point de vue stratigraphique. Le montage des coupes des différents secteurs (fig. 59 et 60) permet d'établir la séquence générale entre la route de Chavannes, en amont, et l'autoroute en aval, mais il manque le raccord avec l'unité inférieure (terrasse de 3 m).

**Couche 1** : base de la séquence gallo-romaine, avec de nombreuses structures (fosses, puits perdus) qui entament largement les sables sous-jacents.

**Couche 2** : sable limoneux brun tacheté de jaune en amont et sable remanié jaune avec taches limoneuses en aval de la route gallo-romaine. Niveau de remaniement lié à l'implantation du *vicus* gallo-romain. L'impact des destructions est maximal dans la partie intermédiaire du chantier avec la mise en place de la route antique qui traverse toute la parcelle d'est en ouest. Dans cette zone, les occupations préhistoriques ne sont représentées que par des fonds de structures.

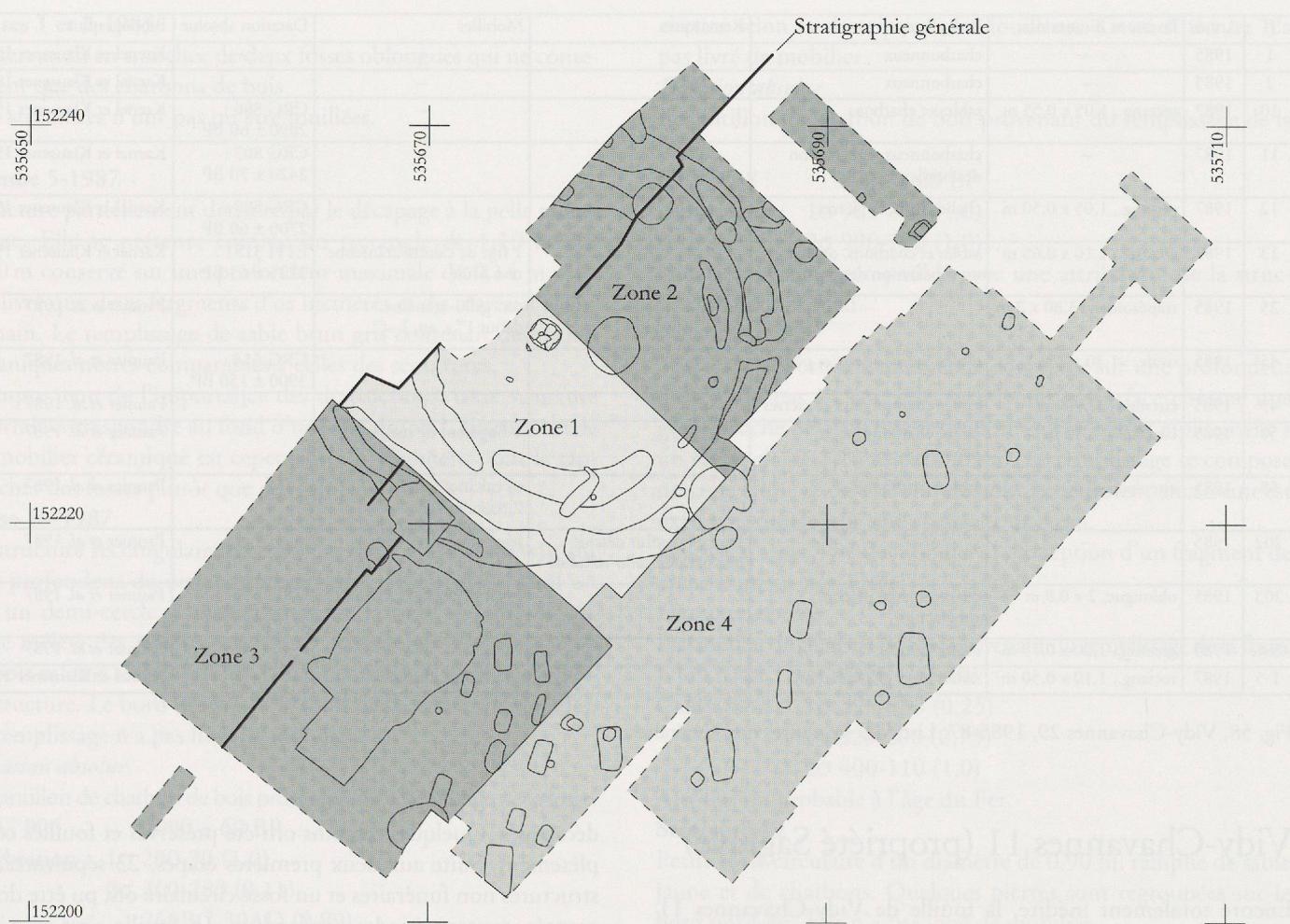


Fig. 59. Vidy-Chavannes 11 (propriété Sagrave), 1989-1990. Plan des zones de fouilles. Éch. 1:2.

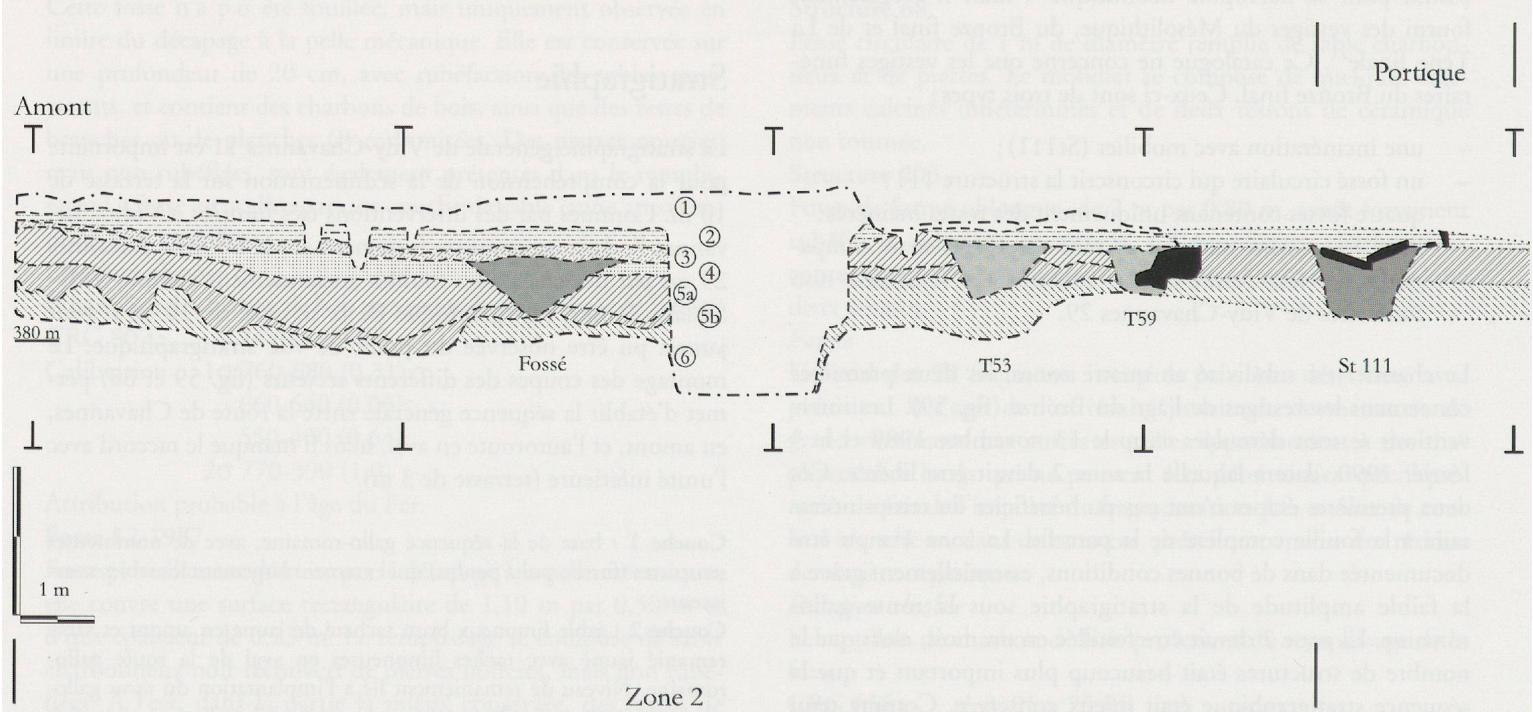


Fig. 60. Vidy-Chavannes 11, 1989-1990. Stratigraphie générale et implantation des structures du Bronze final.

**Couche 3 :** sable limoneux beige, présent uniquement en amont. Niveau de ruisseaulement, contenant du mobilier protohistorique. Ce niveau n'a pas été fouillé, les témoins stratigraphiques ont livré quelques tessons de céramique grossière. Il scelle les structures du Bronze final.

La nécropole du Bronze final est représentée par une série de structures en creux. La structure 111, située sous le portique au nord de la route romaine, est conservée jusqu'à son sommet. La dalle de couverture et quelques blocs de calage en aval s'insèrent à la transition entre les couches 2 et 3. On peut donc admettre que le sol au Bronze final se situe à une altitude de 381 m. Celle-ci ne varie guère entre le Néolithique moyen et le Bronze final.

En amont de la structure 111, le fossé circulaire est conservé sur une profondeur de 55 cm et il est scellé par la couche 3. En aval, sa profondeur n'est plus que de 35 cm.

**Couche 4 :** sable limoneux beige parsemé de petits charbons et séparé de la couche 3 par un fin niveau de gravillons. Les structures du Bronze final sont creusées dans ce niveau. L'implantation des sépultures néolithiques n'est observable qu'en aval : les cistes sont postérieures au dépôt de la couche 4, les tombes en fosse et les cistes les plus anciennes sont en relation avec cette couche qui livre un peu de mobilier érodé. L'absence du sommet du fossé et le niveau de cailloutis séparant les couches 3 et 4 indiquent une érosion postérieure au Bronze final.

**Couche 5 :** sables oxydés jaunes (5a), de couleur brune à la base (5b). C'est au sommet de ce niveau que se situe l'implantation mésolithique, avec un foyer tout en amont, à l'altitude absolue de 381,10 m associé à un niveau de mobilier (trapèze, lamelle encochée).

**Couche 6 :** Sables et graviers gris lités d'origine glacio-lacustre.

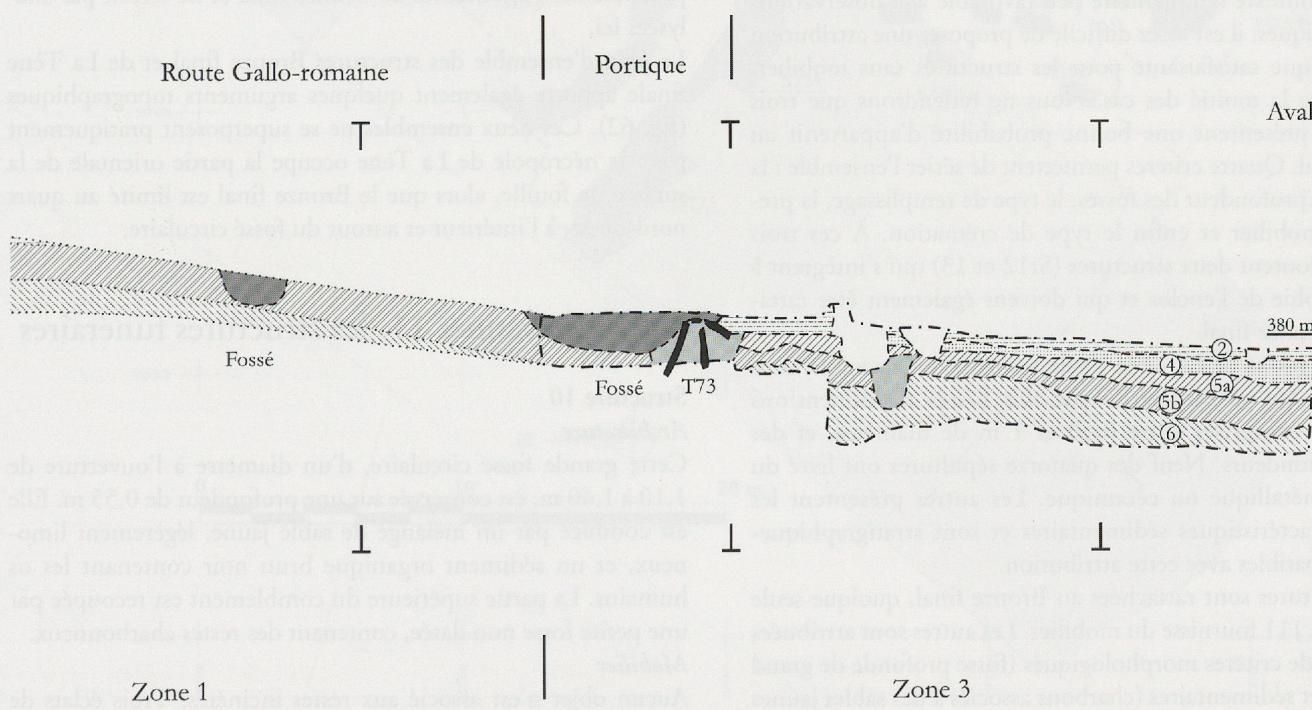
#### Remarques

Les couches 5 et 6 forment les niveaux-repères dans l'analyse des stratigraphies de la terrasse de 10 m. Ils sont aisément iden-

tifiables et se retrouvent sur tous les dessins ou dans les descriptions des coupes anciennes (Vidy-Point Q49, Vidy-Square).

Dans la zone 2, le niveau d'arrêt du décapage à la pelle mécanique se situe à 380,50 m, soit en dessous du niveau d'apparition du fossé entourant la structure 111. La stratigraphie et le mobilier des niveaux supérieurs ne sont connus que par la fouille d'un témoin nord-sud, d'un mètre de largeur, le long de la stratigraphie. Dans ces conditions, il est impossible de retracer l'histoire récente de la terrasse de 10 m et de préciser la datation de la couche 3. Celle-ci est postérieure au Bronze final et probablement antérieure à l'implantation de la nécropole La Tène finale, dont le sommet des fosses se situe juste sous le remaniement gallo-romain.

La topographie générale et l'implantation de la structure 111 méritent quelques commentaires. Les dalles de couverture et les pierres de calage au sud montrent qu'on se situe près du niveau de sol au Bronze final. Celui-ci est conservé parce qu'il est dans une zone très peu touchée par l'implantation gallo-romaine (portique nord). La pente, qui s'amorce de façon brutale au sud, est liée à la topographie générale. Bien que moins marquée, elle existe dès le Néolithique, puisque l'écart altimétrique entre les caissons de dalles, situés en amont et en aval de la terrasse, est de 60 à 80 cm selon les cas. L'implantation de la structure 111, à la limite de la rupture de pente, n'est pas fortuite. Elle permet de mettre en valeur une structure qui est, en quelque sorte, sur un «point haut». Enfin l'aménagement de la route gallo-romaine utilise et amplifie cette rupture de pente, car les niveaux situés sous la route se réduisent à la base des sables jaunes et à des fonds de structures.



ST	Type	Diam.	Prof.	Charbon	Remplissage	Mobilier	Métal	Crémation	Datation	Attrib.
68	urne	-	-	P	sable jaune	P	A	?	LT	LT
108	urne	-	faible	A	limon gris brun	P	Fe	complète	LT	
K 6808	urne	petit	faible	A	limon gris brun	P	A	complète	LT	
34	fosse	moyen	faible	P	limon gris brun	P	Fe	complète	LT	
35	fosse	moyen	moyenne	P	limon gris brun	P	Fe	complète	LT	
37	fosse	petit	faible	P	limon gris brun	P	Fe	complète	LT	
66	fosse	moyen	faible	P	limon gris brun	P	Fe	complète	LT	
48	fosse	moyen	moyenne	P	limon gris brun	P	Fe	complète	LT	
58	fosse	moyen	faible	P	limon gris brun	P	A	?		
47	fosse	moyen	faible	P	limon gris brun	A	A	complète		
57	fosse	moyen	faible	P	limon gris brun	A	A	?		
71	fosse	moyen	faible	A	limon gris brun	A	A	?		
124	fosse	-	faible	A	limon gris brun	A	A	?		
67	fosse	grand	moyenne	P	limon gris brun	A	A	complète		
10	fosse	grand	profonde	P	sable jaune	A	A	complète		BF
111	fosse	grand	profonde	P	sable jaune	P	Bz	complète	BF	
10b	fosse	grand	profonde	P	sable jaune	A	A	complète		
12	fosse	petit	faible	P	sable limoneux jaune	A	A	complète		
13	fosse	petit	faible	P	sable limoneux jaune	A	A	complète		
5	fosse	petit	faible	A	sable jaune	A	A	partielle		Néol?
38	fosse	petit	faible	A	sable jaune	A	A	partielle		

Fig. 61. Vidy-Chavannes 11, 1989-1990. Sériation des fosses à incinération.

## Sériation des incinérations

La fouille de Vidy-Chavannes 11 a livré 19 fosses contenant des os humains incinérés, appartenant à trois cimetières distincts, dont chacun témoigne de l'emploi de l'incinération (fig. 61). Dans un contexte sédimentaire peu favorable aux observations stratigraphiques, il est assez difficile de proposer une attribution chronologique satisfaisante pour les structures sans mobilier, soit plus de la moitié des cas. Nous ne retiendrons que trois fosses qui présentent une bonne probabilité d'appartenir au Bronze final. Quatre critères permettent de sérier l'ensemble : la forme et la profondeur des fosses, le type de remplissage, la présence de mobilier et enfin le type de crémation. À ces trois tombes s'ajoutent deux structures (St12 et 13) qui s'intègrent à la topographie de l'enclos et qui doivent également être rattachées au Bronze final.

Les incinérations de La Tène finale forment un ensemble assez homogène qui se caractérise par des fosses de dimensions moyennes, comprises entre 0,50 et 1 m de diamètre, et des faibles profondeurs. Neuf des quatorze sépultures ont livré du mobilier métallique ou céramique. Les autres présentent les mêmes caractéristiques sédimentaires et sont stratigraphiquement compatibles avec cette attribution.

Cinq sépultures sont rattachées au Bronze final, quoique seule la structure 111 fournit du mobilier. Les autres sont attribuées sur la base de critères morphologiques (fosse profonde de grand diamètre) et sédimentaires (charbons associés à des sables jaunes peu ou pas limoneux).

Deux fosses sont plus difficiles à classer. Elles sont de très petites dimensions, sans mobilier et présentent pour caractéristiques

communes une crémation incomplète des restes osseux. Dans le cas de la structure 5, un bloc de trois vertèbres lombaires non brûlées est en connexion dans le fond de la fosse. Enfin, dernier aspect, le remplissage sédimentaire, constitué de sables jaunes, est totalement dépourvu de charbon. Ces deux structures sont probablement antérieures au Bronze final et ne seront pas analysées ici.

Le plan d'ensemble des structures Bronze final et de La Tène finale apporte également quelques arguments topographiques (fig. 62). Ces deux ensembles ne se superposent pratiquement pas : la nécropole de La Tène occupe la partie orientale de la surface de fouille, alors que le Bronze final est limité au quart nord-ouest, à l'intérieur et autour du fossé circulaire.

## Vidy-Chavannes 11, les structures funéraires

### Structure 10

#### Architecture

Cette grande fosse circulaire, d'un diamètre à l'ouverture de 1,10 à 1,40 m, est conservée sur une profondeur de 0,55 m. Elle est comblée par un mélange de sable jaune, légèrement limoneux, et un sédiment organique brun noir contenant les os humains. La partie supérieure du comblement est recoupée par une petite fosse non datée, contenant des restes charbonneux.

#### Mobilier

Aucun objet n'est associé aux restes incinérés. Trois éclats de silex, dont un est fortement brûlé, se trouvaient dans le comblement supérieur de sable jaune. Il s'agit de mobilier épars provenant du remaniement de niveaux antérieurs.



Fig. 62. Vidy-Chavannes 11, 1989-1990. Plan général des structures du Bronze final, en gris et de La Tène finale en gris sombre (dessin Eric Soutter, Archeodunum SA).

### *Anthropologie*

La fosse contenait 397 g d'os incinérés. La crémation apparaît très homogène : les esquilles ne présentent aucune trace de résidus organiques ; elles sont de couleur laiteuse à surface craquelée. La température de crémation se situe entre 650 et 700°C (stade IV ou V).

Deux observations permettent de situer l'âge au décès autour de 10-12 ans. L'acromion n'est pas soudé à la scapula et un fragment de racine dentaire monoradiculée n'est pas complètement fermé. Les fragments osseux sont très gracieux et s'accordent bien avec le caractère encore immature des os ; le sexe ne peut pas être déterminé.

### **Structure 10b**

#### *Architecture*

La fosse a été reconnue dans les sables jaunes. Elle est de forme oblongue, avec un grand axe long de 1,50 m au sommet, 1,25 m au niveau des restes organiques. Le remplissage comprend des sables jaunes lités au sommet, un niveau charbonneux de 20 cm d'épaisseur contenant des os incinérés et des pierres rubéfiées. Les limites de cette fosse restent très mal définies ; une série de bois carbonisés pris dans les sables jaunes la prolongent vers le sud-ouest. En coupe, le bord sud-ouest est marqué par des traces de rubéfaction au contact des charbons.

#### *Mobilier*

Deux fragments de céramique grossière se trouvaient dans le remplissage charbonneux ; ils ne fournissent pas d'éléments de datation. Le comblement supérieur de sable jaune contenait deux lamelles de silex. La fosse n'est pas datée.

#### *Anthropologie*

La structure 10b contenait 44 g d'os incinérés. L'ensemble est bien brûlé, avec des ossements de couleur blanche et une température de crémation estimée à 650-700°C (stade IV). La faible quantité d'esquilles n'autorise pas une détermination anthropologique précise.

#### *Remarques*

La fouille de la structure 10b a posé beaucoup de problèmes, car cet ensemble est très difficile à délimiter en plan. Il se caractérise par une zone riche en traces organiques et en os humains, de forme ovale et dont les bords sont mal définis. On peut inclure ou exclure de la fosse les gros charbons de bois situés à la limite sud-ouest. Il demeure que cet ensemble présente des traces de rubéfaction, un niveau charbonneux limité à la partie inférieure du remplissage et des galets rubéfiés attestant d'un feu sur place. La faible quantité d'os brûlés et l'absence d'organisation claire en plan sont peut-être les indices laissés par un foyer de crémation après ramassage des restes osseux.

### **Structure 12**

La structure 12 correspond à une petite poche de sable limoneux dans le comblement du fossé circulaire. Elle contenait 20 g d'ossements incinérés, dont un fragment de rocher. On signalera la crémation moyenne de l'ensemble (stade III). Les restes osseux appartiennent à un adulte de sexe indéterminé.

### **Structure 13**

Cette petite fosse de 45 cm de diamètre est conservée sur une profondeur de 5 cm. Elle contient un sable limoneux brun jaune mêlé à 20 g d'ossements incinérés. Ces fragments ne sont pas en quantité suffisante pour proposer une détermination anthropologique précise.

### **Structure 111**

Cette incinération occupe le centre du fossé circulaire, de 10 m de rayon, décrit plus bas. Elle apparaît à la base des remaniements correspondant à l'implantation gallo-romaine (C2) et recoupe une sépulture néolithique en fosse.

#### *Architecture*

Les dalles sont recouvertes d'un sédiment noir et de traces de rubéfaction indiquant la présence d'un foyer ; cet épisode, contemporain ou postérieur à l'incinération, n'est pas daté. Les dalles est et ouest correspondent aux bords longitudinaux d'une ciste néolithique ; la dalle sud, taillée en forme de trapèze, en est l'un des petits côtés.

Au nord, la dernière dalle est en schiste vert ; elle mesure 0,65 x 0,47 m pour une épaisseur de 3 cm. Son sommet forme un arrondi très régulier. Un fragment de cette pierre est fiché verticalement dans le sable, à 30 cm au sud du bord de la fosse. Cette dalle correspond au marquage de l'inhumation partiellement recoupée par la structure 111 et a été remployée pour couvrir cette dernière (fig. 63).

La fosse est circulaire au sommet (diamètre 1,50 m) et quadrangulaire à la base (1,20 x 0,80 m). La profondeur totale est de 0,73 m. Les deux tiers du comblement de sable jaune ne se distinguent pas du sédiment encaissant. Dans le tiers inférieur de la fosse apparaissent des traces charbonneuses et le dépôt de céramiques.

L'organisation des traces charbonneuses et des os brûlés n'a pas été détaillée lors de la fouille, si bien qu'il n'est plus possible de juger des densités et de mettre en évidence une éventuelle structure interne. On peut cependant constater que les récipients renversés ou brisés sont en majorité dans la moitié ouest de la tombe, entre le gobelet à épaulement [130] et les écuelles non renversées [125,127].

Le dépôt s'organise en quatre groupes de vases. A l'ouest, un gobelet à épaulement [130], puis trois petits plats creux [131-133]. Les écuelles occupent le centre [125-129] ; enfin, deux jattes sont disposées à l'est [137-138]. Les tesson de deux autres récipients ne sont pas situés précisément : une grande jatte [134] et un plat creux [135]. En coupe, les tessons, deux écuelles [126,128], ainsi que les petits plats creux renversés [132,133] occupent l'altitude la plus basse. Les récipients encore posés sur leur base se trouvent à un niveau plus haut de 5 à 7 cm au-dessus du fond de la sépulture [130, 131, 127, 125] (voir p. 181 et fig. 120).

#### *Mobilier*

L'abondant mobilier est composé de la tête d'une épingle et de treize vases, dont dix entiers et un complet, deux étant fragmentaires (fig. 64-65).

[125] écuelle à corps tronconique rectiligne, rebord évasé segmenté, lèvre à facettes et biseau interne concave, base plate ; ligne en zigzag sur le biseau interne de la lèvre ; quatre degrés sur le bas intérieur du corps ; entière.

[126] écuelle à corps tronconique rectiligne, rebord évasé segmenté, lèvre à facettes et biseau interne concave, base plate ; ligne en zigzag sur le biseau interne de la lèvre ; entière.

[127] écuelle à corps tronconique rectiligne, rebord évasé segmenté, lèvre à facette et biseau interne, base plate ; deux lignes en zigzag hachuré sur le biseau interne et une facette de la lèvre ; ligne en zigzag et cinq degrés sur le bas intérieur du corps ; entière.

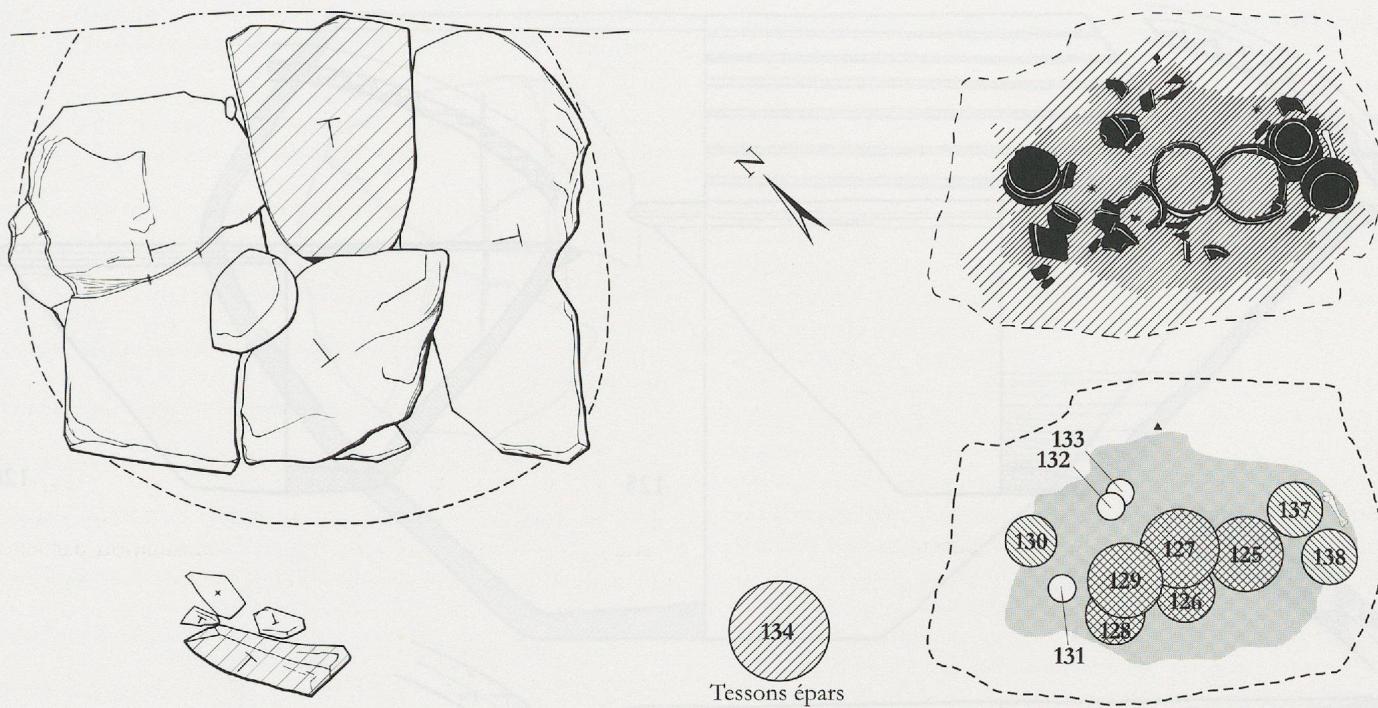


Fig. 63. Vidy-Chavannes 11, 1989-1990. Structure 111, plan des dalles de couverture, organisation des vestiges et des traces organiques, restitution schématique du dépôt des offrandes. Éch. 1:20.

[128] écuelle à corps tronconique rectiligne, rebord évasé segmenté, lèvre à facette et biseau interne; deux lignes en zigzag hachuré sur le biseau interne et une facette de la lèvre; fragmentaire.

[129] écuelle à corps tronconique rectiligne, rebord évasé segmenté, lèvre à facette et biseau interne, base plate; deux lignes en zigzag hachuré sur le biseau interne et une facette de la lèvre; ligne en zigzag hachuré et quatre degrés sur le bas intérieur du corps; entière.

[130] gobelet à épaulement, col rentrant concave, rebord évasé, lèvre à facettes et biseau interne concave, panse haute et arrondie, base concave; cannelure et moulure sur l'épaule; entier; récipient de taille moyenne : 1,07 l.

[131] plat creux, petit col évasé rectiligne, lèvre à facettes et biseau interne concave, corps bombé, base concave; non décoré; entier; récipient de petite taille : 0,08 l.

[132] plat creux, petit col évasé rectiligne, lèvre à facettes et biseau interne, corps bombé, base en cupule; non décoré; entier; récipient de petite taille : 0,08 l.

[133] plat creux, petit col évasé rectiligne, lèvre à facettes et biseau interne, corps bombé, base concave; registre de deux incisions à la jonction col/épaule; entier; récipient de petite taille : 0,10 l.

[134] jatte, sans rebord, lèvre aplatie, corps biconique, base plate; six registres de deux incisions sur l'épaule, croix incisée sur la base; complète; récipient de grande taille : 3,90 l.

[135] plat creux, col évasé, corps faiblement bombé à épaule basse (?); ligne de triangles ou de chevrons estampés à la jonction col/épaule; fragmentaire; récipient de grande taille : contenance estimée supérieure à 1,60 l.

[136] épingle en bronze à tête biconique, entièrement décorée de cercles concentriques horizontaux, cassée sur le haut du col.

[137] jatte, rebord évasé, lèvre à facettes et biseau interne, corps bombé, base plate; trois registres de deux incisions sur l'épaule; entière; récipient de taille moyenne : 0,81 l.

[138] jatte, rebord évasé, lèvre à facettes et biseau interne, corps bombé, base plate; deux registres de deux incisions sur l'épaule; entière; récipient de taille moyenne : 0,77 l.

#### *Anthropologie*

Le poids total des os incinérés s'élève à 512 g, la crémation n'est pas homogène et permet de distinguer trois lots. Les deux premiers regroupent la majorité des esquilles, et comprennent, d'une part, des ossements de couleur laiteuse, à surface crayeuse et craquelée, sans résidu organique (stade III à IV) et, d'autre part, des os moins bien brûlés de couleur bleue à noire. Un troisième ensemble est représenté par quelques fragments d'humérus de couleur brune, faiblement brûlés.

L'âge au décès indique un individu adulte jeune; toutes les sutures observées sont ouvertes.

La ligne âpre sur le fémur, le relief occipital et, d'une manière générale, toutes les insertions musculaires observables témoignent de la robustesse du squelette. L'épaisseur de la voûte crânienne est moyenne à forte. Ces critères suggèrent un sujet de sexe probablement masculin.

#### *Faune*

Le dépôt de faune non brûlée est composé d'un ulna, d'un radius droit et d'un semi-lunaire gauche de porc. Les parties proximales et distales des os longs ne sont pas conservées, ce qui nous empêche d'attribuer l'ensemble au même individu. Deux fragments de côtes de petit ruminant ou de porc complètent l'inventaire. L'ensemble était déposé à l'extrémité orientale de la sépulture (fig. 63).

#### *Attribution chronologique*

Ensemble daté du HaB2 – milieu ou fin X<sup>e</sup> s. (voir p. 159).

#### *Remarques*

La restitution d'un espace vide à l'intérieur de la structure n'est pas démontrée, faute de précision dans la documentation de base. Les similitudes avec la T2-1985 dans la répartition des récipients et surtout leur organisation sur deux niveaux rendent cette hypothèse hautement probable, de même que la présence d'une couverture de dalles.

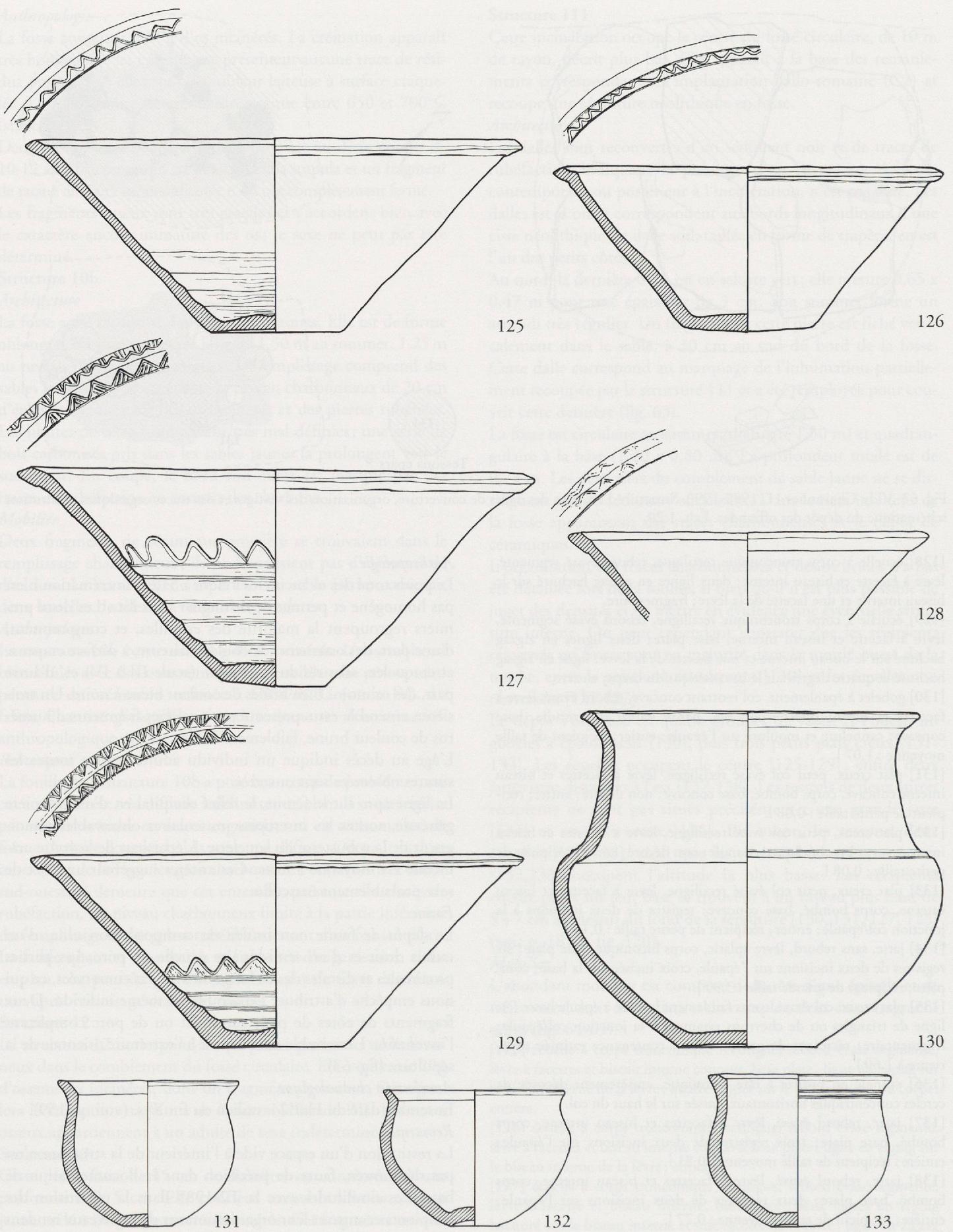
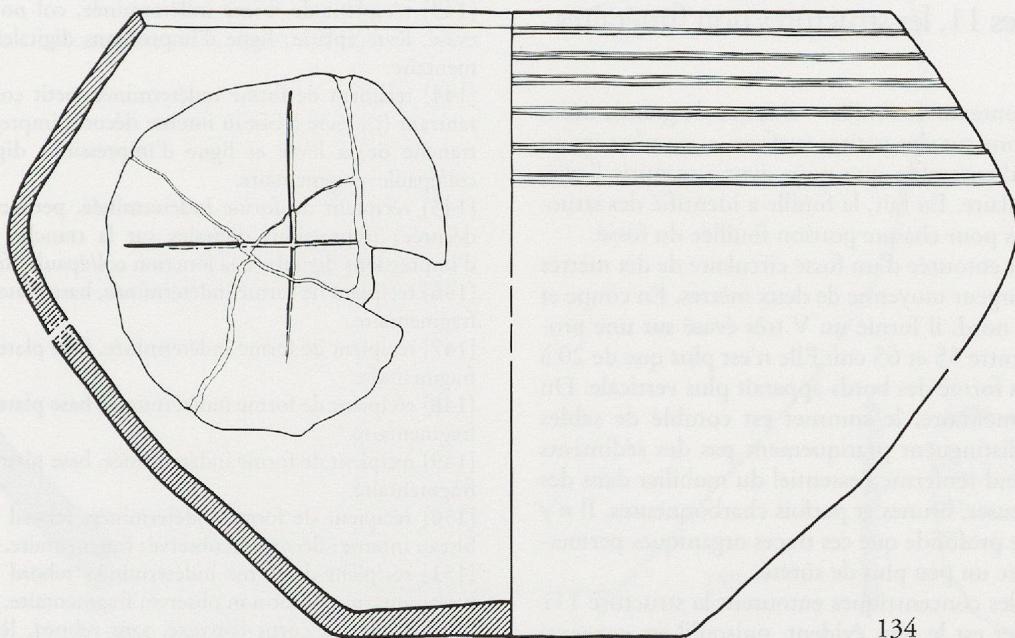
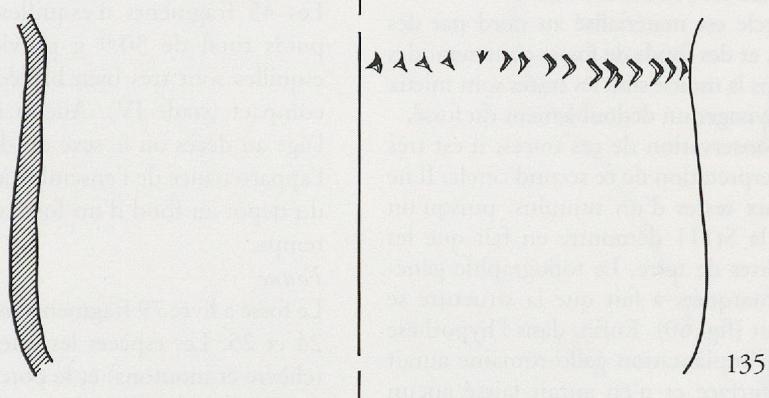


Fig. 64. Vidy-Chavannes 11, 1989-1990. Structure 111, mobilier céramique. Éch. 1:2.



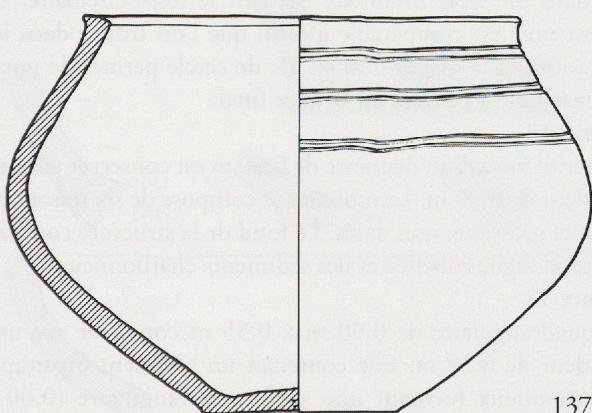
134



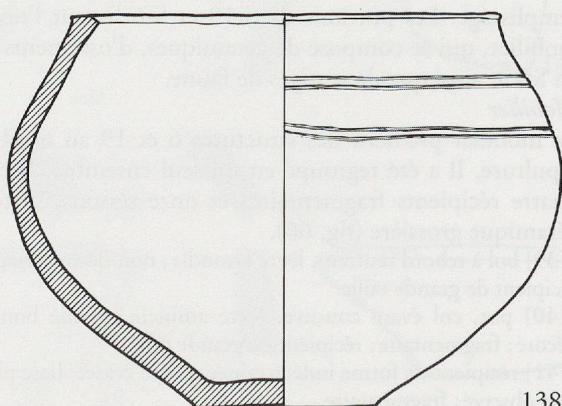
135



136



137



138

Fig. 65. Vidy-Chavannes 11, 1989-1990. Structure 111, mobilier : [134,135,137,138] céramique, [136] bronze. Éch. 1:2.

## Vidy-Chavannes 11, les structures non funéraires

### Fossé circulaire

Compte tenu du contexte de fouille – absence de grands décapages et interventions sur des petites surfaces –, ce n'est qu'au montage du plan d'ensemble que nous avons compris l'existence du fossé circulaire. En fait, la fouille a identifié des structures indépendantes pour chaque portion fouillée du fossé.

La structure 111 est entourée d'un fossé circulaire de dix mètres de rayon et d'une largeur moyenne de deux mètres. En coupe et sur toute la moitié nord, il forme un V très évasé sur une profondeur comprise entre 55 et 65 cm. Elle n'est plus que de 20 à 35 cm en aval où la forme des bords apparaît plus verticale. Du point de vue sédimentaire, le sommet est comblé de sables jaunes, qui ne se distinguent pratiquement pas des sédiments encaissants, et le fond renferme l'essentiel du mobilier dans des poches plus limoneuses, brunes et parfois charbonneuses. Il n'y a que dans sa partie profonde que ces traces organiques permettent de le suivre avec un peu plus de sûreté.

En plan, deux cercles concentriques entourent la structure 111 (fig. 62). Le premier est le plus évident, puisqu'il est conservé sur une profondeur de 35 à 65 cm selon les zones. Il présente trois interruptions, à l'est entre St4 et 6, au sud (St24/26) et à l'ouest (extrémité de St25), soit selon les points cardinaux. Le grand axe de la tombe centrale est orienté est-ouest.

A l'intérieur, un second cercle est matérialisé au nord par des traces de limon, très diffuses, et des fonds de fosses contenant des os humains (St12 et 13). Dans la moitié sud, les traces sont mieux marquées et permettent d'envisager un dédoublement du fossé. Compte tenu de l'état de conservation de ces traces, il est très difficile de proposer une interprétation de ce second cercle. Il ne semble pas correspondre aux restes d'un tumulus, puisqu'un foyer sur la couverture de la St111 démontre en fait que les dalles n'étaient pas recouvertes de terre. La topographie générale, bien que faiblement marquée, a fait que la structure se situait déjà sur un point haut (fig. 60). Enfin, dans l'hypothèse de la présence d'un tertre, l'implantation gallo-romaine aurait parfaitement égalisé cette surface et n'en aurait laissé aucun indice (pierres, niveau sédimentaire), ce qui paraît très peu probable, par comparaison avec les structures observées à Vidy-Musée romain.

Bien que l'essentiel du mobilier provienne du fond de la structure, le comblement n'est pas daté avec précision. Si une partie du mobilier est incontestablement Bronze final, on ne peut pas exclure un comblement lent et des apports s'échelonnant durant l'âge du Fer.

Le mobilier contenu dans le comblement se trouve à la base du remplissage. Les portions de St19 et St6 livrent l'essentiel du mobilier, qui se compose de céramiques, d'ossements incinérés en St19, ainsi que de vestiges de faune.

### Mobilier

Le mobilier provient des structures 6 et 19 au nord-est de la sépulture. Il a été regroupé en un seul ensemble. Il comprend quatre récipients fragmentaires et onze tessons, surtout de la céramique grossière (fig. 66).

[139] bol à rebord rentrant, lèvre arrondie; non décoré; fragmentaire; récipient de grande taille.

[140] pot, col évasé concave, lèvre amincie, épaulement bombée; non décoré; fragmentaire; récipient de grande taille.

[141] récipient de forme indéterminée, panse évasée, base plate; décor non observé; fragmentaire.

[142] récipient de forme indéterminée; col non orientable, trois cannelures horizontales légères; fragmentaire.

[143] récipient de forme indéterminée, col non orientable, rebord évasé, lèvre aplatie; ligne d'impressions digitales sous le bord; fragmentaire.

[144] récipient de forme indéterminée, petit col cylindrique, rebord rentrant (?), lèvre à biseau interne décoré; impressions digitales sur la tranche de la lèvre et ligne d'impressions digitales à la jonction col/épaule; fragmentaire.

[145] récipient de forme indéterminée, petit col cylindrique, lèvre décorée; impressions digitales sur la tranche de la lèvre et ligne d'impressions digitales à la jonction col/épaule; fragmentaire.

[146] récipient de forme indéterminée, base plate; décor non observé; fragmentaire.

[147] récipient de forme indéterminée, base plate; décor non observé; fragmentaire.

[148] récipient de forme indéterminée, base plate; décor non observé; fragmentaire.

[149] récipient de forme indéterminée, base plate; décor non observé; fragmentaire.

[150] récipient de forme indéterminée, rebord ou col évasé, lèvre à biseau interne; décor non observé; fragmentaire.

[151] récipient de forme indéterminée, rebord ou col évasé, lèvre à biseau interne; décor non observé; fragmentaire.

[152] écuelle à corps convexe, sans rebord, lèvre amincie; légères impressions digitales sur la lèvre; fragmentaire.

[153] récipient de forme indéterminée, col cylindrique (?), rebord évasé, lèvre aplatie; décor non observé fragmentaire.

### Anthropologie

Les 45 fragments d'esquilles humaines correspondant à un poids total de 30,9 g proviennent de la structure 19. Les esquilles sont très bien brûlées, jusque dans la tranche de l'os compact (stade IV). Aucun indice ne permet de déterminer l'âge au décès ou le sexe du défunt. On peut même douter de l'appartenance de l'ensemble à un même individu, compte tenu du dépôt au fond d'un fossé resté non comblé durant quelque temps.

### Faune

Le fossé a livré 79 fragments osseux provenant des structures 19, 24 et 25. Les espèces les mieux représentées sont les caprinés (chèvre et moutons) et le porc. Les petits ruminants correspondent à plus de 70% du nombre de restes, alors que les grands ruminants sont pratiquement absents (NR =4). Le cerf est la seule espèce sauvage. Contrairement aux restes des tombes, la fragmentation est importante (voir p. 231 et fig. 140).

### Structure 11

Ce fond de fosse est conservé sur une profondeur ne dépassant pas 5 cm. Le sédiment noir charbonneux forme une tache oblongue de 1 m de long et 0,40 m de large (fig. 62). Il est inclus dans un sable limoneux bordant le fossé circulaire. Le sédiment noir est comparable à celui que l'on trouve dans les incinérations et la disposition en arc de cercle permet de rattacher l'ensemble à l'enclos du Bronze final.

### Structure 17

Cette petite fosse d'un diamètre de 0,60 m est conservée sur une profondeur de 0,20 m. Le mobilier se compose de six tessons de céramique grossière, non datés. Le fond de la structure contient des restes d'argile rubéfiée et des sédiments charbonneux.

### Structure 18

Fosse quadrangulaire de 0,90 m x 0,55 m conservée sur une profondeur de 0,20 m. Elle contenait un sédiment organique ou charbonneux formant une surface rectangulaire (0,60 x 0,50 m) à l'intérieur de la fosse et n'a pas livré de mobilier (voir également St19 de Vidy-Musée romain, p. 110).

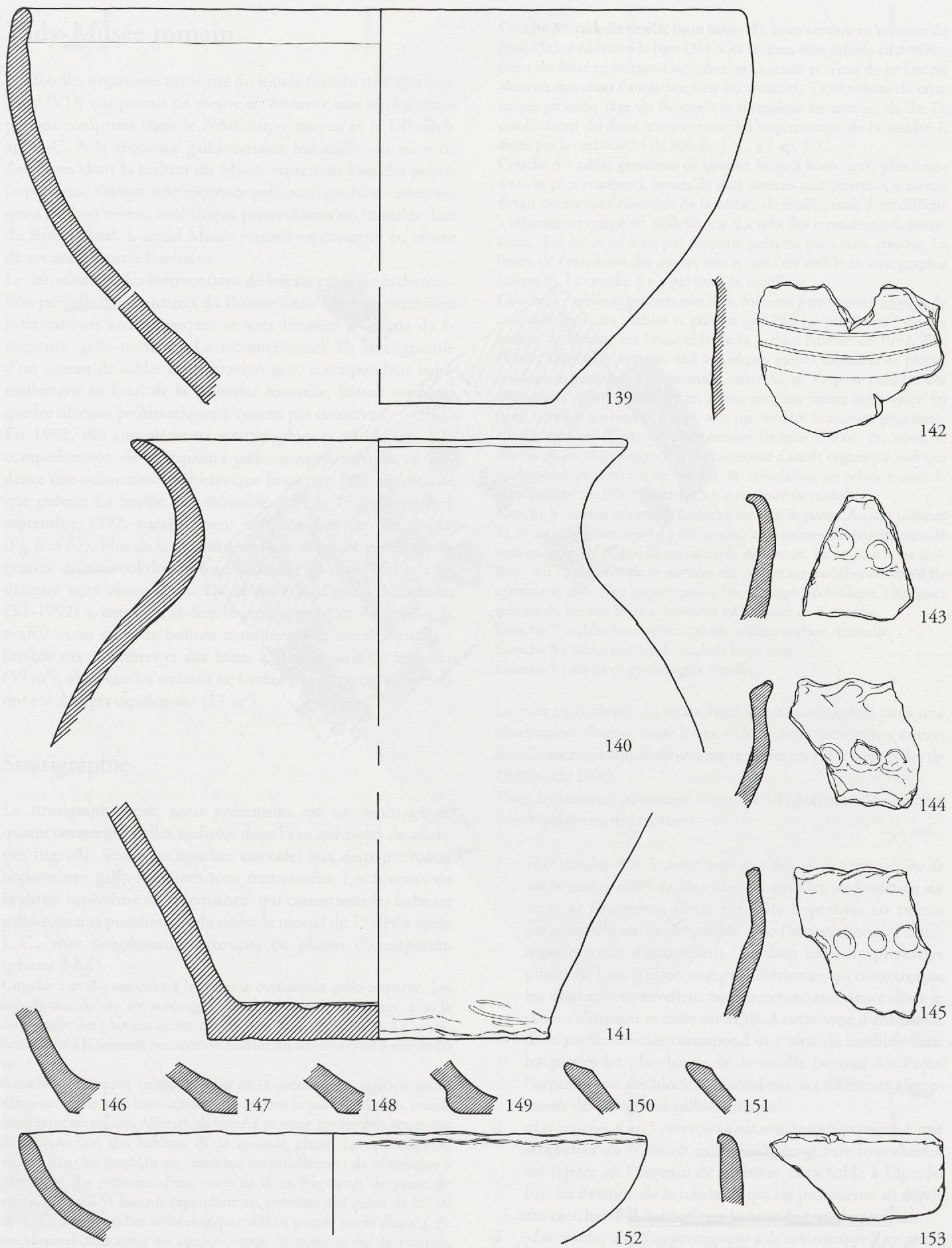


Fig. 66. Vidy-Chavannes 11, 1989-1990. Mobilier céramique du fossé circulaire entourant la structure 111. Éch. 1:2.



Fig. 67. Vidy-Musée romain, 1992. Plan général des structures préhistoriques. Les zones hachurées correspondent à des destructions gallo-romaines ou modernes, les pierres en gris sont en place et appartiennent au tumulus, les pierres en blanc ne sont pas en place (dessin Eric Soutter, Archeodunum SA).

## Vidy-Musée romain

Les fouilles organisées sur le site du musée romain de Lausanne-Vidy (VD) ont permis de mettre en évidence une série d'occupations comprises entre le Néolithique moyen et le III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. A la séquence gallo-romaine habituelle du *vicus* de *Lousonna*, dont la maison du Musée représente l'un des points importants, s'ajoute une séquence préhistorique bien conservée qui a livré un niveau néolithique préservé sous un tumulus daté du Bronze final. L'actuel Musée romain est construit au centre de cet ancien tertre funéraire.

Le déroulement des interventions de terrain explique la destruction partielle des structures du Bronze final. Les trois premières interventions archéologiques se sont limitées à l'étude de la séquence gallo-romaine. La reconnaissance en stratigraphie d'un niveau de sables et de graviers gris, correspondant habituellement au fond de la séquence naturelle, laissait supposer que les niveaux préhistoriques n'étaient pas conservés.

En 1992, des compléments stratigraphiques nécessaires à la compréhension de la séquence gallo-romaine mettent en évidence une occupation préhistorique beaucoup plus importante que prévue. La fouille s'est déroulée entre le 15 juillet et le 4 septembre 1992, parallèlement à la construction du musée (fig. 6 et 67). Plus de la moitié de la zone menacée par l'aménagement du sous-sol du nouveau bâtiment (environ 160 m<sup>2</sup>) est détruite sans observation. La découverte d'une inhumation (T1-1992) a permis d'arrêter le terrassement et de fouiller la moitié ouest dans de bonnes conditions. La fouille fine s'est limitée aux structures et aux zones à forte densité de mobilier (55 m<sup>2</sup>), alors que les secteurs ne livrant pas de vestiges évidents ont été dégagés rapidement (27 m<sup>2</sup>).

## Stratigraphie

La stratigraphie que nous présentons est un montage de quatre coupes partielles réalisées dans l'axe nord-sud du chantier (fig. 68). Seules les couches associées aux deux premières occupations gallo-romaines sont numérotées. Les niveaux de la partie supérieure de la séquence, qui concernent les habitats gallo-romains postérieurs à la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle après J.-C., sont simplement regroupés en phases d'occupation (phases 3 à 6).

**Couche 1 et 2 :** associées à la seconde occupation gallo-romaine. Les sols de marche ont été aménagés après nivellement du terrain, d'où la disparition des plus anciennes couches du *vicus* (couche 2). Le mobilier associé à la seconde occupation fournit un *terminus post quem* de 20 ap. J.-C.

**Couche 2 :** niveaux contemporains de la première occupation gallo-romaine. Ils ne sont bien conservés que dans la partie sud de la fouille (non représentés ici). Ailleurs, ils ont été presque totalement arasés par la construction des habitats de la seconde phase. Le rare matériel récolté dans les remblais est constitué essentiellement de céramique à pâte grise. La présence d'un, voire de deux fragments de panse de récipients en TSI fournit cependant un *terminus post quem* de 20/10 av. J.-C. Si les couches archéologiques ont en grande partie disparu, de nombreuses structures en creux – trous de poteaux ou de piquets, fosses – attestent de l'étendue et de la densité de cette première occupation sur l'ensemble de la fouille.

**Couche 3 :** sable limoneux brun beige (3), brun sombre au sommet du fossé (3a) et sableux à la base (3b). Ces niveaux sont limités au comblement du fossé entourant l'incinération centrale et n'ont de ce fait été observés que dans l'angle nord-est du chantier. Trois tessons de céramique grossière (âge du Bronze?) se trouvaient au sommet de 3a. Le comblement du fossé est antérieur à l'implantation de la tombe 2, datée par le carbone 14 de 360 av. J.-C. à 1 ap. J.-C.

**Couche 4 :** sables graveleux de couleur beige à brun roux, plus limoneux et plus compacts, lorsqu'ils sont associés aux pierres. Ce niveau devait exister sur l'ensemble de la surface de fouille, mais il est difficile à observer en coupe est difficile, car il a subi des remaniements postérieurs. Les blocs ne sont pas toujours présents dans cette couche. La limite de l'extension des pierres vers le nord est visible en stratigraphie (mètre 9). La couche 4 n'a pas livré de mobilier.

**Couche 5 :** sables et graviers non lités, formant parfois deux niveaux de couleurs distinctes : sables et graviers gris (5a) ou gris jaune (5b). La couche 5a s'étend sur l'ensemble de la surface étudiée en 1992. Elle s'arrête au nord comme au sud à quelques mètres du cercle de pierres bordant le tumulus. La transition entre 5a et 5b peut prendre des allures très différentes selon les zones, soit une limite nette entre les deux couches (mètres 7 à 10), soit un contact beaucoup plus anarchique caractérisé par des ondulations (mètres 1 à 6). Au nord, le niveau 5b est plus compact ; il est surmonté d'un lit organique noir qui correspond peut-être à un niveau de circulation en relation avec le tumulus (mètre 13). La couche 5 n'a pas livré de mobilier.

**Couche 6 :** limon sableux brun foncé tacheté de jaune. Au sud (secteur 5), la couche 6 correspond à un ensemble de même coloration, mais de texture sableuse et gravillonneuse très différente. La couche 6 est présente sur l'ensemble de la surface, elle a livré un mobilier composé de céramique et de silex appartenant à l'occupation néolithique. Quelques tessons du Bronze final se trouvent au sommet de la couche.

**Couche 7 :** sables homogènes jaunes, sédimentation naturelle.

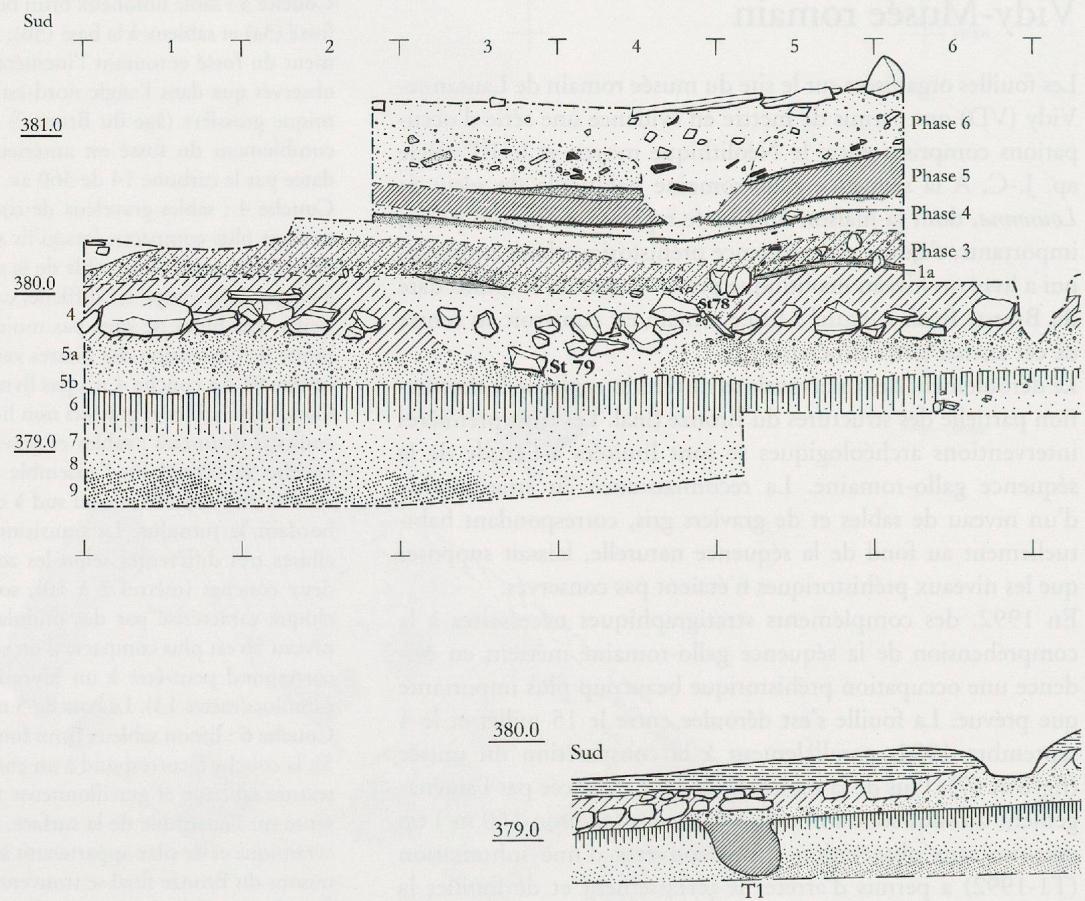
**Couche 8 :** sables oxydés de couleur brun roux.

**Couche 9 :** sables et graviers gris stratifiés.

La mise en évidence du tertre funéraire ne correspond pas à une observation directe, mais à une « déduction théorique » conciliant l'ensemble des observations réalisées en 1992 avec celles de 1989 et de 1990.

Trois hypothèses pouvaient répondre à la présence des couches 4 et 5 qui forment le tertre :

- 1 «Les couches 4 et 5, constituées de sables et graviers gris ou de sables jaunes mêlés de blocs sont des remblais de fondation du *vicus* de *Lousonna*». Cette première hypothèse est rejetée parce qu'elle est incompatible avec l'observation des différents niveaux d'arasements. Pendant les deux premières phases de l'occupation augusto-tibérienne, on constate que les destructions nivellent une structure antérieure dont le point culminant se situe sur St38. A cette zone d'arasement de la partie centrale correspond une série de remblais dans les parties les plus basses de la fouille (secteur 5). Enfin l'organisation des blocs ne répond pas aux différents alignements des structures gallo-romaines.
- 2 «Les couches 4 et 5 correspondent stratigraphiquement à une occupation du Hallstatt ou de La Tène». Cette hypothèse a été rejetée en l'absence de mobilier rattachable à l'âge du Fer. La datation de la tombe 2, qui est postérieure au dépôt des couches 4 et 5, confirme le rejet de cette hypothèse.
- 3 «Les couches 4 et 5 appartiennent à la construction d'un tertre au Bronze final». Cette dernière hypothèse est confirmée par la stratigraphie, car la couche 5 comble l'incinération



centrale. Enfin, une série d'observations indiquent qu'il faut considérer la mise en place des deux couches comme un événement unique. La couche 5 est constituée de sables très propres qui ne peuvent être restés à la surface du sol sans se colorer; ils ont conservé leur teinte grise, grâce au dépôt de la couche 4. Ces deux niveaux correspondent donc à la présence d'un tertre qui recouvre trois structures et qui est entouré d'une ceinture de blocs et d'un fossé.

La stratigraphie de Vidy-Musée romain se résume à quatre grandes phases (fig. 69) :

#### *Phase 1 : l'occupation néolithique*

Les couches 6 à 9 correspondent à la sédimentation habituelle de la terrasse de 10 m. La première trace d'occupation se place au Néolithique moyen. Les structures permettent de restituer un niveau de sol vers 379,25 m, soit à la base de la couche 6. Cette première installation est partiellement préservée de l'érosion par la création d'un tumulus au Bronze final. Au sud, la structure 36 est datée de 4720 à 4360 av. J.-C., mais elle n'a pas livré de mobilier et se trouve isolée du fait de l'érosion de la couche 6.

#### *Phase 2 : la construction du tumulus au Bronze final*

Les événements que l'on peut rattacher à cette seconde phase concernent la création d'un tertre, entouré d'une ceinture de pierres et d'un fossé de 10 m de rayon.

Le monument est établi sur deux fosses, l'incinération centrale

(St38), couverte d'une dalle, et une inhumation située à la périphérie sud du tertre (T1-1992). Une série de remblais, correspondant aux couches 4 et 5, couvre ces deux structures et forme le tumulus. D'après la texture des sédiments, très proche des terrains sous-jacents, ces remblais proviennent probablement du creusement du fossé circulaire.

#### *Phase 3 : un court épisode à La Tène finale*

Cette troisième phase n'est connue que par l'implantation d'une sépulture secondaire sur le bord nord du tumulus (T2-1992). La datation très large fournie par le  $^{14}\text{C}$  permet de la placer à la fin de La Tène et de fixer la chronologie des événements entre le Bronze final et la période augustéenne : le fossé bordant le tumulus se comble progressivement (couche 3), la dépression est encore visible lors du creusement de la tombe 2. La fosse de cette inhumation n'est conservée que sur une quinzaine de centimètres. On peut supposer que son sommet se situait, au minimum, 40 à 60 cm au-dessus du niveau conservé. Les pierres qui forment la partie centrale du tumulus ne constituent donc pas la couverture du monument.

#### *Phase 4 : la période augusto-tibérienne et l'arasement du tumulus*

Les couches 1 et 2 correspondent aux phases précoce de la séquence gallo-romaine. La relation entre ces niveaux et la structure du tertre n'est pas entièrement éclaircie. L'étude de cette transition montre que le tumulus a été modifié à l'époque augustéenne déjà (phase 1), dans une proportion que nous ne pouvons malheureusement pas mesurer, puisque les niveaux contemporains de cette première occupation ont été nivelés par la suite. A l'époque

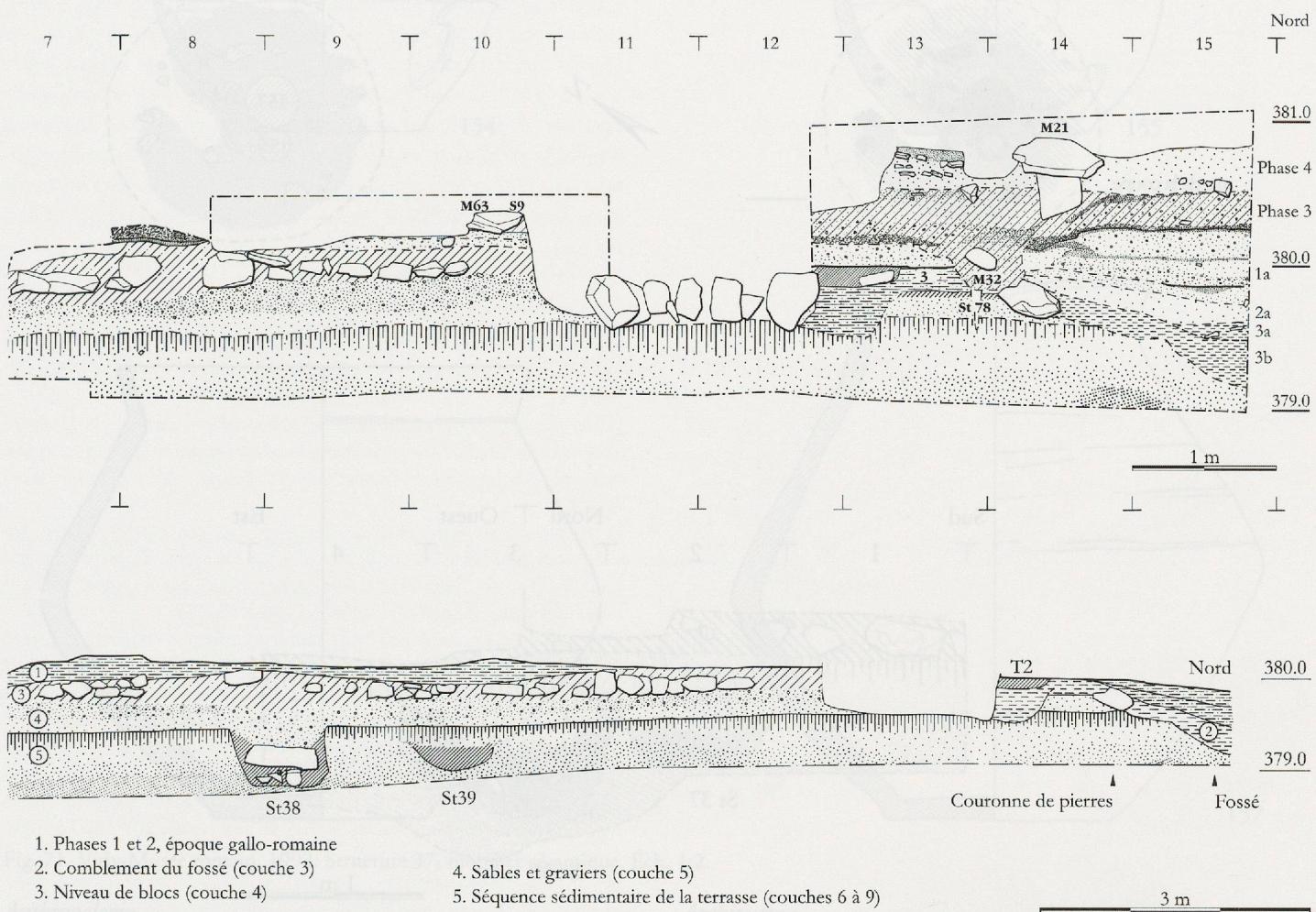


Fig. 68. Vidy-Musée romain, 1992. Stratigraphie nord-sud sur le bord ouest de la surface de fouille et coupe schématique du terre.

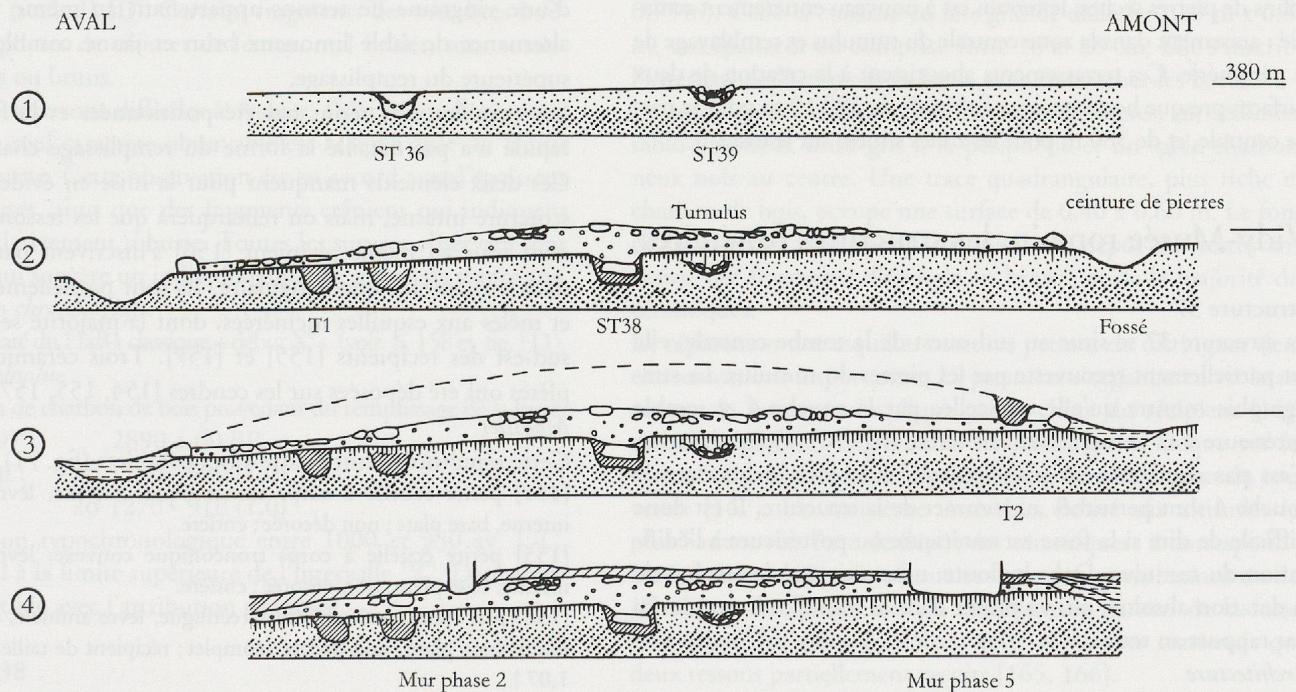


Fig. 69. Vidy-Musée romain, 1992. Restitution des quatre phases principales de l'occupation : 1. Néolithique, 2. Bronze final, 3. La Tène, 4. Gallo-romain.

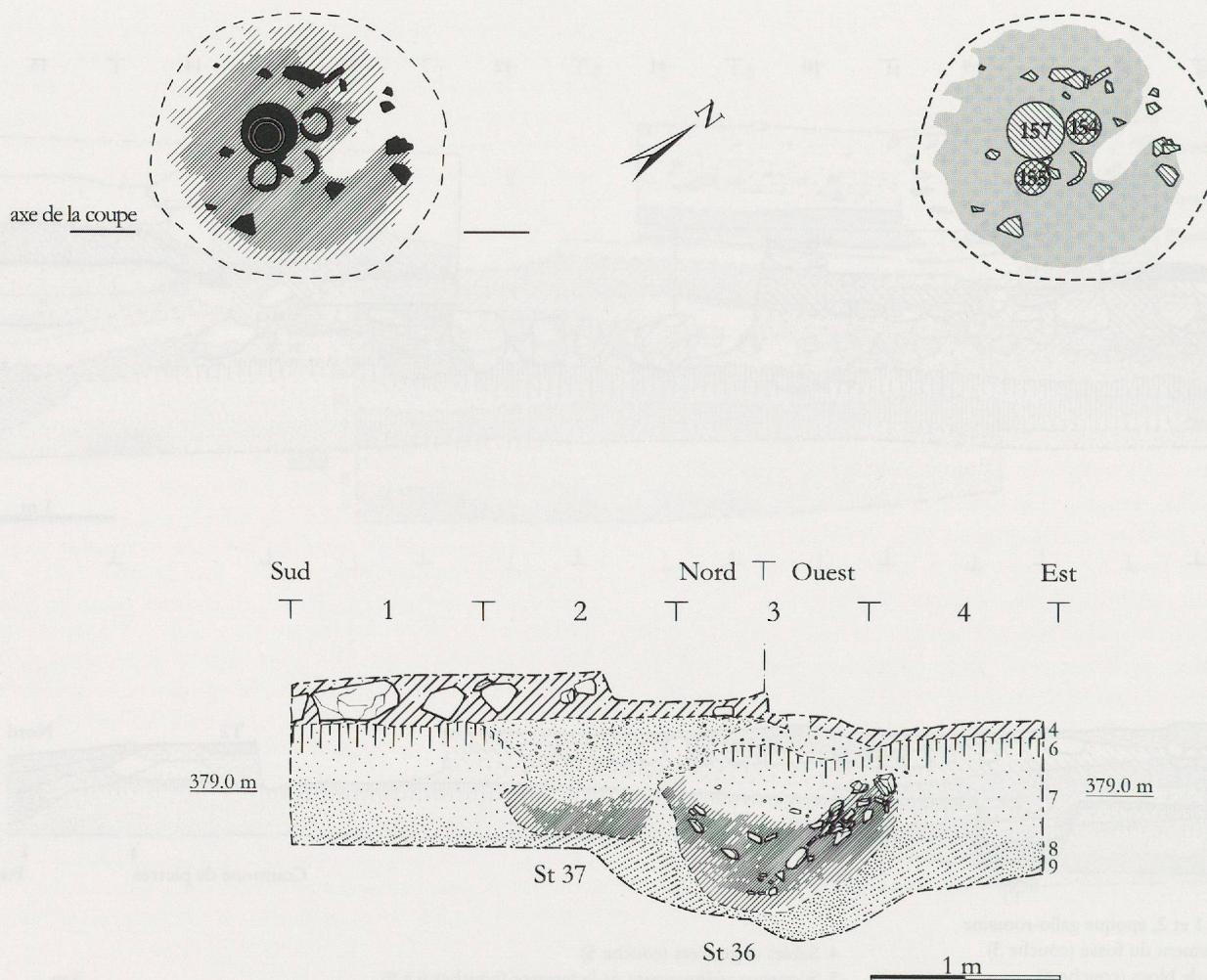


Fig. 70. Vidy-Musée romain, 1992. Structure 37, organisation des vestiges et des traces organiques, restitution schématique du dépôt des offrandes.

tibérienne en effet, lorsque sont construits les premiers habitats sur solins de pierres sèches, le terrain est à nouveau entièrement remanié : arasement dans la zone centrale du tumulus et remblayage de la périphérie. Ces terrassements aboutissent à la création de deux surfaces presque horizontales à l'altitude de 380,10 m pour la partie centrale, et de 380 m pour les zones situées sur le fossé.

## Vidy-Musée romain, les structures funéraires

### Structure 37

La structure 37 se situe au sud-ouest de la tombe centrale, elle est partiellement recouverte par les pierres du tumulus. La stratigraphie montre qu'elle est scellée par la couche 4 et semble antérieure à la construction du terre (fig. 70). Cette situation n'est pas confirmée en plan, puisque les blocs inclus dans la couche 4 sont perturbés au sommet de la structure. Il est donc difficile de dire si la fosse est antérieure ou postérieure à l'édition du tumulus. Dans le doute, nous suivrons le résultat de la datation absolue, qui va plutôt dans le sens d'une antériorité par rapport au tertre.

#### Architecture

La fosse est conservée sur une profondeur de 60 cm, elle est de forme pratiquement cylindrique, d'un diamètre de 75 cm à l'ouverture et de 70 cm pour le fond. Le remplissage se compose

d'une couche de sable noir contenant les ossements humains et d'une vingtaine de tessons appartenant au même vase. Une alternance de sable limoneux brun et jaune comble la partie supérieure du remplissage.

Les esquilles d'os n'ont pas été positionnées et la fouille très rapide n'a pas détaillé la forme du remplissage charbonneux. Ces deux éléments manquent pour la mise en évidence d'une structure interne, mais on remarquera que les tessons appartenant tous au même récipient [156] s'inscrivent parfaitement dans une surface quadrangulaire. Ils sont partiellement recuits et mêlés aux esquilles incinérées, dont la majorité se situait au sud-est des récipients [155] et [157]. Trois céramiques complètes ont été déposées sur les cendres [154, 155, 157].

#### Mobilier

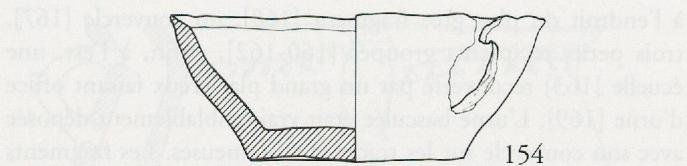
Cette sépulture réunit quatre vases complets (fig. 71).

[154] petite écuelle à corps tronconique convexe, lèvre à biseau interne, base plate; non décorée; entière.

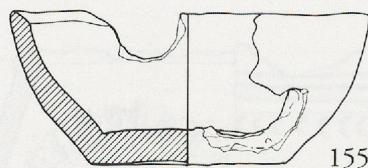
[155] petite écuelle à corps tronconique convexe, lèvre à biseau interne, base plate; non décorée; entière.

[156] plat creux, petit col évasé rectiligne, lèvre amincie, corps biconique, base plate; non décoré; complet; récipient de taille moyenne : 1,07 l.

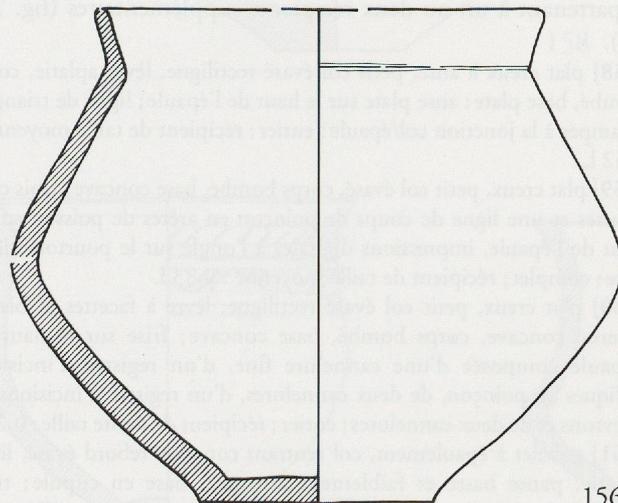
[157] pot, petit col évasé rectiligne, lèvre aplatie, corps biconique à épaulement basse, base plate; raclage ou traces légères d'incisions sur l'épaule (?); entier; récipient de taille moyenne : 1,00 l.



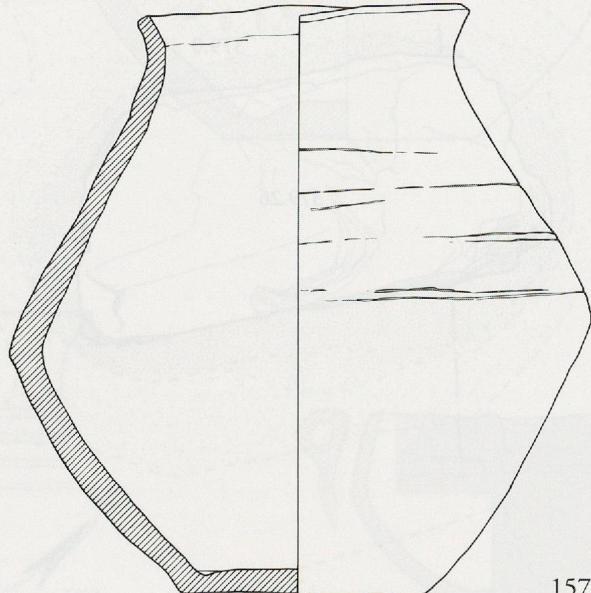
154



155



156



157

Fig. 71. Vidy-Musée romain, 1992. Structure 37, mobilier céramique. Éch. 1:2.

#### *Anthropologie*

La structure contient une grande quantité d'os humains incinérés (1089 g) correspondant à un seul individu. La température de crémation devait se situer autour de 400 à 550 degrés au maximum (stade II-III). Certains fragments des membres inférieurs, diaphyses de tibia et de fémur, mal brûlés, sont totalement noirs ou bruns.

L'âge et le sexe sont difficiles à évaluer. Pour le squelette post-crânien, le seul caractère observable est la ligne âpre du fémur qui est robuste. Cette observation est en accord avec l'épaisseur des diaphyses, ainsi que des fragments crâniens qui indiquent un sujet relativement robuste. Toutes les sutures observées sont libres, ce qui suggère un individu jeune, de moins de trente ans.

#### *Attribution chronologique*

Ensemble daté du HaB1 classique – début X<sup>e</sup> s. (voir p. 158 et fig. 111).

#### *Datation absolue*

Echantillon de charbon de bois provenant du remplissage de la fosse.

ETH 13297 : 2890 ± 60 BP

Calibration :  $1\sigma$  1210 - 990 (1,0)  
 $2\sigma$  1270 - 910 (1,0)

L'attribution typochronologique entre 1000 et 950 av. J.-C. correspond à la limite supérieure de l'intervalle  $^{14}\text{C}$ . Date absolue compatible avec l'attribution proposée.

#### **Structure 38**

La restitution de la structure 38 est expliquée en détail dans le chapitre concernant les techniques de fouille. Nous ne reprenons ici que les éléments principaux.

#### *Architecture*

La forme de la fosse varie entre le sommet et le fond de la structure (fig. 72). Elle est rectangulaire au sommet (1,60 x 1,40 m) et devient ovale dès l'apparition de la couverture (1,50 x 0,75 m). Celle-ci consiste en une grande dalle de 1,20 m x 0,60 m, son épaisseur est comprise entre 16 et 28 cm. Elle s'inscrit à l'intérieur des limites de la fosse, sans en toucher les bords.

Le comblement comprend deux zones distinctes, un sédiment sablo-limoneux brun gris à la périphérie et un sable charbonneux noir au centre. Une trace quadrangulaire, plus riche en charbon de bois, occupe une surface de 0,40 x 0,60 m. Le fond de la structure correspond au niveau de dépôt des restes animaux, des fragments d'épingle en bronze et de la majorité des céramiques.

La répartition des esquilles osseuses permet de distinguer deux concentrations importantes. La première s'organise en croissant autour de l'urne et s'explique par la chute du récipient [169] dans la sépulture. La seconde concentration se calque sur les traces noires et permet de distinguer une limite à l'ouest du couvercle [167]. Un troisième ensemble, limité aux altitudes les plus hautes, suit l'axe de dépôt des céramiques ; il correspond à la répartition de la microfaune et signe des perturbations ou des «flottages» d'esquilles lors du comblement naturel de la fosse. Mis à part les vases complets, cette tombe ne contenait que deux tessons partiellement recuits [165, 166].

Le dépôt comprend neuf récipients complets disposés en ligne. De gauche à droite, deux plats creux de taille moyenne [158, 159], une écuelle-couvercle cassée en trois fragments et restituée

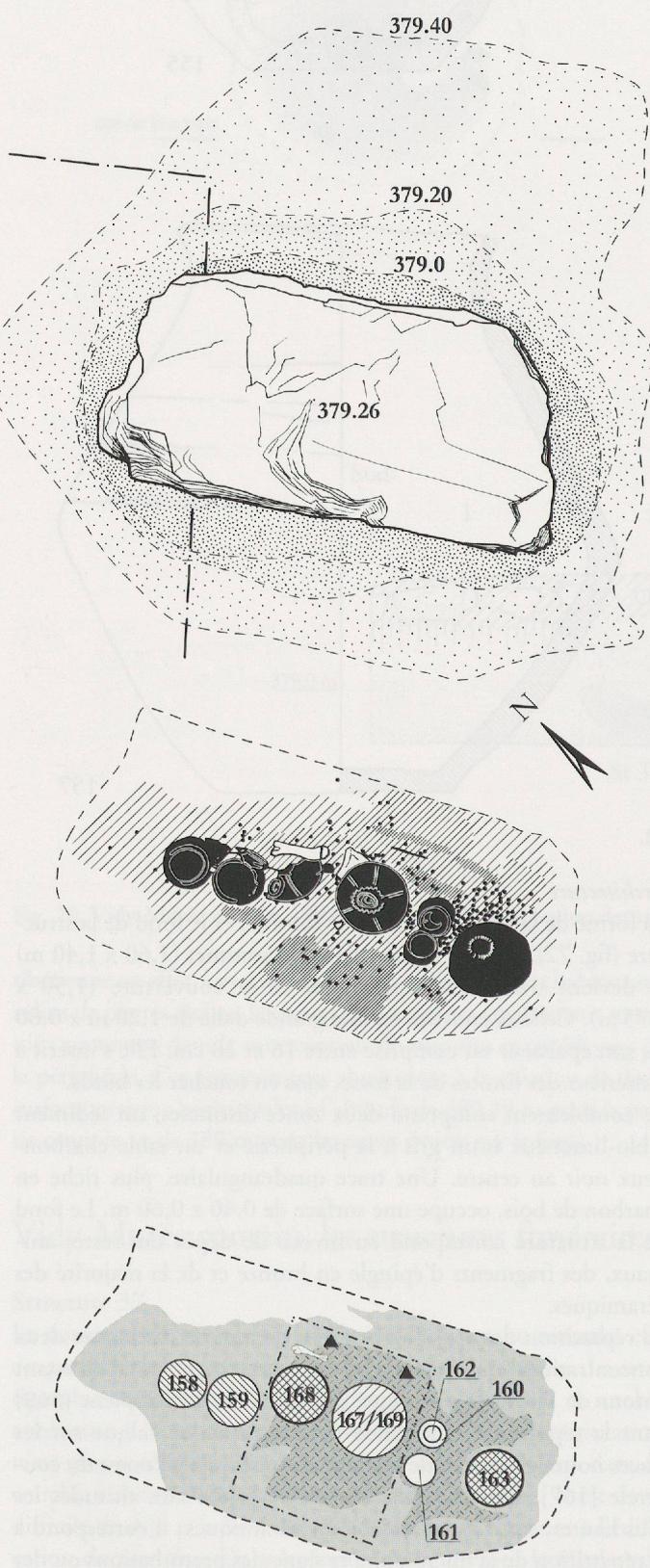


Fig. 72. Vidy-Musée romain, 1992. Structure 38, plan de la fosse avec dalle de couverture, organisation des vestiges et des traces organiques, restitution schématique du dépôt des offrandes. Éch. 1:20.

à l'endroit du plus gros fragment [168], un couvercle [167], trois petits récipients groupés [160-162], enfin, à l'est, une écuelle [163] recouverte par un grand plat creux faisant office d'urne [169]. L'urne basculée était vraisemblablement déposée avec son couvercle sur les traces charbonneuses. Les fragments d'épingle et la faune se situent au nord de la surface quadrangulaire interne, la scapula de porc sous le couvercle et l'humérus dans son prolongement, mais sans être en succession anatomique.

#### Mobilier

Le mobilier de cette riche incinération est composé d'une épingle cassée et de neuf vases complets, plus deux fragments appartenant à un ou deux récipients supplémentaires (fig. 73-74).

[158] plat creux à anse, petit col évasé rectiligne, lèvre aplatie, corps bombé, base plate; anse plate sur le haut de l'épaule; ligne de triangles estampés à la jonction col/épaule; entier; récipient de taille moyenne : 0,62 l.

[159] plat creux, petit col évasé, corps bombé, base concave; trois cannelures et une ligne de coups de poinçon en arêtes de poisson sur le haut de l'épaule, impressions digitales à l'ongle sur le pourtour de la base; complet; récipient de taille moyenne : 0,83 l.

[160] plat creux, petit col évasé rectiligne, lèvre à facettes et biseau interne concave, corps bombé, base concave; frise sur le haut de l'épaule composée d'une cannelure fine, d'un registre d'incisions obliques au poinçon, de deux cannelures, d'un registre d'incisions en chevrons et de deux cannelures; entier; récipient de petite taille : 0,26 l.

[161] gobelet à épaulement, col rentrant concave, rebord évasé, lèvre aplatie, panse basse et faiblement arrondie, base en cupule; trois registres de deux incisions sur le bas du col, cannelure sur l'épaule; entier; récipient de petite taille : 0,17 l.

[162] tasse, épaule rentrante, lèvre à biseau interne, base en cupule; anse sur l'épaule; deux registres de deux incisions sur le bas de l'épaule, encadrant la base de l'anse, peinture rouge sur l'extérieur; entière; récipient de petite taille : 0,08 l.

[163] écuelle à corps tronconique rectiligne, sans rebord, lèvre à biseau interne, base plate; non décorée; entière.

[164] petite épingle en bronze, petite tête renflée, tige incurvée; sans décor; cassée en quatre fragments.

[165] récipient de forme indéterminée; trois incisions; fragmentaire.

[166] récipient de forme indéterminée; deux incisions; fragmentaire.

[167] couvercle à corps tronconique rectiligne, rebord évasé, lèvre à facettes; anse sur le sommet; cinq cannelures fines et une ligne de triangles hachurés autour de l'anse, cinq cannelures rayonnantes, incrustation de pâte blanche riche en phosphate dans les triangles hachurés; entier.

[168] écuelle-couvercle à corps tronconique convexe, rebord évasé, lèvre à facettes et biseau interne, base plate à fond en couronne; anse plate au milieu du corps; trois et deux cannelures concentriques, respectivement sur la base et sur le fond, quatre registres de trois cannelures rayonnantes à l'extérieur et à l'intérieur du corps, trois cannelures concentriques autour de l'anse et trois cannelures sur l'anse; entière.

[169] plat creux de forme basse, petit col évasé rectiligne, lèvre à biseau interne, corps biconique, base plate à fond convexe; quatre registres de deux incisions sur l'épaule, ligne d'incisions doubles à l'outil sur le haut de la panse, impressions digitales à l'ongle sur le pourtour de la base; entier; récipient de grande taille : 1,94 l.

#### Anthropologie

Le tri et l'étude des esquilles osseuses (644,2 g) révèlent un degré de crémation relativement élevé et uniforme, qui se situe aux environs de 650 degrés (stade IV). La majorité des fragments sont de couleur gris blanc à laiteux.

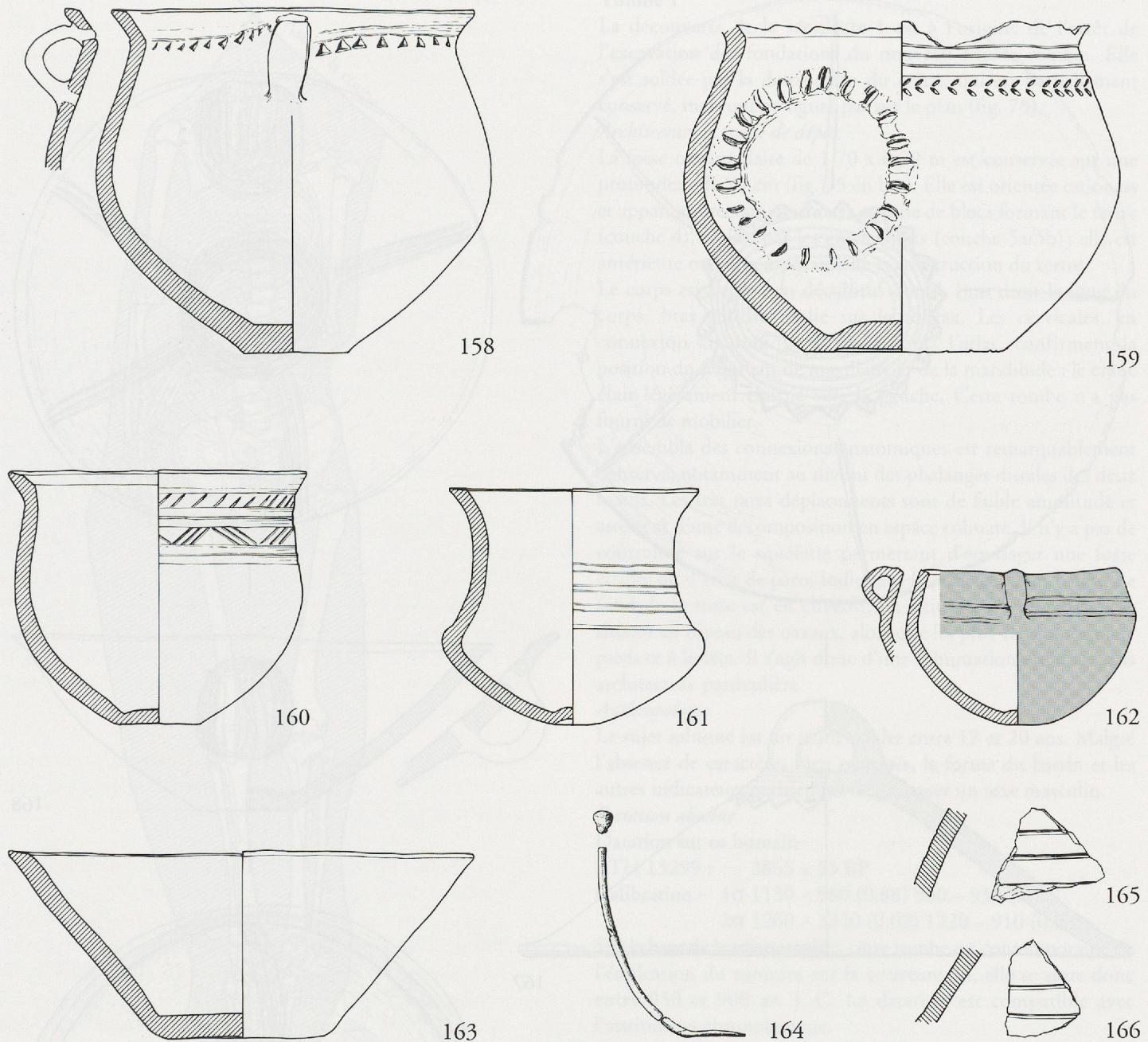


Fig. 73. Vidy-Musée romain, 1992. Structure 38, mobilier : [158-163, 165,166] céramiques, [164] bronze. Éch. 1:2.

En ce qui concerne la détermination du sexe, on peut constater la relative gracilité du squelette post-crânien. L'épaisseur de tous les fragments de crâne est faible, ce qui correspond aussi à un individu plutôt gracile. L'âge au décès est estimé grâce à un fragment de suture sagittale, complètement synostosée sur la face interne, alors qu'un fragment de suture coronale est encore libre. Il s'agit d'un sujet adulte, âgé d'environ 30 ans, et de sexe probablement féminin.

#### Faune

La structure contenait une scapula et un humérus droit de porc appartenant à un individu d'environ 1 an. Des traces de découpe sur l'humérus correspondent à une désarticulation du membre. Ces deux os présentaient des traces de morsures de carnivores, pas forcément significatives d'une décarnisation avant dépôt, car la fosse est parcourue par un terrier.

#### Attribution chronologique

Ensemble daté du HaB2 – fin X<sup>e</sup> s. (voir p. 159).

#### Datation absolue

Echantillon de charbon de bois provenant du remplissage de la fosse.

ETH 13298 : 2815 ± 60 BP

Calibration : 1 $\sigma$  1060 - 900 (1,0)

2 $\sigma$  1160 - 830 (1,0)

L'attribution typochronologique entre 950 et 900 av. J.-C. correspond à la limite supérieure de l'intervalle  $^{14}\text{C}$  (1 $\sigma$ ). La date absolue est compatible avec l'attribution proposée.

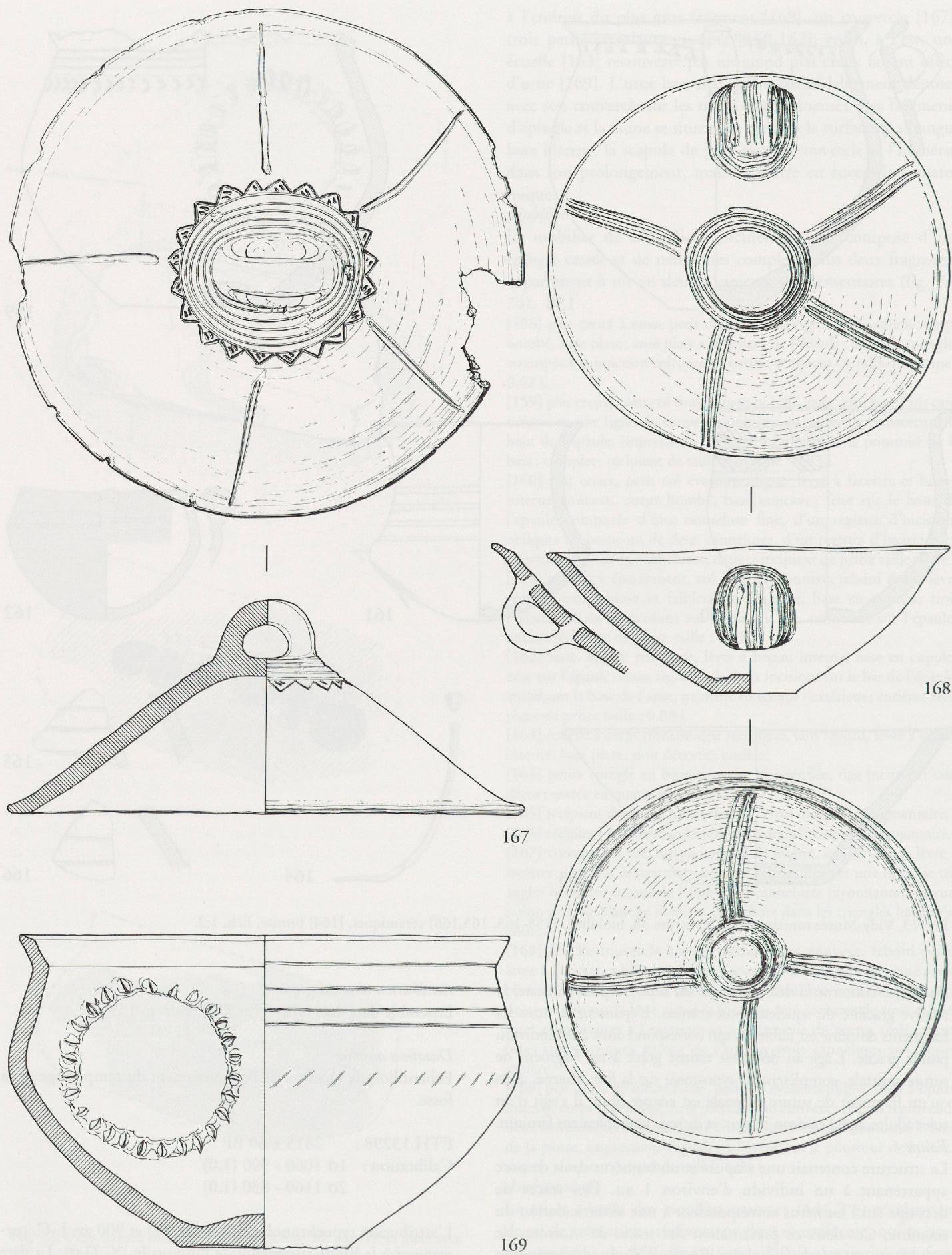
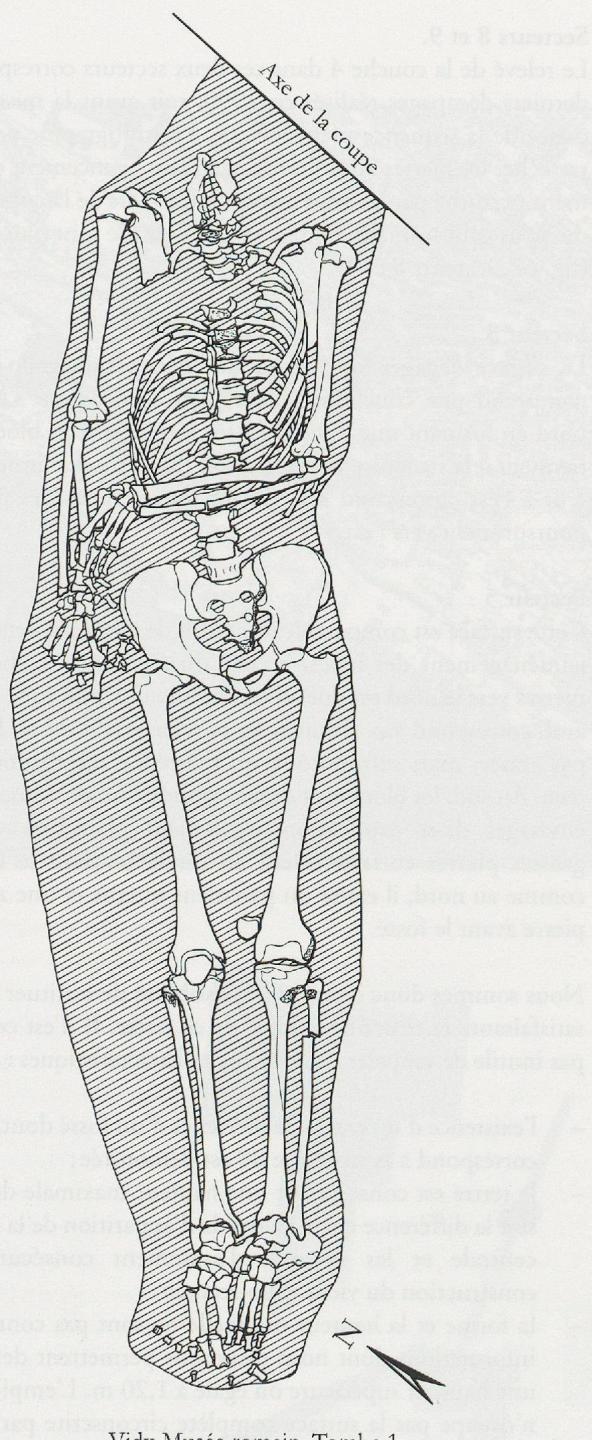


Fig. 74. Vidy-Musée romain, 1992. Structure 38, mobilier céramique [167-169]. Éch. 1:2.



### Tombe 1

La découverte de la sépulture 1 est à l'origine de l'arrêt de l'excavation des fondations du nouveau Musée romain. Elle s'est soldée par la destruction du crâne, qui est partiellement conservé, mais qui ne figure pas sur le plan (fig. 75).

#### Architecture et mode de dépôt

La fosse rectangulaire de 1,70 x 0,70 m est conservée sur une profondeur de 70 cm (fig. 75 en bas). Elle est orientée est-ouest et apparaît directement sous la couche de blocs formant le tertre (couche 4), scellée par les graviers gris (couche 5a/5b); elle est antérieure ou contemporaine de la construction du tertre.

Le corps est déposé en décubitus dorsal, bras droit le long du corps, bras gauche replié sur le thorax. Les cervicales, en connexion anatomique stricte jusqu'à l'atlas, confirment la position du fragment de maxillaire et de la mandibule : le crâne était légèrement tourné vers la gauche. Cette tombe n'a pas fourni de mobilier.

L'ensemble des connexions anatomiques est remarquablement conservé, notamment au niveau des phalanges distales des deux mains. Les très rares déplacements sont de faible amplitude et attestent d'une décomposition en espace colmaté. Il n'y a pas de contrainte sur le squelette permettant d'envisager une fosse étroite ou d'effet de paroi indiquant la présence d'un coffre. Le fond de la fosse est en cuvette; les altitudes les plus basses se situent au niveau des coxaux, alors que les plus élevées sont aux pieds et à la tête. Il s'agit donc d'une inhumation en fosse, sans architecture particulière.

#### Anthropologie

Le sujet inhumé est un jeune adulte entre 17 et 20 ans. Malgré l'absence de caractères bien marqués, la forme du bassin et les autres indicateurs permettent de proposer un sexe masculin.

#### Datation absolue

Datation sur os humain

ETH 13299 :  $2865 \pm 55$  BP

Calibration :  $1\sigma$  1130 – 980 (0,88) 960 – 930 (0,12)

$2\sigma$  1260 – 1240 (0,02) 1220 – 910 (0,98)

Sur la base de la stratigraphie, cette tombe est contemporaine de l'édification du tumulus sur la structure 38, elle se situe donc entre 950 et 900 av. J.-C. La datation est compatible avec l'attribution chronologique.

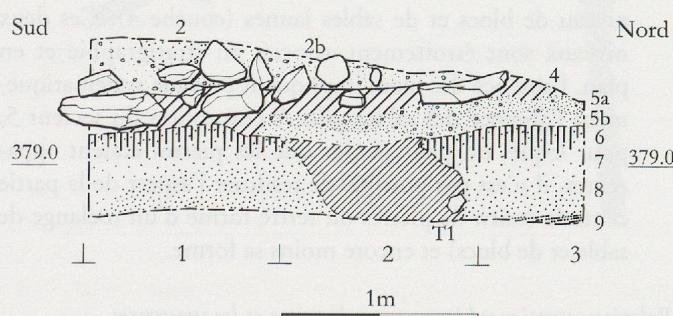


Fig. 75. Vidy-Musée romain, 1992. Tombe 1, plan de l'inhumation et coupe relevée à l'est, lors de la découverte du crâne.

## Vidy-Musée romain, les structures non funéraires

### Structure 19

Cette fosse sans mobilier se situe à 2 m au sud-ouest de la structure 38. Elle présente des caractéristiques sédimentaires très proches des fosses de Vidy-Chavannes 29 (T5, T6, F10, F13) et de Vidy-Chavannes 11 (St18).

La fosse quadrangulaire ( $1,05 \times 0,80$  m) est comblée de sable limoneux brun à jaune, très proche du sédiment encaissant. Dans le fond et au centre de la structure, un rectangle de  $0,40 \times 0,65$  m se distingue nettement par une coloration noire et charbonneuse. Cette forme est visible sur une profondeur de 13 cm.

### Tumulus et fossé circulaire

#### *Cercle de pierres et fossé*

La description du fossé et du cercle de pierres entourant la structure 38 repose uniquement sur la fouille du secteur 4 (fig. 67), qui a permis de les dégager et de les suivre sur une longueur de 3,50 m, et sur une série d'informations ponctuelles (surveillance d'une tranchée, secteur 12, et observations stratigraphiques). Nous ne connaissons ni la profondeur exacte du fossé, ni sa limite externe, car la surface de fouille était comprise à l'intérieur de la structure circulaire et ne pouvait pas être étendue.

Le fossé forme un cercle de 10 à 12 m de rayon, d'une profondeur observée de plus de 60 centimètres et d'une largeur supérieure à 1,20 m. N'ayant pas atteint le fond de la structure, on peut estimer sa largeur au moins au double de la largeur observée. Elle est légèrement inférieure à celle de l'enclos de Vidy-Chavannes 11. Le plan d'ensemble figure un cercle théorique dont le centre se situe au sud-ouest de la structure 38. Les pierres bordant la partie méridionale du fossé, reconnues en stratigraphie uniquement, se situent un à deux mètres en retrait du cercle théorique.

Le fossé est séparé du tertre par une couronne de pierres jointives et de grande taille; le grand axe des blocs varie entre 60 et 80 cm de longueur (fig. 67 et voir chapitre 7, fig. 127). L'enclos matérialisé par les blocs, ne forme pas une surface plane; la différence est de 50 à 60 cm entre l'amont (379,92 m) et l'aval (379,30 m). Elle correspond pour une part à une situation topographique particulière liée à la terrasse de 10 m, mais aussi à une volonté d'augmenter la pente naturelle. Comme pour la structure 111, on exploite une très légère rupture de pente qui est mise en valeur par la construction d'un tertre. Les blocs situés en amont sont posés sur un premier remblai, alors qu'en aval dans le secteur 5, la surface de la terrasse est creusée et/ou érodée avant la pose des blocs.

#### *Tertre central*

Le tumulus est constitué par les couches 4 et 5, composées de sables jaunes et de blocs épars ou plus rigoureusement agencés selon les secteurs (voir p. 188, fig. 67, 128-130). Le plan d'ensemble regroupe des observations très disparates qu'il convient de détailler.

### Secteurs 8 et 9.

Le relevé de la couche 4 dans ces deux secteurs correspond aux derniers décapages réalisés en 1990, soit avant la mise en évidence de la séquence préhistorique. La stratigraphie permet de rattacher les pierres au tumulus, mais leur agencement est fortement perturbé par les arasements réalisés lors de la construction du vicus gallo-romain, les pierres en blanc ne sont plus en place (fig. 67, secteurs 8 et 9).

### Secteur 3

La surface dégagée au-dessous de l'occupation gallo-romaine comprend une couche de blocs bien agencés qui s'arrête au nord en formant une ligne orientée est-ouest. Ces blocs appartiennent à la structure non remaniée du tertre. La limite de secteur à l'est correspond à la fin du terrassement, les pierres se poursuivaient vers l'est.

### Secteur 5

Cette surface est comparable, du point de vue de la densité et de l'aménagement des blocs, à celle du secteur 3. L'absence de pierres vers le nord est due au terrassement. Cette zone située en aval, correspond aux altitudes les plus basses du tertre. Elle n'est pas arasée, mais surmontée d'un remblai d'installation augustéen. Au sud, les blocs sont de très grandes dimensions. On peut envisager deux explications également plausibles: les plus grosses pierres correspondent au cercle bordant le fossé ou, comme au nord, il existe un parement interne et une zone sans pierre avant le fossé.

Nous sommes donc devant l'impossibilité de restituer de façon satisfaisante la structure initiale de ce tertre. Il n'est cependant pas inutile de rappeler ses principales caractéristiques :

- l'existence d'un cercle de pierres et d'un fossé dont le centre correspond à la structure 38 est démontrée;
- le tertre est conservé sur une hauteur maximale de 65 cm, soit la différence entre l'altitude d'apparition de la structure centrale et les niveaux d'arasement consécutifs à la construction du vicus gallo-romain;
- la forme et la hauteur originelle ne sont pas connues. Les informations dont nous disposons permettent de restituer une hauteur supérieure ou égale à 1,20 m. L'empierrement n'occupe pas la surface complète circonscrite par l'enclos, mais se situe 3 m en retrait au nord et peut-être aussi au sud;
- le tumulus est constitué d'une couche de sables gris (couche 5) qui comble l'incinération centrale, surmontée d'un niveau de blocs et de sables jaunes (couche 4). Ces deux niveaux sont étroitement associés en stratigraphie et en plan, l'absence des blocs impliquant presque systématiquement l'absence des sables gris. À l'exception du secteur 5, pour lequel on peut penser que les pierres étaient apparentes, il n'est pas possible de restituer l'aspect de la partie centrale (cairn de pierres ou tertre formé d'un mélange de sable et de blocs) et encore moins sa forme.

#### *Relations stratigraphiques entre le tertre et les structures*

Quatre structures sont en relation avec le tumulus. Il s'agit de l'incinération centrale (St38), d'une incinération périphérique



Fig. 76. Pully-Chamblan des (VD), 1992-93. Plan de situation et position des vestiges de l'âge du Bronze à l'intérieur de la nécropole : Bronze ancien (étoile) et Bronze final (T70). Échelle du plan de la nécropole env. 1:550. Reproduit avec l'autorisation de Swisstopo (BAO35207).

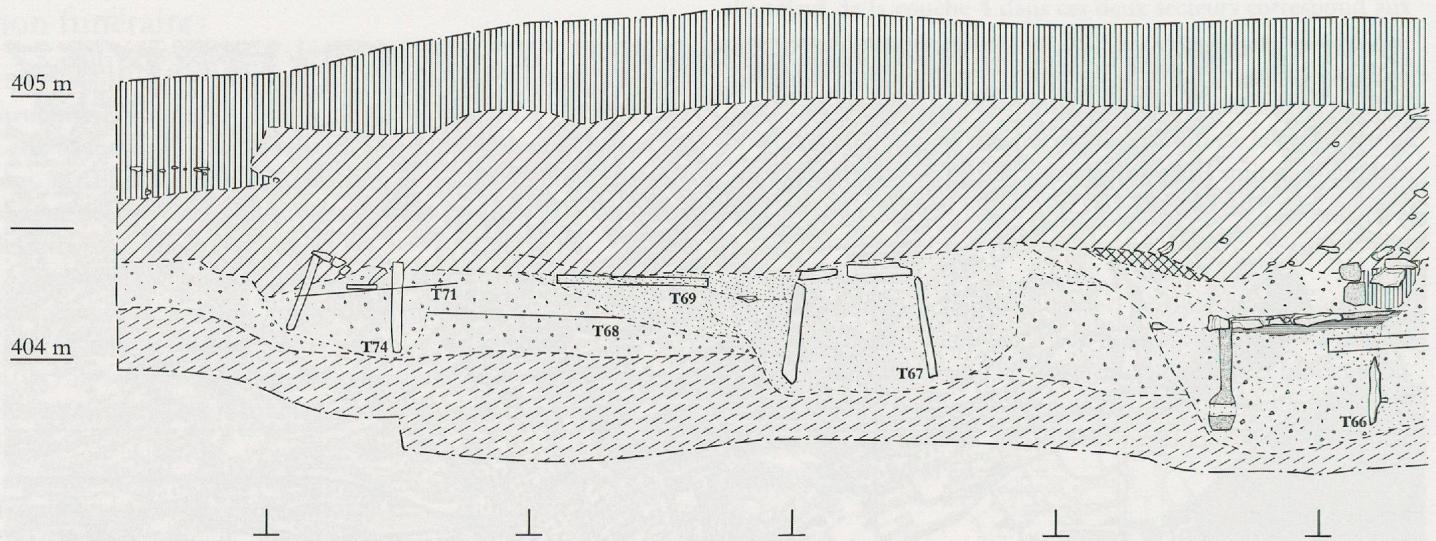


Fig. 77. Pully-Chamblaines (VD), 1992-93. Stratigraphie relevée sur le bord ouest de la fouille.

(St37) et d'une inhumation (T1-1992). Une fosse sans mobilier (St19) se situe à proximité immédiate de la tombe centrale. Ces structures répondent à trois situations stratigraphiques différentes :

- la tombe 1 et la structure 19 sont scellées par la couche 5a, les sables gris qui la constituent sont déposés après le comblement de la fosse et de l'inhumation. Cette situation est compatible avec un dépôt contemporain ou précédent de peu la construction du tertre ;
- la structure 38 est contemporaine du dépôt de la couche 5. Le comblement au-dessus de la dalle de couverture est constitué d'un sable gris jaune formant la masse du tertre ;
- la structure 37 pose plus de problèmes. Il est apparu à la fouille que cette fosse recoupait la couche de pierres (couche 4), faisant de cette structure un épisode postérieur à la construction du tertre. La coupe et la datation absolue sont en contradiction avec les observations de surface, la structure 37 étant considérée comme antérieure à la construction du tertre.

## Pully-Chamblaines (VD)

Connu pour sa nécropole néolithique, le site de Chamblaines a livré également quelques structures et trouvailles anciennes se rapportant au Bronze ancien et au Bronze final. Nous ne mentionnerons que les deux interventions ayant fourni du mobilier (fig. 76).

La construction de la maison du Juge Maillard, en 1910, a livré un ensemble de mobilier daté du Bronze ancien. Une hache spatule à rebords, un poignard à quatre rivets, deux torques de section circulaire et une épingle à tête enroulée sont les derniers témoins de l'existence probable d'une sépulture au sud-ouest de la nécropole néolithique<sup>22</sup>.

Plus à l'ouest, proche de la chapelle de Chamblaines, mais sans pouvoir préciser l'endroit exact de la découverte, un couteau en bronze à manche massif est un autre signe discret de la fréquentation du site au Bronze récent<sup>23</sup>.

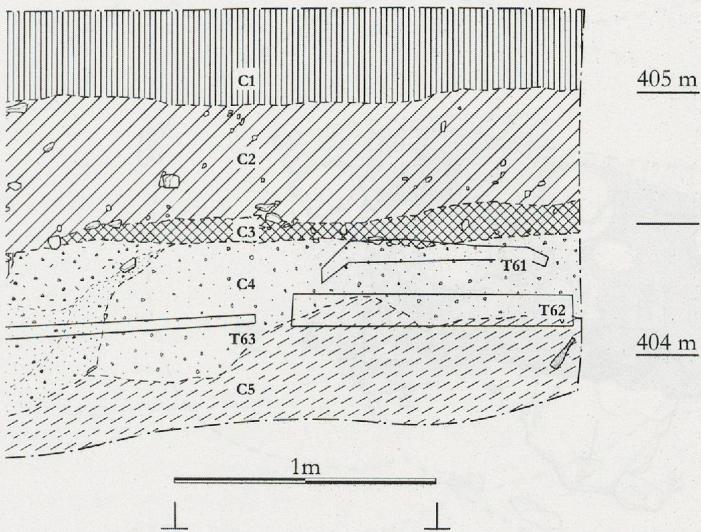
Fouillée en 1993, la tombe 70 est très comparable aux structures de Lausanne-Vidy, raison pour laquelle nous avons décidé de la présenter dans ce volume plutôt que de la publier seule<sup>24</sup>. Elle offre aussi un ensemble de mobilier bien daté qui permet de fixer la fin de la séquence chronologique des tombes à incinération du Bronze final de la région lausannoise.

## Stratigraphie

Contrairement aux découvertes de Vidy, la tombe 70 de Pully-Chamblaines (VD) ne se situe pas sur la terrasse de 10 m, mais sur celle de 30 m, soit l'unité topographique supérieure. Cette dernière joue un rôle identique puisqu'elle a servi de lieu funéraire au Néolithique ainsi qu'à la fin de l'âge du Bronze.

Culture de la vigne et archéologie ne font malheureusement pas bon ménage, la séquence stratigraphique de Pully-Chamblaines (VD) ne permet plus de distinguer les couches en relation avec l'implantation des sépultures (fig. 77). Sous un humus récent de 20 à 40 cm d'épaisseur (c1) se trouve un niveau de terre à vigne de 25 à 65 cm (c2). La couche 3, observée sur une très faible surface est contemporaine de l'implantation des sépultures néolithiques. Dans une ambiance sédimentaire comparable à celle de Vidy, une séquence stratigraphique dominée par des sables et graviers, les couches 4 et 5 correspondent à des sables glacio-lacustres, de couleur jaune (c4) ou grise (c5) pour la base de la séquence.

La tombe 70 apparaît à la transition entre les couches 2 et 4 (mètre 6). Le seul aménagement intéressant au-dessus de la couverture correspond à des blocs qui recouvrent les dalles et comblent la tombe 65, elle-même recoupée par l'incinération.



### Tombe 70

#### Architecture

La tombe 70 apparaît comme une grande fosse ovale de 2,95 m de longueur pour une largeur maximale de 1,80 m. Son remplissage est conservé sur une profondeur de 57 cm. Elle recoupe au nord une ciste de type Chamblandes datée du Néolithique moyen. La fosse est couverte de trois dalles qui se chevauchent. Les deux premières à l'ouest sont en molasse rouge; il s'agit de couvertures de cistes réutilisées. La dalle est, en gneiss quartz-muscovitique<sup>25</sup>, mesure 1,77 m pour une largeur de 1,22 m (fig. 127). Elle présente deux types de façonnages : la base et l'un des grands côtés sont finement travaillés avec un chant bien arrondi, les deux autres côtés sont plus grossièrement débités par enlèvements de grands éclats sur les deux faces, sans retouche fine. Ces enlèvements dégagent un rostre au sommet (extrémité est). La dalle n'est pas gravée, mais la texture feuilletée et granuleuse de la pierre empêche toute reconnaissance de bouchardage. Il s'agit très vraisemblablement du réemploi d'une stèle néolithique.

Le remplissage de la fosse se compose de trois sédiments distincts (fig. 78 et 158). Au centre, une forme rectangulaire bien marquée de 2 m par 0,60 m est comblée par des sédiments non compactés, un sable très limoneux et noir, dans le tiers ouest, et un sable gris, propre, à l'est. Ce second type de colmatage est comparable à celui des cistes néolithiques et correspond à un apport naturel par infiltration, postérieur à la fermeture de la tombe. À l'exception du sable limoneux noir, dont la coloration devient très dense vers le fond, le comblement ne varie pas sur toute sa hauteur.

Ces deux sédiments sont inclus dans un sable limoneux brun roux. A l'est et au sud, il contient quelques blocs servant au maintien de la couverture. Sur le bord nord de la sépulture, quatre pierres situées en fond de fosse servent de calage de la partie rectangulaire centrale ou participent à sa construction.

En plan et au sommet, la surface de la trace organique noire correspond à celle occupée par les objets. Elle est légèrement plus grande pour les décapages du fond. Les trois niveaux de dépôt du mobilier se décomposent de la manière suivante (fig. 79 a -e) :

- l'urne contenant les os incinérés est à la base du remplissage [171]; elle est entourée du sédiment noir contenant le reste des ossements;
- le second niveau se compose d'une écuelle complète [175] et de deux formes écrasées en place [174, 176]. Quelques tessons se retrouvent dans la zone des sables gris, confirmant l'affaissement du dépôt intermédiaire et la dispersion des tessons dans la partie vide de la sépulture. L'ensemble du mobilier en bronze [178, 182-185] et un dépôt de restes animaux accompagne les céramiques;
- au sommet, trois vases complets sont inclinés vers le sud [170, 172, 173]. C'est à la base de ces céramiques que la coloration noire devient très dense et clairement lisible.

Les coupes schématiques et les projections de mobilier confirment l'étagement du dépôt et permettent de préciser les étapes de formation du remplissage (fig. 79 d et 80). A la base, des esquilles osseuses sur une épaisseur de 5 à 7 cm forment le premier nuage de points. Un second niveau ne contient que des os humains non brûlés provenant de la ciste néolithique, recoupée au nord, et des restes de microfaune. Ce dernier ensemble se situe au sommet du remplissage, juste en dessous de la dalle de couverture et rend compte du comblement progressif de la structure.

Les plans de répartition confirment l'absence de dépôt dans la partie est. Les seuls restes conservés correspondent à des os incinérés et, pour la très grande majorité, aux restes de quatre serpents piégés dans la sépulture.

#### Mobilier

Cette riche sépulture réunit une épingle, un rasoir et deux perles en bronze, une perle en pierre et huit vases entiers, ainsi que trois fragmentaires. Trois récipients sont peints (fig. 81 et 82). [170] jatte, sans rebord, lèvre à facettes et biseau interne, corps à épaulement, base plate; peinture rouge sur l'extérieur, trois cannelures peintes en noir sur le bas de l'épaule, peinture noire sur la lèvre; entière; récipient de grande taille : 4,25 l.

[171] pot à anse, col évasé rectiligne, lèvre à biseau interne, corps à épaulement, base concave; anse plate sur l'épaule; registre de trois cannelures surmontant des registres de 6 motifs ocellés sur le haut de l'épaule, peinture rouge sur l'extérieur du vase et l'intérieur du col, traces de céruse ou d'étain sur la lèvre (?), traces noires (peinture?) sur l'extérieur du col et le haut de l'épaule; entier; récipient de grande taille : 3,37 l.

[172] jatte, rebord faiblement évasé, lèvre aplatie, corps bombé, base concave; peinture rouge sur l'extérieur, trois cannelures fines surmontées de triangles incisés et peints en noir sur l'épaule, peinture noire sur la lèvre; entière; récipient de grande taille : 2,12 l.

[173] pot, col évasé rectiligne, lèvre à facettes et biseau interne, corps bombé, base plate; incision à la jonction col/épaule et registre de trois cannelures sur le haut de l'épaule, engobe noir possible sur toute la surface externe; entier; récipient de grande taille : 2,03 l.

[174] pot, col évasé rectiligne à segment inférieur conique, lèvre à facettes, corps à épaulement haut et marqué, base plate; deux registres de cinq cannelures sur l'épaule; entier; récipient de taille moyenne : 1,35 l.

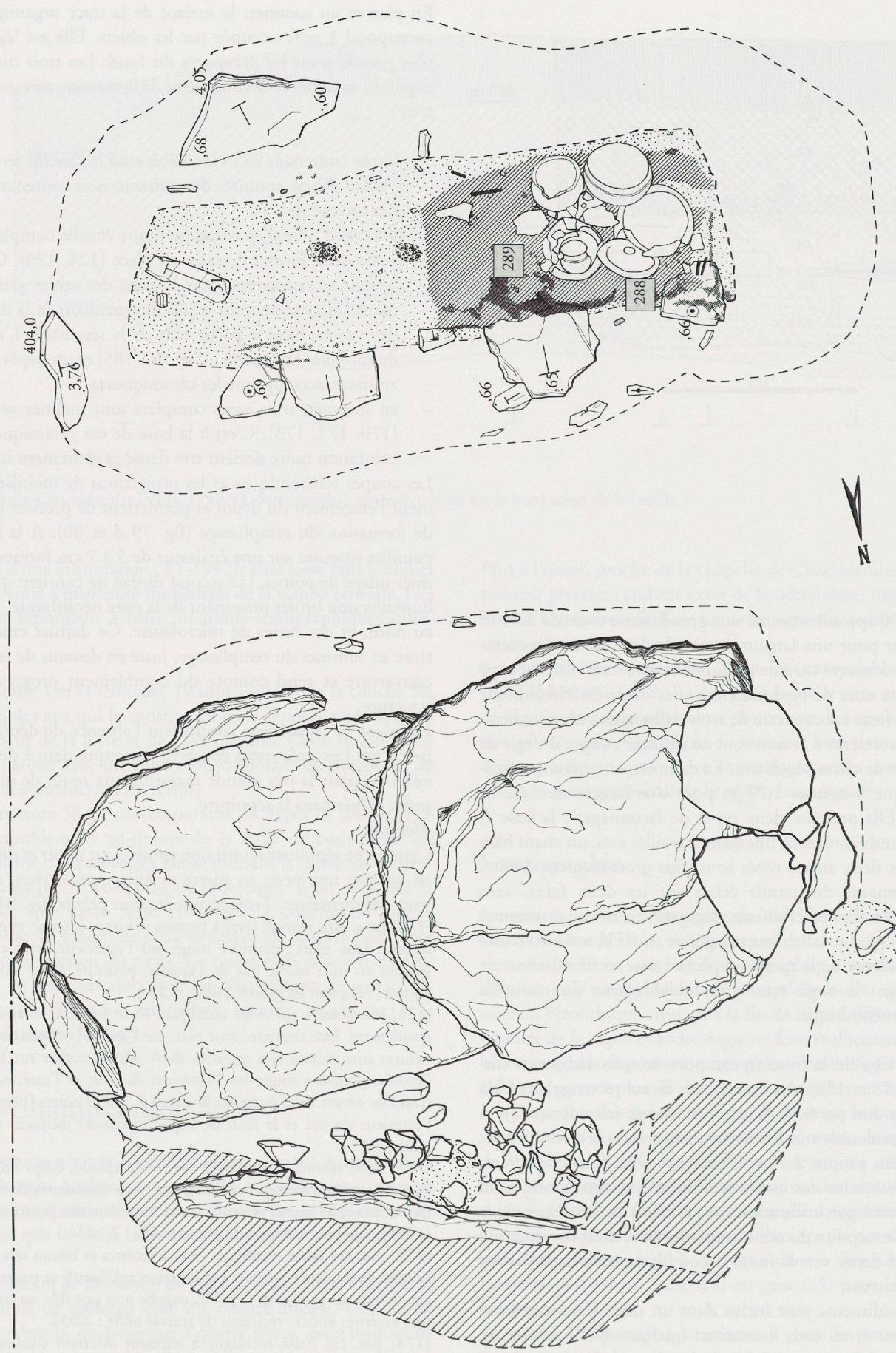


Fig. 78. Pully-Chamblançes (VD), 1992-93. Tombe 70, plan des dalles de couverture, organisation des vestiges et des traces organiques. Éch. 1:20.

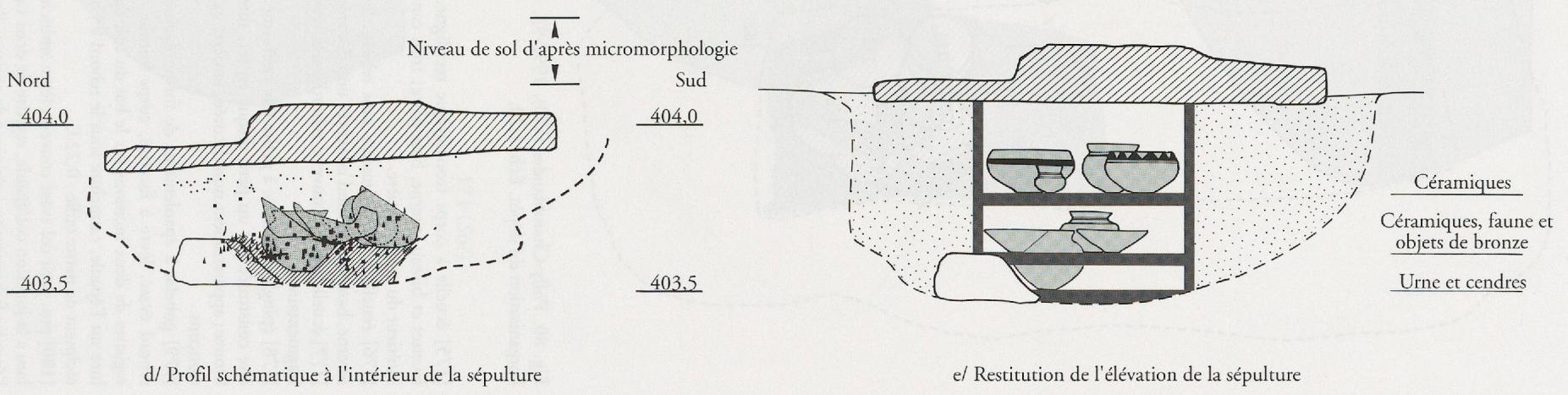
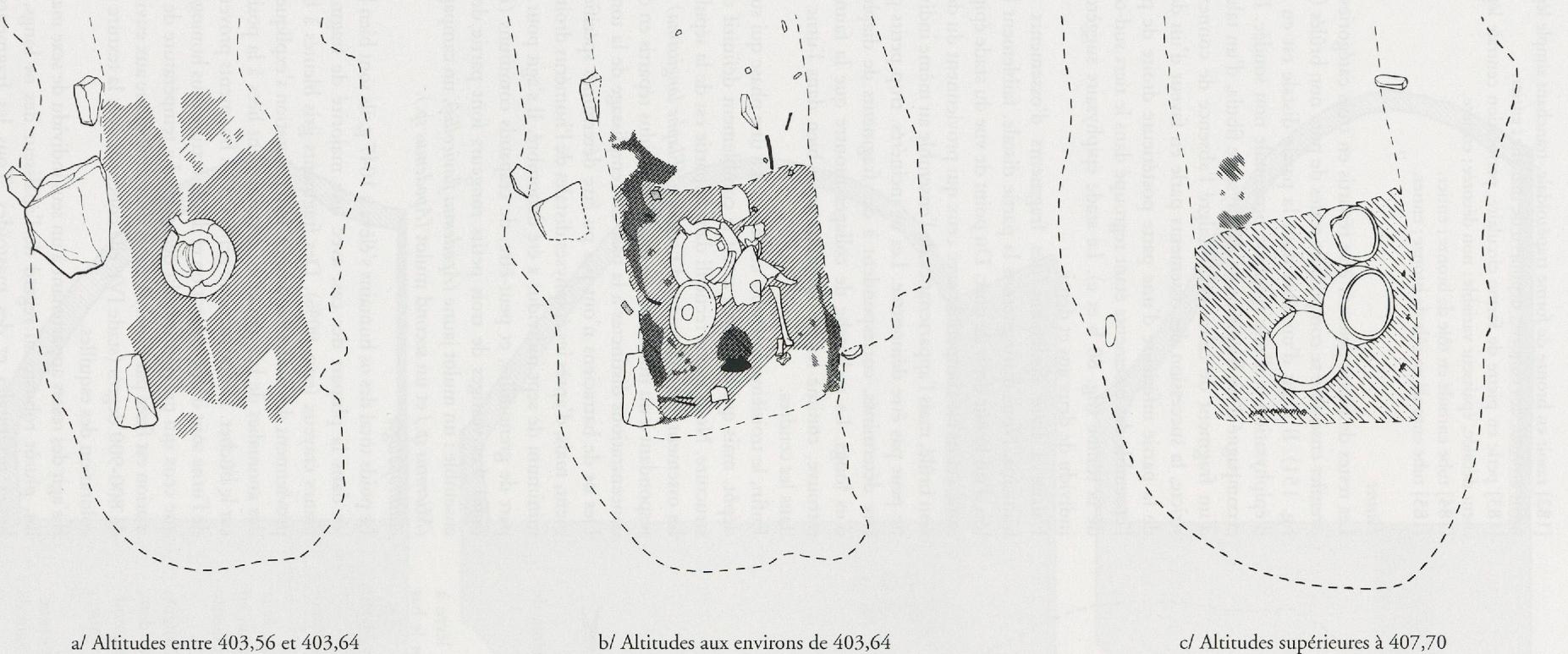


Fig. 79. Pully-Chamblaines (VD), 1992-93. Tombe 70, plans successifs du dépôt des offrandes (a-c). Coups schématiques et projections du mobilier (d), et en coupe, restitution de l'élevation du coffre(e). Éch. 1:20.

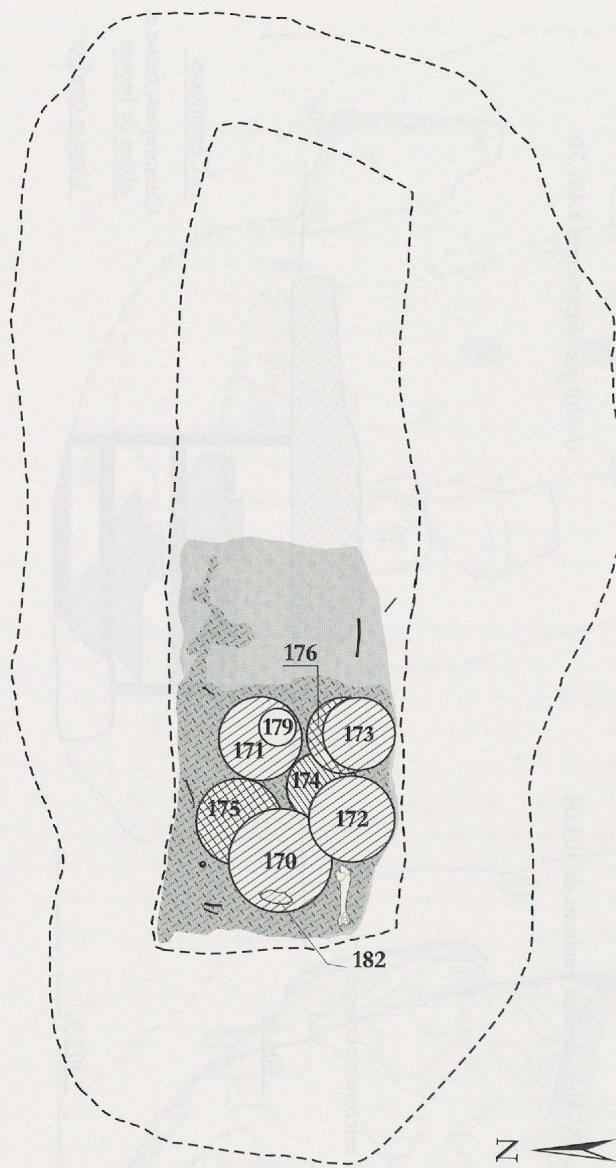


Fig. 80. Pully-Chamblanches (VD), 1992-93. Tombe 70, schéma de l'organisation du dépôt. Éch. 1:20.

[175] écuelle à corps tronconique rectiligne, rebord évasé, lèvre à facettes et biseau interne, base plate; trois cannelures fines sur le bas intérieur du corps; entière.

[176] écuelle à corps sinueux, sans rebord, lèvre à facettes et biseau interne, base plate à fond convexe; non décorée; entière.

[177] écuelle à corps convexe, rebord évasé, lèvre aplatie; non décorée; fragmentaire.

[178] épingle en bronze à petite tête vasiforme, partie sommitale de la tête constituée par un petit disque en fer, surmonté d'un bouton en bronze; apparemment non décorée; entière, mais sectionnée en quatre tronçons.

[179] gobelet à épaulement, de forme évoluée, col évasé rectiligne, rebord évasé, lèvre à facettes, corps bombé, base en cupule; deux registres de deux incisions sur le bas du col, deux cannelures et moulure sur l'épaule, cannelure sous le rebord à l'intérieur du col; entier; récipient de petite taille : 0,22 l.

[180] pot, petit col évasé convexe, lèvre amincie, corps bombé; cannelure à la jonction col/épaule, registre de deux cannelures sur le haut de l'épaule; fragmentaire; récipient de petite taille.

[181] pot (?), panse bombée, base plate; non décoré; fragmentaire (bas de [162] ?); récipient de petite taille.

[182] rasoir en bronze de forme trapézoïdale, tranchant simple légèrement arrondi, dos concave, dépourvu de manche; entier.

[183] perle en pierre de forme circulaire, perforation centrale légèrement décalée, épaisseur variable; non décorée; entière.

[184] tube enroulé en tôle de bronze; entier.

[185] tube enroulé en tôle de bronze; entier.

#### Faune

Les restes de faune peuvent être répartis en trois catégories. Le premier ensemble se compose de restes de porc non brûlés (voir fig. 151). Il s'agit d'un tibia dont la partie distale est en voie d'épiphytisation et d'une épiphyse proximale non soudée. Il est accompagné d'un fragment de diaphyse de fibula, d'un talus et d'un fragment de calcaneus. Malgré l'absence de connexion stricte, la succession des ossements parle en faveur d'un dépôt de la partie inférieure d'une patte postérieure droite de porc, l'ensemble des ossements étant regroupé dans le tiers sud-ouest de la tombe (fig. 80 b et e). Le stade épiphysaire suggère un individu de deux ans et demi.

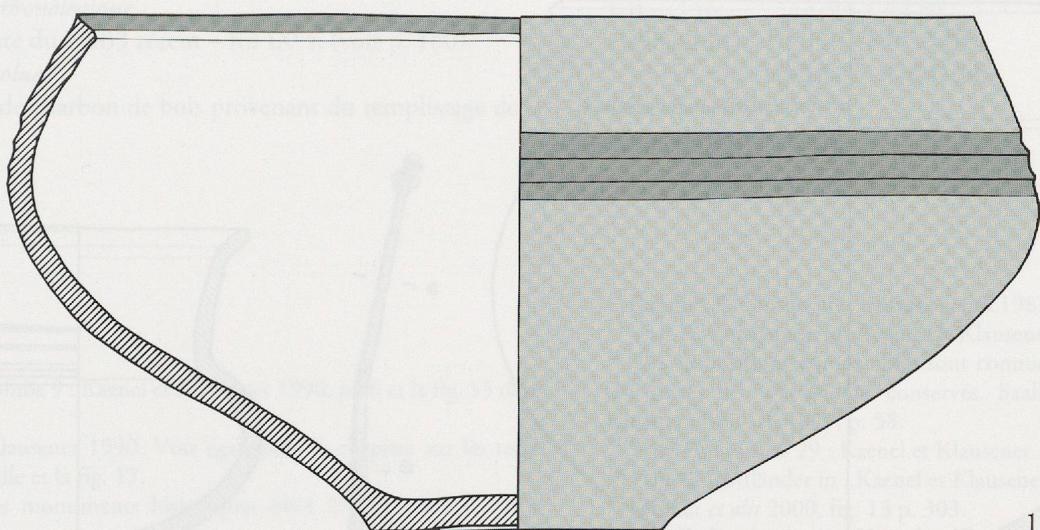
L'urne a livré également des fragments d'ossements non humains. Nous distinguons la partie distale, faiblement brûlée, d'un fémur droit de porc. Du point de vue du stade épiphysaire, cet os est compatible avec ceux qui proviennent du dépôt non brûlé, mais l'appartenance de l'ensemble au même individu ne peut pas être démontrée. Les os incinérés, trop petits pour être déterminés, correspondent à des fragments de diaphyses d'os longs. La recherche de collages montre que la faune se retrouve, comme les os humains, aussi bien dans l'urne que dans les cendres.

Enfin, le troisième ensemble correspond à une phase qui suit le dépôt, mais qui intervient avant le comblement définitif de la structure. Nous avons recueilli dans la partie est de la sépulture les ossements de couleuvres d'Esculape (*Elaphe longissima*) correspondant à un minimum de quatre individus répartis en deux concentrations distinctes à la base du remplissage de la tombe. Des os de batraciens n'ont pas pu être déterminés spécifiquement, mais, d'après les épiphyses distales de l'humérus droit, un minimum de sept individus a été dénombré. Il s'agit pour une part de grenouilles, et peut-être, de crapauds communs (*Bufo bufo*). Les vestiges de trois petits rongeurs font partie de cet ensemble : un mulot jaune (*Apodemus flavicollis*), un campagnol (*Microtus sp.*) et un second mulot (*Apodemus sp.*).

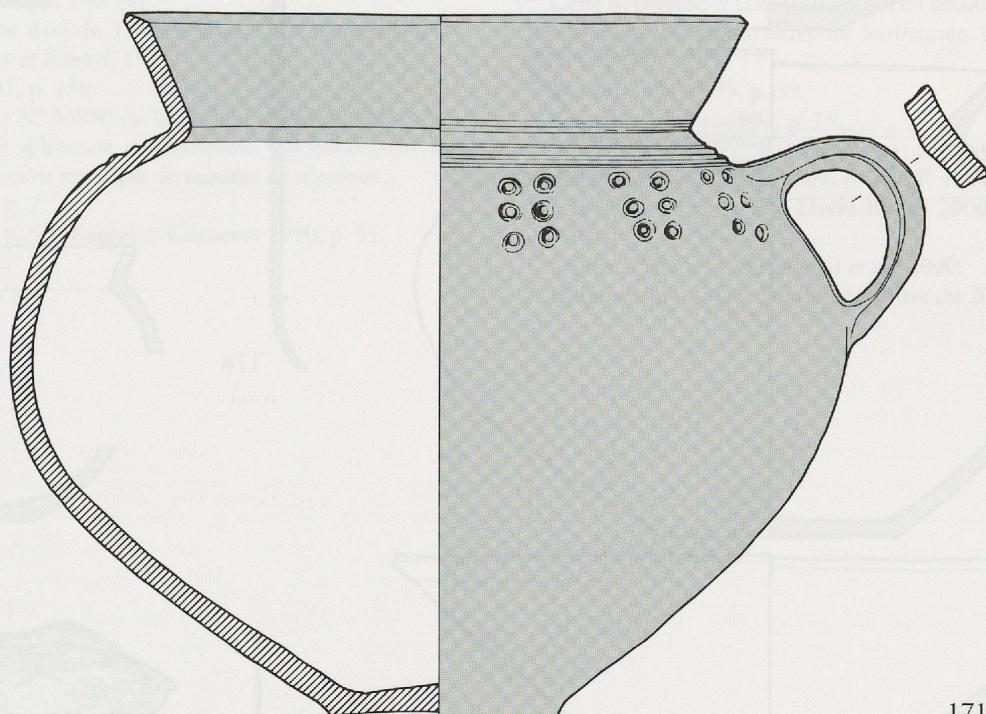
#### Anthropologie

Le poids total des os humains s'élève à 1047 g, ils sont bien brûlés dans la plupart des cas, avec une majorité de fragments blancs crayeux (env. 90%). Des fragments gris bleutés à brun proviennent des os des extrémités, leur coloration s'explique par des anomalies de la crémation, certainement liées à la position sur le bûcher. D'une manière générale, les fragments provenant de l'urne sont d'une coloration et d'une texture plus homogènes que ceux qui proviennent du décapsulation. La température de crémation est fixée par l'analyse micromorphologique aux environs de 800-900 degrés (stade IV), elle concorde avec la texture et la coloration des esquilles.

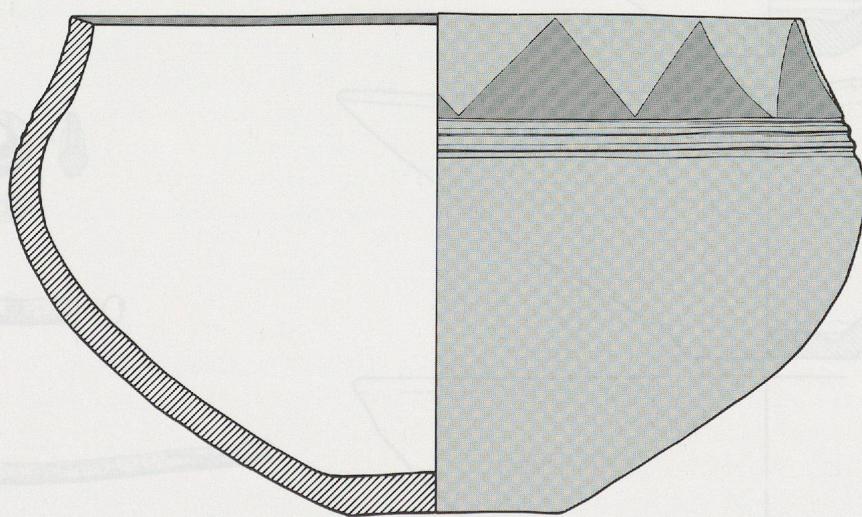
Il s'agit des restes appartenant à un seul individu de sexe masculin, plutôt robuste au regard de l'épaisseur des os longs, des lignes occipitales et des mastoïdes. Tous les fragments de sutures crâniennes observés sont non synostosés, désignant un individu adulte jeune.



170



171 (Sn?)



172

Fig. 81. Pully-ChamblanDES (VD), 1992-93. Tombe 70, céramiques peintes, décor noir à éclat métallique sur fond rouge [170-172]. Éch. 1:2.

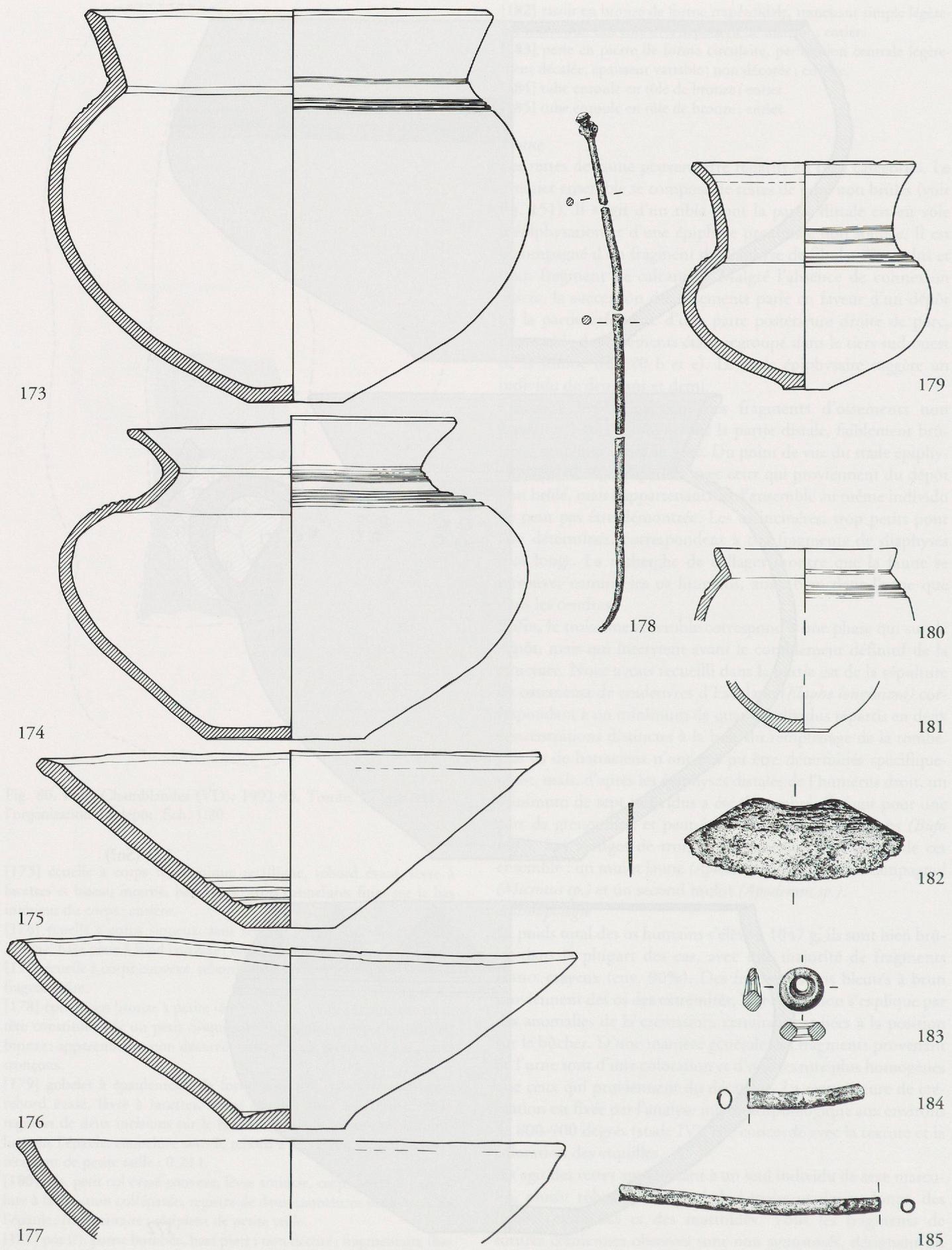


Fig. 82. Pully-Chamblaines (VD), 1992-93. Tombe 70, mobilier : [173-177,179-181] céramique, [178,182,184,185] bronze, [183] pierre. Éch. 1:2.

*Attribution chronologique*

Ensemble daté du HaB3 récent – fin IX<sup>e</sup> s. (voir p. 160).

*Datation absolue*

Échantillon de charbon de bois provenant du remplissage de la fosse.

UtC 7156:  $2764 \pm 42$  BP

Calibration :  $1\sigma$  990 - 840 (1,0)

$2\sigma$  1010 - 820 (1,0)

*Micromorphologie*

Voir chapitre 10.

## Notes

<sup>1</sup> Comparer tombe 9 : Kaenel et Klausener 1990, pl. 6 et la fig. 55 dans ce volume.

<sup>2</sup> Kaenel et Klausener 1990. Voir également le chapitre sur les techniques de fouille et la fig. 17.

<sup>3</sup> Archives des monuments historiques 69/4 27440 ; R HV 1959, p. 205.

<sup>4</sup> Gallay et Kaenel 1981, pp. 140-141.

<sup>5</sup> Rapport R. Malherbe daté du 1<sup>er</sup> décembre 1961, Archives cantonales vaudoises ; Gallay et Kaenel, 1981.

<sup>6</sup> Gallay et Kaenel 1981, p. 139.

<sup>7</sup> Céramique portant le N° 33850 du livre d'inventaire du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne. Contrairement aux autres récipients, celui-ci ne porte pas de numéro de sépulture.

<sup>8</sup> Paunier *et alii* 1987, p. 7.

<sup>9</sup> Paunier *et alii* 1989, p. 52; Kaenel et Klausener 1990, p. 51.

<sup>10</sup> Op. cit. p. 52.

<sup>11</sup> Paunier *et alii* 1987, p. 7.

<sup>12</sup> Rapport C. Simon, in : Paunier *et alii* 1987, p. 12.

<sup>13</sup> Voir R. Rotländer, in : Kaenel et Klausener 1990, p. 79.

<sup>14</sup> Des dispositions comparables sont connues pour des structures où des restes de bois étaient conservés. Saalhausen (Oberspreewald-Lausitz) : Bönisch 1997, p. 58.

<sup>15</sup> Vidy-Chavannes 29 : Kaenel et Klausener 1990, p. 81.

<sup>16</sup> Voir R. Rotländer in : Kaenel et Klausener 1990, p. 79.

<sup>17</sup> Moinat *et alii* 2000, fig. 13 p. 303.

<sup>18</sup> Voir R. Rotländer in : Kaenel et Klausener 1990, p. 79.

<sup>19</sup> Cette hypothèse et la restitution qui en découle (fig. 117) s'inspirent directement des découvertes de Saalhausen (Senftenberg) : Bönisch 1997, fig. 1f.

<sup>20</sup> Moinat 1994-1995, p. 39.

<sup>21</sup> Kaenel et Moinat 1992, p. 19.

<sup>22</sup> Weidmann 1979, p. 122 (mobilier) ; Moinat et Simon 1986, fig. 1 (situation) ; David-Elbiali 2000, p. 48, N° 434, pl. 11A.

<sup>23</sup> Chevalley 1939, p. 68 ; David-Elbiali 2000, pp. 93-94, ill. 19.5, N° 230.

<sup>24</sup> Moinat 1994, p. 123 ; Moinat *et alii* 2000.

<sup>25</sup> Détermination Marc Weidmann, lettre du 20 juin 1993.

